

Société amicale des élèves et anciens élèves des Écoles du Service de santé des armées et de l'École du Val-de-Grâce

Créée en 1914 - Association loi 1901 reconnue d'utilité publique par décret du 2 février 1917

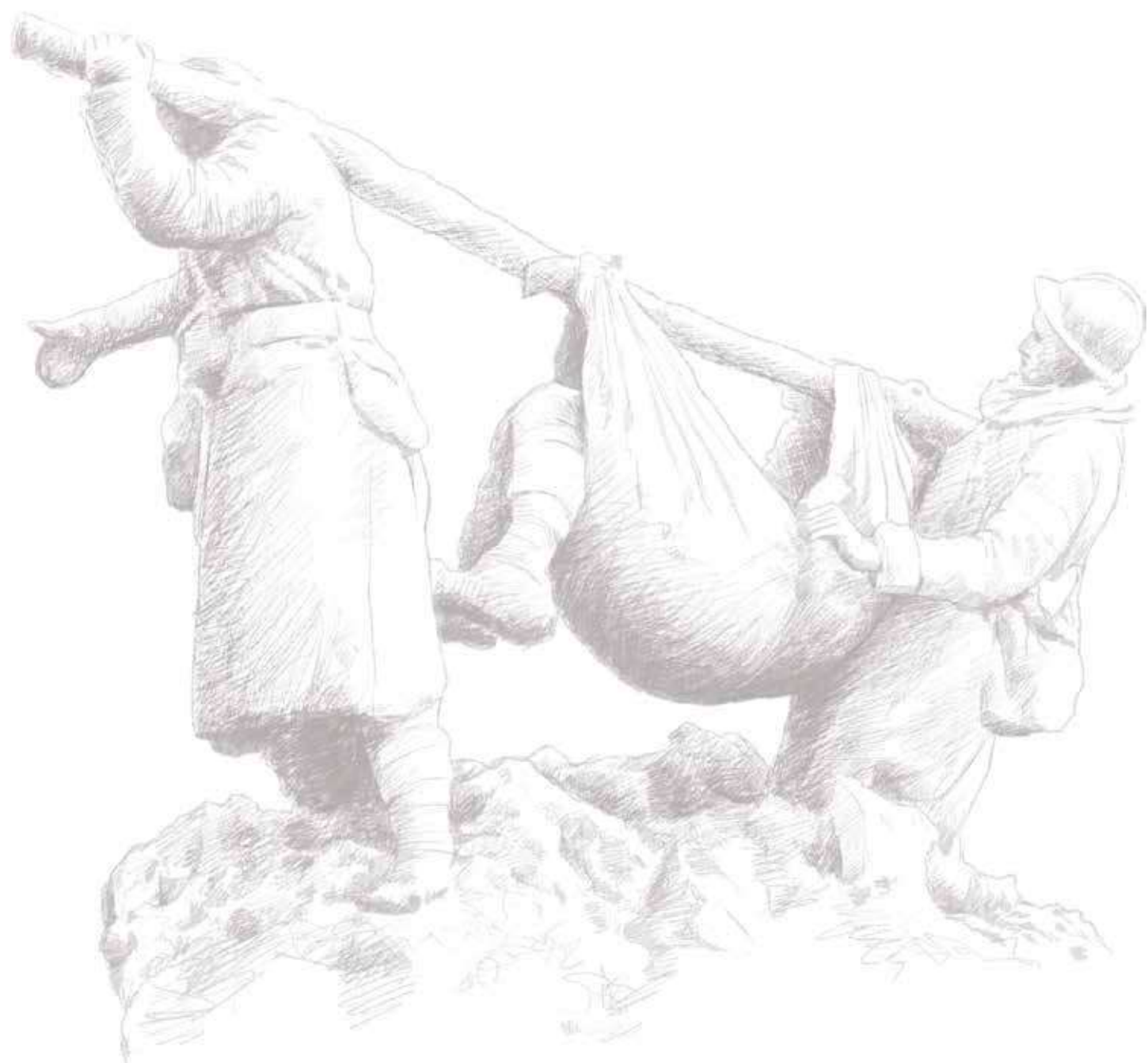


Rédacteur en chef de la revue SEVG :
Yves Lemontey, pharmacien général inspecteur

Secrétariat : 1, place Alphonse Laveran - 75230 PARIS Cedex 05 • Tél. 01 40 51 47 62 • Courriel : sevg75005@gmail.com

SIRET 784 262 198 00020 – NAF 853 K

N'oubliez pas de régler au cours du 1^{er} trimestre votre cotisation annuelle de 35 euros.



SEVG

1	L'éditorial du président
2	L'éditorial du rédacteur en chef de la revue / Cotisations
3	Conseil d'administration 2025
4	Nouvelles et Informations / Compte rendu - Vente d'entraide 2024
5	Vente d'entraide 2025
6	Ravivage de la flamme
7	Cérémonie du souvenir
8	In memoriam - Médecin général inspecteur (2 ^e S) Jean Miné
10	- Médecin chef (er) Yves Gaubert
12	- Médecin chef (er) Claude Gaudiot
13	- Médecin général inspecteur (2 ^e S) Gérald Haguénauer
15	Carnet de famille

CHRONIQUES

16	Médecins de la Légion étrangère, morts pour la France en Indochine - 1946-1955
34	La santé mentale en 2023
39	La naissance d'un vaccin, exemple : La vaccination contre les infections à SARS-Cov-2
44	Les vétérinaires de la cavalerie de la garde impériale

ÉCOLES

55	Val-de-Grâce
56	EPPA Bron - Promotion 2024 -2025 "Infirmières et Infirmiers en Indochine" - Allocution du MGA Jacques Margery - La guerre d'Indochine - Héraldique de l'insigne - Serment de l'infirmier militaire
65	ESA Bron - Promotion 2023 "Médecin général Jean Trassagnac" - Allocution du MGA Jacques Margery - Le mot du président de la promotion - Héraldique de l'insigne - Fanions années en "3"

PARTICIPATIONS DE LA SEVG

71	La Biennale	77	Le laboratoire d'anatomie
72	Gala de la promotion Rhin et Danube	78	Ça va marcher... au Canada
73	4L Trophy	79	Orchestre de la Boîte
75	Course croisière EDHEC	80	Trail Morgan - 10 ^e Édition
76	41 ^e fête des élèves	81	Santards du Soleil
76	La Boîte à muse		

VIE DE L'ASSOCIATION

82	Compte Rendu de l'AG
88	Compte Rendu de la réunion du conseil d'administration
91	Site internet SEVG / Bulletin d'adhésion



La périodicité de notre revue nous offre la faculté de regarder dans le rétroviseur pour y distinguer les faits essentiels qui nous ont marqués hier et essayer d'identifier dans le champ des possibles ce que l'on voudrait que demain nous apporte.

Malheureusement, la vie ne nous étant accordée qu'en usufruit, nous devons saluer ici la mémoire de ceux qui nous ont quittés l'an passé. Tous ces décès nous peinent même si deux d'entre eux nous ont marqués plus particulièrement car ils ont touché le conseil d'administration et le bureau de notre amicale y apportant leur sens profond du bien commun et du partage de nos valeurs avec constance et générosité.

Le médecin général inspecteur (2^eS) Haguenauer est décédé le 11 août 2024, rejoignant son épouse Francine qui l'avait précédé le 10 mai. Elle s'était longtemps dévouée à la vente d'entraide de la SEVG, où sa gentillesse était appréciée par tous.

Auparavant, le 9 juin, l'un de nos administrateurs, le médecin en chef Claude Gaudiot nous avait quitté. Nancéen d'origine, il avait achevé sa carrière professionnelle à Verdun où, figure du monde médical, il s'était installé et avait assuré avec une fidélité opiniâtre et efficace, la transmission de la mémoire du Service de santé des armées sur cette terre qui connut tant de sacrifices de nos anciens.

Par ailleurs, comment ne pas être bouleversé par la mort le 24 août de notre jeune camarade de l'École de santé militaire de Lyon-Bron, la médecin aspirante Solène Gautier, décédée à l'aube de ses 23 ans, dans un violent accident de la circulation alors qu'elle allait prendre son poste de garde au Service départemental de secours et d'incendie 56, où elle était pompière volontaire.

Cette vue portée sur l'année dernière nous remémore également le déménagement du bureau de la SEVG qui est désormais situé dans la cour de la sacristie au cœur de l'emprise historique de l'École du Val-de-Grâce, devenue l'une des composantes de l'Académie de santé des armées. Cette transformation ayant nécessité une plus importante disponibilité en locaux, le transfert de notre bureau était nécessaire. Légèrement plus réduit, le local alloué devrait permettre d'obtenir des services fiscaux une diminution de la redevance financière liée à l'autorisation d'occupation temporaire de locaux qui d'année en année a augmenté. Pour ce mouvement à réaliser dans l'urgence, nous avons bénéficié de l'aide dévouée de l'École et nous adressons tous nos remerciements chaleureux au personnel militaire et civil qui nous a permis de tenir les délais impartis, même s'il reste encore de l'ouvrage.

Demain nous permettra, sauf surprise, de nous retrouver lors de la vente d'entraide qui reviendra probablement à sa tradition printanière, en mai, compromis entre de multiples contraintes, mais solution qui, à l'heure où ces lignes sont tracées, apparaît la plus consensuelle. Le ravivage de la Flamme restera accolé à la Saint Luc, mais la messe du souvenir se situera sûrement autour du 11 novembre.

Nous souhaiterions, par ailleurs, organiser, dès cette année, un nouveau rendez-vous impliquant le club de musique de l'ESA que nous inviterions à donner un concert au sein de la chapelle royale du Val-de-Grâce. Une telle manifestation, dont la faisabilité et la pérennisation restent encore à étudier, serait un marquant de l'unité du Service de santé des armées, passé et à venir. La musique qui donne des ailes à la pensée, comme l'affirmait Platon, participerait ainsi à la concrétisation de la vocation de la SEVG : entretenir le lien entre les générations d'élèves et d'anciens élèves de nos Écoles.

MGI (2^eS) R. Wey

Comme vous l'avez constaté, ce numéro 85 est daté: 2024-2025.

Il a été décidé, lors du conseil d'administration du 12 décembre, de respecter l'année de parution de la revue et non l'année antérieure ceci dans un souci de plus grande lisibilité et d'actualité.



Ce numéro aborde deux sujets d'actualité; un anniversaire tragique la fin du conflit indochinois avec la bataille de Diên Biên Phu qui a eu un retentissement national voire international. Le MGI (2^eS) Grimaldi retrace le parcours de 8 médecins de la Légion étrangère tués en Indochine, dans le même esprit, la promotion de l'EPPA 2022-2025 a choisi de porter le nom « Infirmières et Infirmiers d'Indochine »; la plaquette éditée à l'occasion de ce baptême relate cette bataille et le rôle du Service de santé, l'engagement et le dévouement du personnel paramédical vis-à-vis des blessés par le biais de quelques figures qui ont fait honneur à leur profession.

Un thème d'une autre veine « La santé mentale actuelle et à venir en France » sujet d'actualité pouvant toucher tout individu quelle que soit son appartenance sociale. Le docteur F. Rollin aborde l'évolution de la prise en charge de ces patients en choisissant le centre de psychiatrie d'Orléans et reprend les grandes lignes abordées lors des assises nationales de la psychiatrie en 2018.

Pour les autres articles, un sujet historique qui fera la joie de nos lecteurs passionnés par l'épopée napoléonienne, rédigé, par le vétérinaire en chef des services de classe normale E. Dumas: « Les vétérinaires de la cavalerie de la garde impériale (1804-1815). Le régiment des chasseurs à cheval ».

Le dernier, scientifique « Naissance d'un vaccin contre les infections à Sars-Cov-2 » écrit par le PC (er) B. Ivanoff spécialiste des vaccins à l'OMS. Il retrace les différentes étapes de sa conception jusqu'à sa validation. Article didactique, fort intéressant qui permet de répondre à bien des questions que l'on peut se poser.

Merci à tous les rédacteurs qui ont participé à la réalisation de ce numéro. Bonne lecture.

PGI (2^eS) Y. Lemontey



Cotisations

Il a été décidé et voté lors de l'assemblée générale de décembre 2020 que la cotisation à la SEVG est dorénavant de:

35 € pour les membres titulaires (statut officier), membres associés et bienfaiteurs,

10 € pour les membres des Écoles du service de santé des armées (EVDG, ESA et EPPA),

20 € pour les paramédicaux non-cadres.

Pour éviter le désagrément de recevoir une lettre de rappel à cotisation, ayez l'obligeance de la régler dès réception de la revue, au plus tard au cours du 1^{er} semestre.

Merci de votre compréhension.

Le bureau

Notez bien: Le coût élevé du routage étant lié à la présence des documents électoraux du conseil d'administration, **vous les recevrez désormais par courrier séparé.**

BUREAU

<i>Président</i>	Médecin général inspecteur (2 ^{es}) WEY Raymond Spécialiste DELSSA	weyraymond@orange.fr 06 73 34 84 28
<i>Vice-président</i> <i>Rédacteur en chef</i>	Pharmacien général inspecteur (2 ^{es}) LEMONTEY Yves Professeur agrégé du Val-de-Grâce	arpf.lemontey@orange.fr 07 82 60 53 42
<i>Rédacteur adjoint</i>	Vétérinaire en chef (ER) MÉRIGAUD Jean-Paul	jean-paul -heidi.merigaud@wanadoo.fr 07 70 01 95 33
<i>Secrétaire général</i>	Colonel (ER) LE MARCHANT DE TRIGON Yves	ylmt@wanadoo.fr 01 30 57 96 95
<i>Secrétariat</i>	Madame TRIOREAU Danielle	danielle.trioreau@laposte.net 07 70 17 64 19
<i>Trésorière</i>	Madame JAMMES Mireille	mirandrejammes@orange.fr 01 49 77 99 16

MEMBRES ÉLUS

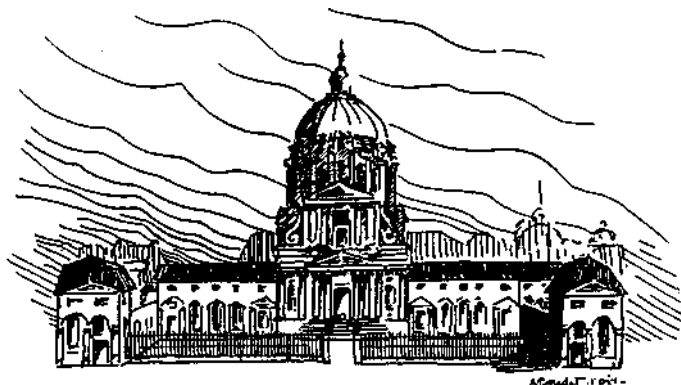
PC (ER) CHARRIEAU Jean-Luc	PGI (2 ^{es}) LEMONTEY Yves	MGI (2 ^{es}) RENARD Jean-Paul
MGI (2 ^{es}) FARRET Olivier	VEC (ER) MÉRIGAUD Jean-Paul	MGI (2 ^{es}) RICHARD Alain
MA JACQUEMET Maxence	AM PEREA Joséphine	M ^{me} TRIOREAU Danielle
M ^{me} JAMMES Mireille	MG (2 ^{es}) PIERRE André	AM VIEILLEDENT Léane
PCSHC (ER) LAFARGUE Paul	AM PHILIPPE Émilie	MGI (2 ^{es}) WEY Raymond
Col. (ER) LE MARCHANT DE TRIGON Yves	IHA QUERE Pierre-Louis	

MEMBRES À TITRE CONSULTATIF

Directeur de l'Académie de santé militaire et de l'École du Val-de-Grâce
Commandant les Écoles militaires de Lyon Bron (ESA, EPPA)

COMITÉ D'ENTRAIDE

<i>Présidente</i>	Madame WEY Rita
<i>Vice-présidente</i>	Madame LE CLERC Danièle



- ▶ La vente d'entraide se déroulera les **jeudi 22, vendredi 23 et samedi 24 mai 2025**.
- ▶ L'assemblée générale aura lieu le **vendredi 23 mai 2025**, dans l'amphithéâtre Rouvillois. À l'issue, se réunira le conseil d'administration qui élira le nouveau bureau.
- ▶ La fête de l'ESA de Bron, suivie du gala des élèves, aura lieu le **samedi 20 septembre 2025**.
- ▶ Le ravivage de la flamme se déroulera le **mercredi 15 octobre 2025** 18 h 30.
- ▶ La messe du souvenir de la SEVG, de l'ASNOM et du GORSSA sera célébrée le **dimanche 9 novembre 2025** à 11 h, en la chapelle royale du Val-de-Grâce.

Ces dates sont sujettes à modification en fonction des événements.

Le printemps 2024 a renoué avec la vente d'entraide de la SEVG. Ces retrouvailles ont été chaleureuses et ont permis des échanges personnels et amicaux, souvent très attendus.

Grâce à l'aide du personnel de l'Académie du Val-de-Grâce nous avons pu retrouver nos emplacements habituels dans le cloître et la salle capitulaire dans des conditions optimales. Toute l'équipe de la SEVG remercie le directeur, le médecin général inspecteur Pelée de Saint-Maurice, pour avoir largement facilité la réalisation de ces journées.



Malgré certaines appréhensions, les visiteurs ont été nombreux et les résultats sont stables par rapport à ceux de l'année 2022.

La diversification des stands a été très appréciée. Ces nouvelles tentations ont été bénéfiques. Les responsables de stand ravies ne demandent qu'à pouvoir revenir lors de notre prochaine vente. Nous nous en réjouissons. Nos vifs remerciements vont à toutes ces exposantes très dévouées et heureuses de bénéficier d'un cadre exceptionnel et rare.

Comme chaque année, la restauration a démontré des talents exceptionnels tant dans l'aspect, la créativité des assiettes que dans la rapidité d'exécution. N'oublions pas tout ce travail bénévole effectué dans l'ombre et la discrétion.

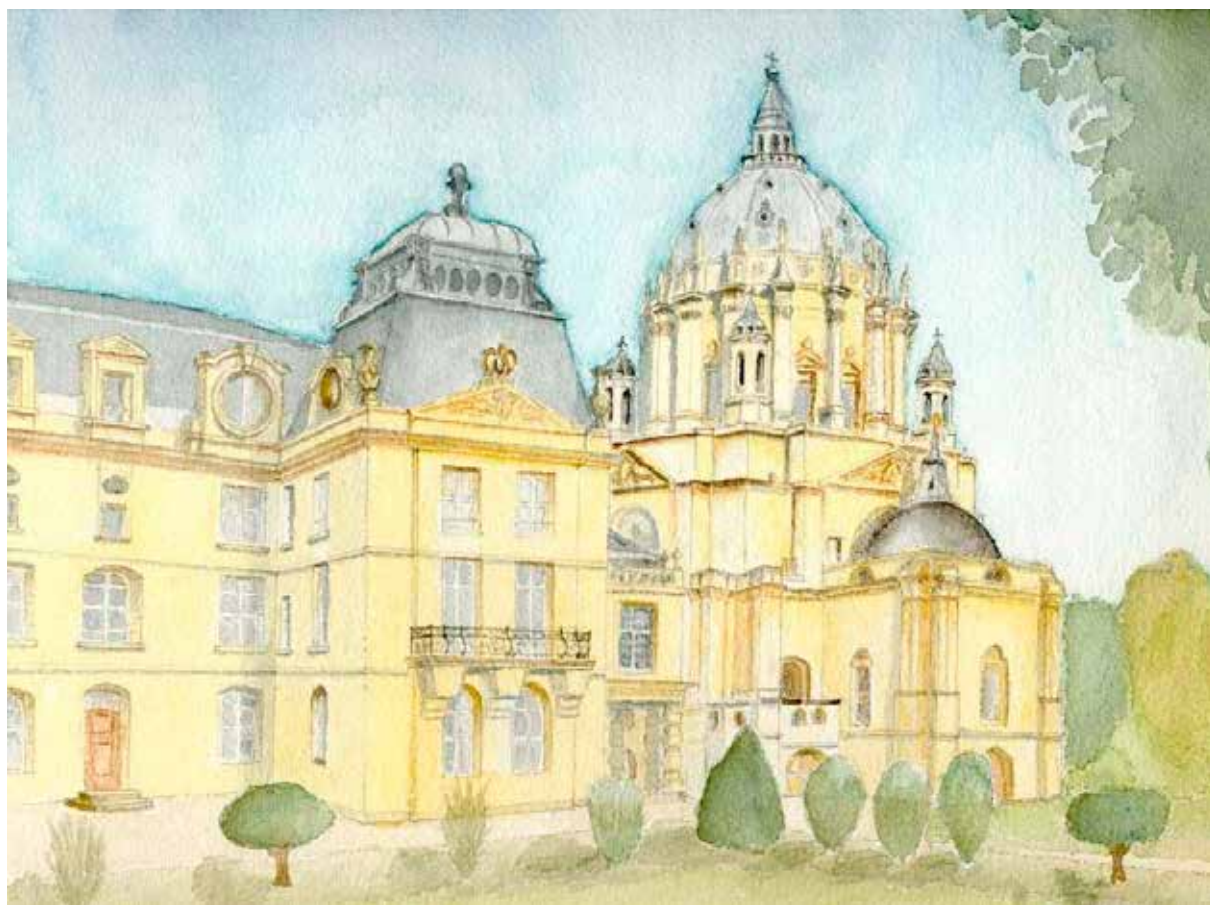
Le tournoi de bridge est devenu un incontournable de la vente. Il remporte un immense succès. Nous n'aurons bientôt plus suffisamment de tables! Continuez à venir nombreux en 2025. Leurs organisateurs sont d'une redoutable efficacité et d'une fidélité à toute épreuve.

Tout ceci ne pourrait pas avoir lieu sans le lien d'amitié qui unit toutes les organisatrices. Depuis des années nous comptons les unes sur les autres. Sans cela la vente ne pourrait pas avoir lieu.

Je vous convie à pérenniser cette chaîne. Elle est indispensable pour nous mais aussi pour les jeunes qui prendront, je l'espère, notre relais. Faisons confiance à l'avenir.

Toute la SEVG compte sur vous pour notre prochaine vente 2025. Grand merci et à très bientôt.

Rita Wey Présidente de la vente d'entraide.



**Par la Société amicale des élèves et anciens élèves des Écoles
du Service de santé des armées et de l'École du Val -de-Grâce**

Les 22, 23 et 24 mai 2025
de 11 h à 18 h

Restauration et salon de thé de 12 h à 18 h

Nombreux stands, tombola quotidienne, dédicaces d'ouvrages

Tournoi de bridge le 22 mai à 14 h - sur inscription au 06 61 77 38 55

Visite du musée du Service de santé des armées ,les 23 et 24 mai

Visite guidée à 14 h 30 - sur inscription au 07 70 17 64 19

Visite de la bibliothèque le 23 mai

Visite guidée à 14h 30 - sur inscription 07 70 17 64 19

Entrée libre (se munir d'une pièce d'identité)

1 place Alphonse Laveran 75000 Paris

RER :Port Royal ,

Métro : ligne 6 station St Jacques

Bus : ligne 38 ,83 et 91 Parking Publics proches
Montparnasse - Raspail - Soufflot - Panthéon

Comme désormais chaque année, et à proximité calendaire de la Saint-Luc, saint patron du Service de santé des armées, se sont déroulées les cérémonies et célébrations du souvenir, réunissant les associations SEVG, ASNOM et le GORSSA.

Ravivage de la flamme par le Service de santé des armées sur la tombe du Soldat Inconnu.



C'est sous une pluie diluvienne que s'est déroulé ce jeudi 17 octobre 2024 le traditionnel ravivage de la flamme par le Service de santé des armées, sous l'Arc de triomphe à Paris.

Pluie intense obligeant les « commissaires de la flamme » à supprimer le défilé quotidien des délégations et drapeaux, du haut des Champs Élysées à la dalle sacrée, et essayant de regrouper les quelque 200 participants ainsi que la musique de la gendarmerie à l'abri de la voûte. Difficile exercice d'alignement !

Cette cérémonie commémorative réunissait de nombreux officiers généraux du service parmi lesquels on distinguait, la MGA Perez, inspectrice générale du SSA, le MGI de Saint Maurice, directeur de l'Académie de santé des armées du Val-de-Grâce, la commissaire générale de 1^{re} classe (ancrage santé) Allemand, inspectrice des services administratifs, mais aussi des chefs d'établissements, des officiers des divers corps (médecins, pharmaciens, commissaires ancrage santé, cadres de santé, internes de l'EVDG...), des sous-officiers et MITHA de différentes branches d'activité (infirmiers, aides soignants, techniciens paramédicaux, secrétaires médicales et administratives).

Présidée par le MGA Margery, directeur central du Service de santé des armées, la cérémonie du ravivage de la flamme intégrait les associations SEVG (Co-organisatrice), et ASNOM mais aussi les cadres de réserve réunis au sein du GORSSA.

La SEVG était représentée par les membres de son bureau et quelques administrateurs ayant pu défier les conditions climatiques et les difficultés de la circulation.

Ces dernières ont retardé l'arrivée de l'inspectrice générale, mettant les autorités d'accueil en attente hors abri à l'entrée du site de l'Arc de triomphe, à l'épreuve des intempéries.

Ouverte par un rappel du comité de la Flamme sur la signification et l'organisation de ce moment de mémoire et d'hommage, la cérémonie commence par l'arrivée des autorités à la dalle sacrée et les sonneries réglementaires.

Puis viennent le dépôt des gerbes, par le DCSSA pour le Service de santé, le MGI (2^eS) R. Wey et le MCS (er) Durand pour les associations SEVG et ASNOM et par le MC(ER) Bousiquier pour le GORSSA.

Main sur l'épaule du prédécesseur, les autorités accompagnent un jeune lycéen de Guyancourt qui ce jour-là avait l'honneur de tenir l'épée avec laquelle est accéléré le débit du robinet de gaz permettant à la flamme plus haute et plus visible de prendre toute sa valeur symbolique.

La cérémonie se poursuit alors par la signature du livre d'or par les autorités avant que celles-ci remercient les porte-drapeaux et les participants.

Elle se termine par un dernier « garde à vous » et salut des autorités qui se retirent accompagnées musicalement par la fanfare militaire.

Malgré ce temps exécrable, les personnels du Service de santé en activité, les anciens et les cadres de réserve se seront retrouvés en fraternité d'arme pour rendre les honneurs à de ceux des nôtres qui ont donné leur vie pour le Service.

Col (er) Yves le Marchant de Trigon
Secrétaire général de la SEVG



Messe du souvenir, à la chapelle royale du Val-de-Grâce



Comme chaque année à l'automne, l'église Notre Dame de la Nativité, chapelle conventuelle de l'ancienne abbaye royale du Val-de-Grâce, haut lieu de prestige aujourd'hui dévolu au Service de l'aumônerie militaire (*) de l'Académie de santé des armées, accueille les élèves et anciens élèves des Écoles du service de santé des armées pour le traditionnel hommage à la mémoire des personnels du Service de santé des armées disparus.

Les membres de l'Association santé navale et Outre-mer (ASNOM), et ceux du GORSSA (médecins, pharmaciens, vétérinaires et Mithra), associés à cette occasion, étaient venus nombreux.

La présence du MGA Margery, directeur central du Service de santé des armées, accompagné du MGI de Saint Maurice, directeur de l'Académie de santé des armées, du PGI Dorendeu, inspecteur des services pharmaceutiques, du PG Pejak, chargé du patrimoine auprès de la DCSSA, de l'IHA Roland, président des Internes du VDG, témoignait de l'importance donnée à cette manifestation du souvenir, hommage rendu à tous ceux qui avaient rejoint, œuvré, fait et vécu l'histoire du Service de santé des armées, là où ils servaient.

Le MGI (2°S) Raymond Wey président de la SEVG était accompagné par le MCS (ER) Durand, président honoraire de l'ASNOM, le médecin en chef (CR) Bousiquier, président du GORSSA.

Quelques élèves de l'ESA de Bron et internes de l'EVDG avaient pu se rendre disponibles, malgré les contraintes de leur formation.

Les drapeaux, celui de la SEVG porté par l'IHA Labarthe, et ceux de chacune des associations membres du GORSSA, encadraient l'autel.

La célébration religieuse d'hommage était présidée par monseigneur de Romanet, évêque aux armées françaises, assisté du père Mangin, recteur du Val-de-Grâce et aumônier de l'Académie de santé des armées, et du Père Fournier, le très dynamique aumônier des Écoles de santé militaire de Lyon Bron (ESMB).

Le chœur FIRMUS, dirigé par Madame Laurence Termine, accompagné à l'orgue par Monsieur Charles Millan ont apporté à cette célébration une contribution de très haut niveau de musique sacrée, avec la Missa Brevis d'Andrea Gabrielli, mais aussi des œuvres de Giuseppe Pitoni et d'Adrian Willaert, donnant à cette cérémonie un caractère exceptionnel sous la majestueuse et célèbre coupole de l'église abritant une célèbre fresque peinte par Pierre Mignard (1663)

Comme chaque année les chants d'assemblée étaient dirigés par le MCS Jean Marc Delmas en service à l'HIA PERCY

Ce fut une très belle célébration que terminait l'appel des membres du service, actifs, retraités ou réservistes, décédés au cours des 12 derniers mois, des noms de personnalités du SSA bien connues mais aussi celui d'une élève de l'ESA der Lyon, décédée accidentellement.

Hommage était rendu par la sonnerie « Aux morts » interprétée par des musiciens de la musique de la gendarmerie nationale et par l'abaissement des 6 Drapeaux.

Magnifique et émouvant moment de recueillement.

Puis les participants se sont rendus dans la cour d'honneur du Val-de-Grâce, au monument aux morts du Service de santé, enfin décontaminé des retombées de l'explosion du 21 juin 2023 de la rue Saint- Jacques.

Des gerbes ont été déposées par le directeur central du Service de santé des armées, les présidents de la SEVG, de l'ASNOM, du GORSSA et par le président des internes du Val-de-Grâce (BIA).

Courte mais solennelle cérémonie d'hommage portée par la sonnerie « Aux morts » et une minute de silence.

Col (er) Yves le Marchant de Trigon
Secrétaire général de la SEVG

(*) L'église N.D. de la Nativité est par ailleurs le lieu où se déroulent de prestigieux concerts, les heures musicales du Val- de- Grâce.

Hommage à la mémoire du médecin général inspecteur (2^eS)

Jean Miné

(1928-2023)



Le médecin général inspecteur Miné s'est distingué tout au long de sa carrière par un courage et un dévouement exceptionnels.

Né à Meymac en 1928, il est admis à l'École du service de santé des armées de Lyon en octobre 1948, il est reçu docteur en médecine en juillet 1954. À l'issue de son stage d'application, il est affecté comme médecin-chef du 7^e groupe de spahis algériens à Senlis avant de rejoindre, en novembre 1955, l'élément santé de la 19^e division d'infanterie, 69^e bataillon des services à Sétif. Très actif, pourvu de solides connaissances techniques, il révèle d'emblée de belles qualités d'homme, d'officier et de médecin qui laissent augurer un très bel avenir.

En janvier 1957, il sert en qualité de médecin-chef du 3^e régiment étranger d'infanterie dans le secteur d'El-Milia. Médecin militaire de grande classe, il s'impose immédiatement comme un remarquable praticien tant par sa conscience professionnelle que par son sens de l'humain. Son dévouement et son remarquable courage ont permis de sauver un grand nombre de vies en opérations, en particulier le 1^{er} mai 1958, sur la piste de l'oued Soudan, en se portant auprès de blessés qui venaient de sauter sur une mine. Son comportement exemplaire est récompensé par une citation à l'ordre de la brigade.

De retour en France, en juin 1958, il est affecté à la 1^{re} légion de gendarmerie de Paris où il se consacre à sa tâche avec un total dévouement, s'attachant à apporter des soins attentifs et un réconfort moral à ses

patients. Fin psychologue, intelligent, dynamique, il est passionné par son métier. C'est un organisateur de talent et un médecin-chef doué d'une grande autorité naturelle et d'une absolue disponibilité.

Nommé chirurgien des hôpitaux des armées, il devient en janvier 1963 chef du service chirurgical du 352^e hôpital militaire « Alain Limouzin » de Fribourg. Il s'adapte très rapidement et avec succès aux multiples fonctions de cet important service où il est unanimement apprécié.

Reçu professeur agrégé du Val-de-Grâce en 1968, il sert en qualité de chef du service de chirurgie osseuse et réparatrice de l'hôpital d'instruction des armées « Percy » à Clamart. Chirurgien de talent, il réussit parfaitement dans sa mission d'enseignement et acquiert auprès des jeunes médecins stagiaires un prestige certain.

Le 1^{er} octobre 1970, il prend la direction de la clinique de traumatologie et d'orthopédie de l'hôpital d'instruction des armées « Bégin », nouvellement créé. Il domine avec aisance tous les problèmes inhérents à la mise en œuvre d'un nouveau service et dirige sa clinique avec maîtrise et intelligence.

La chaire de chirurgie d'armée à l'École d'application du Service de santé de l'armée de terre à Paris lui est confiée en août 1973. Brillant chirurgien orthopédiste, chef d'équipe enthousiaste dont la notoriété rejaillit sur l'école, constamment soucieux de progrès techniques, il dirige avec bonheur les jeunes chirurgiens et les fait profiter d'un enseignement continu. Il apparaît comme le chef incontesté de l'école de chirurgie orthopédique du Service de santé des armées à laquelle il apporte par ses qualités profondes un éclat tout particulier.

En 1980, il se porte volontaire pour une mission au sein de l'élément médical militaire d'intervention rapide engagé au Nord Cameroun au profit de réfugiés et de victimes des combats. Dans un contexte conflictuel très marqué, il se distingue par son dévouement et la qualité des soins qu'il prodigue lors de nombreuses interventions pratiquées dans des conditions difficiles.

Il est nommé inspecteur technique des services chirurgicaux le 1^{er} juin 1981 et réussit parfaitement

dans ses fonctions grâce à son haut niveau intellectuel et professionnel. Collaborateur avisé et écouté, plein de bon sens, il sait juger les hommes et les guider. Ses mérites sont récompensés le 1^{er} juillet 1982 par une nomination au grade de médecin général.

En octobre 1984, il est affecté au poste de directeur adjoint du Service de santé des armées où il connaît une réussite totale. C'est une personnalité de premier plan aux exceptionnelles qualités humaines. Étroitement associé à la conduite du service, il en possède les multiples aspects. Sa promotion au grade de médecin général inspecteur le 1^{er} mai 1985 apparaît alors aux yeux de tous comme une juste récompense.

C'est tout naturellement qu'il est choisi, le 21 octobre 1988, pour exercer les responsabilités de directeur central du Service de santé des armées. Ses compétences indiscutables, son sens de la mission et sa connaissance des hommes en font un conseiller tout particulièrement écouté et apprécié du chef d'état-major des armées. Possédant un sens précieux des contacts humains, il suscite par son ouverture d'esprit l'estime générale des milieux militaires et civils.

Après quarante-deux années passées au service des armées et de son pays, le médecin général

inspecteur Miné quitte le service le 31 octobre 1990. Esprit subtil et rigoureux faisant preuve d'une grande sûreté dans la compréhension des problèmes humains, il est demeuré durant toute sa carrière fidèle aux impératifs de l'éthique médicale et de la discipline militaire. Il était membre de l'Académie nationale de médecine, membre de l'Académie nationale de chirurgie.

L'inaction ne pouvant convenir à cet homme d'exception, il assume de 1996 à 2001 la présidence du conseil d'administration de l'association Jean Lachenaud, il fut également Conseiller d'État.

Officier d'élite, praticien hors pair, conseiller expérimenté et avisé, le médecin général inspecteur Miné mérite à tous égards d'être élevé à la dignité de grand officier de l'ordre national du Mérite, il était également commandeur de l'ordre national de la Légion d'honneur, officier des Palmes académiques, de la médaille d'honneur du Service de santé (vermeil). Sur le plan militaire : croix de la valeur Militaire, médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre-agrafe Algérie.

DCSSA



Dévoilement de la plaque inaugurale de la bibliothèque centrale du Service de santé des armées par François Mitterrand, président de la République, en présence du médecin général inspecteur Miné, directeur central du Service de santé des armées, 22 mai 1990.



Hommage à la mémoire du médecin en chef (er)

Yves Gaubert

(1929-2022)



Né avril 1921 à SAFI au Maroc d'un père, ancien lieutenant d'un goum revenu au Maroc après la Première Guerre mondiale comme métayer et d'une mère corse, Yves Gaubert retourne en France au début des années 1930 avec ses parents pour s'installer dans la campagne toulousaine près de Revel. Les prémices de la Seconde Guerre mondiale vont l'inciter à suivre une formation d'élève officier de réserve dans la cavalerie mais après avoir passé un premier bac littéraire en juin 1940 puis un bac scientifique en septembre 1940, il se dirige vers la première année de PCB (Physique-Chimie-Biologie) à la faculté de Toulouse. Le 15 octobre 1941, il intègre l'École de santé militaire de Lyon où il demeure quelques mois avant que la Gestapo ne vienne en occuper les locaux.

Il prenait parfois le temps de me raconter ses débuts dans cette École qui l'a tant marqué: l'accueil où il n'hésite pas à briser une chaise sur le dos d'un ancien qui l'avait un peu malmené lors du traditionnel accueil (et qu'il recroisera en Indochine, au cours d'une opération, ce dernier étant devenu le médecin du 6^e BPC de Bigeard... il s'en faudra de peu qu'ils n'en viennent aux mains!), aux 2 revues de l'École qu'il rédige, il n'hésite pas à donner aux Strasseux de l'École les traits de certains dirigeants nazis dont Adolf... Car effectivement, depuis 1940, il n'accepte pas la défaite et l'occupation de la France. Il a d'ailleurs refusé de signer un document à son incorporation le forçant à prêter allégeance au maréchal Pétain. Cela lui vaudra l'inimitié de son commandant de compagnie mais aussi la sympathie d'un adjudant d'unité qui lui conseillera de prendre rendez-vous avec le médecin

général Gabriel, alors doyen de la faculté de Lyon. Il le rencontre donc début 1942 et celui-ci, appréciant son élégance en habit civil, n'hésite pas à le juger assez efféminé pour séduire certains officiers allemands... Cette entrée en matière ne décourage pas Yves Gaubert et après avoir jugé sa réaction adaptée, le MG Gabriel lui propose de le mettre en relation avec un anglais du SOE. Rapidement formé aux techniques de close-combat, de rupture de filature et de confection de bombes, Yves Gaubert rentre alors dans un double jeu périlleux (étudiant le jour, agent des Anglais la nuit) qui met ses nerfs à rude épreuve jusqu'au jour où il doit sa vie à un prêtre jésuite, le père François Varillon. Ayant sauté en urgence dans un train en gare de Lyon suite à un attentat qu'il vient de commettre, il a juste le temps de cacher son pistolet, qu'il a eu l'imprudence d'amener avec lui, sous la soutane de ce prêtre inconnu assis en face de lui dans le compartiment. Les gendarmes sont déjà en train de fouiller le train! Quelques kilomètres plus loin, le prêtre lui rend discrètement son arme et lui conseille vivement de revenir le voir... Ce jour-là, il décide donc de cesser ses activités au profit du SOE et retrouve François Varillon quelques jours plus tard: il débute avec lui une thérapie pour un véritable état de stress post-traumatique qui s'est installé depuis quelques mois, avec son lot de cauchemars et réminiscences et qui l'accompagnera longtemps après la guerre! Le père le convertit même à la foi chrétienne en le baptisant 3 ans plus tard.

Il n'en oublie pas pour autant ses études et une de ses grandes fiertés reste sa médaille d'or au concours de l'externat des Hospices Civils de Lyon. Il continue donc parallèlement ses études en tant qu'externe de médecine.

Des anecdotes à Lyon, il y en a encore beaucoup d'autres toutes aussi pittoresques mais je me garderai de toutes les relater. Toutefois il aimait aussi évoquer cette nuit de garde au service porte de l'hôpital où il accueille un de ses grands anciens, résistant, qui vient d'être fusillé avec d'autres francs-tireurs partisans (FTP). Celui-ci s'est écroulé miraculeusement sous le coup d'une balle à l'épaule sans lésion pulmonaire sévère. Il parvient à le cacher le lendemain même, hors de l'hôpital, grâce à son réseau.

Car, depuis 1943, Yves Gaubert a intégré l'armée des ombres dans un groupe de FTP, il est devenu chef de section dans le maquis du Vercors qu'il rejoint définitivement à compter de mai 1944. En effet, son portrait-robot est placardé dans les rues de Lyon depuis peu, et sa condamnation à mort par contumace, proclamée

par le tribunal de Lyon 3 jours avant la date de ses fiançailles avec Simone, le pousse à prendre la route de Vassieux-en-Vercors... La suite, nous la connaissons, les planeurs allemands se posent sur le plateau du Vercors en juillet 1944, il s'ensuit des combats au corps à corps et Yves ne doit sa survie qu'au sacrifice d'un des hommes de sa section qui s'interpose devant la baïonnette d'un soldat nazi. Nouveau traumatisme car ce résistant était plus jeune que mon grand-père de quelques mois.

Avec quelques rescapés, il parvient à fuir Vassieux et à rejoindre les maigres éléments du futur bataillon Vercors.

Il participe alors aux combats de la libération, d'abord avec le maquis de l'Ain, en particulier lors des combats de Meximieux en août 1944 (à quelques kilomètres du camp de La Valbonne, siège actuel du régiment médical) qui lui vaudront 2 citations et l'attribution de la croix de guerre 39-45. Il rejoint ensuite l'armée de De Lattre avec le 7^e BCA, d'abord près de Strasbourg puis en Tarentaise. Il termine la Seconde Guerre mondiale en Autriche avant de reprendre ses études.

En 1945, il revient à Lyon pour terminer son externat, valider les cours de l'École du Val-de-Grâce et se marier avec Simone qui peut enfin profiter de son amour de jeunesse, qu'elle admire depuis qu'elle se glissait dans la classe de son père, professeur de physique et proviseur au lycée de Revel, pour contempler ce lycéen attirant toujours tiré à 4 épingles.

Mais ses faits d'armes attisent les jalousies, son incapacité à rester sur les bancs de l'École du Val-de-Grâce après plus de 18 mois de combat exaspère ses professeurs, son absence irrégulière de 1944 à 1945 ne mérite aucune excuse selon la notation qui lui est prononcée fin 1945 par le directeur de l'ESM et lui qui rêve de retrouver les chasseurs alpins se retrouve culot de promotion. Il est donc choisi par... les troupes aéroportées et passe son brevet parachutiste à la CEP de Philippeville en avril 1947 (brevet n°17 742).

S'ensuivent de nombreuses mutations (23 déménagements en 19 ans, selon ma grand-mère!) avant un séjour en Indochine (02/1950 - 05/1952) qui va marquer durablement mon grand-père, tant il est resté nostalgique de ce pays. Affecté au 3^e bataillon du 43^e RIC (puis au 2^e BEP pendant quelques semaines), il est de toutes les opérations de ces 2 unités avant d'être affecté comme médecin-chef du centre de consultation infantile à Saïgon courant 1951 afin de débiter la préparation de l'assistanat de médecine.

Autre anecdote croustillante qu'il m'a souvent racontée: alors qu'il est cité à l'ordre de la division pour ses actions sous le feu avec le 43^e RIC et pour avoir ravitaillé lui-même en médicaments les postes

isolés du bataillon, il est mis aux arrêts à Saïgon après qu'un combattant vietminh capturé l'ait décrit très précisément lors de ses déplacements en jeep en zone insécurisée. En effet, après avoir soigné en vain un enfant d'une dizaine d'années grièvement blessé par un tir d'artillerie lors d'une opération, il a décidé de fournir également des médicaments aux médecins des bataillons vietminh ce qui lui vaut une protection indirecte de la part de l'ennemi lors de ses trajets! Mais le commandant du 3^e bataillon n'est pas disposé à perdre son médecin-chef et force violemment l'entrée de la prison militaire avec son détachement, afin de partir immédiatement en opération avec son toubib!

Revenu en France en 1952, Yves est affecté comme commandant de compagnie à l'ESM et bénéficie d'un logement militaire dans l'infirmerie du camp de La Valbonne d'où il rejoint quotidiennement la rue Berthelot. Cette affectation lui permet de terminer sa préparation au concours de l'assistanat de médecine qu'il réussit brillamment en 1953.

Il est alors affecté à l'HIA Desgenettes puis à l'hôpital militaire de Châlons-sur-Marne (l'actuel Châlons-en-Champagne). Reçu major lors de sa seconde présentation au médicat des hôpitaux (le premier concours lui avait laissé un goût amer car l'échec ne faisait pas partie de sa vie!), il est alors affecté comme médecin-chef des services de médecine de l'hôpital Laveran à Constantine le 15 janvier 1959. Il aimait parler de ses 200 lits de médecine (voire plus), gérés avec les médecins du contingent et quelques assistants. Sa grande fierté est alors son implication dans la prise en charge de l'épidémie d'hépatite A qui frappe l'armée française et génère nombre d'hospitalisations dans son service, dont certaines au stade d'encéphalopathie avancée. Cela lui vaut une nouvelle citation, d'autant qu'il n'hésite pas à répondre aux invitations de ses anciens camarades du 43^e RIC qui l'appellent parfois pour leur rendre visite dans des zones insécurisées, ce qui lui permet d'investiguer les raisons de cette épidémie au plus près des combattants.

Lors du putsch des généraux, il se retrouve une fois de plus aux arrêts pendant une semaine, sa fidélité au général de Gaulle est notoire... Il ressort meurtri de cette période, des membres de l'OAS s'en prennent même verbalement dans les mois qui suivent à ses enfants et quand en janvier 1962, il rejoint l'HIA Robert Picqué en tant que chef du service de gastro-entérologie, ses années dans l'armée sont comptées d'autant que ses convictions gaullistes lui valent l'indifférence de ses collègues bordelais.

Il démissionne donc en 1964 au grade de lieutenant-colonel et s'installe près de Tarbes, où il décide d'exercer comme médecin généraliste jusqu'en 1986, date à laquelle il prend sa retraite officielle.

Je garde le souvenir de sa patientèle, qui venait des 4 coins du département des Hautes-Pyrénées et qui

pour certains ont été mis au monde par ce médecin de campagne un peu particulier. Lors des fêtes de fin d'année, les cadeaux de la part de ses patients étaient chaque année très nombreux (volailles, chocolats, vins...)

D'ailleurs, il ne s'arrête réellement d'exercer la médecine qu'en 2010 car il ouvre en 1987 une consultation au profit des plus démunis au sein du Secours catholique à Tarbes, dont il a été le président départemental pendant plusieurs années.

Car pour cet humaniste qui a tant souffert des violents combats auxquels il a dû participer pendant plus de 15 ans, pour cet interniste qui aimait me montrer (avant que je ne débute mes études à Santé Navale) son appareil de radioscopie qui lui permettait de confirmer ses diagnostics d'insuffisance cardiaque dans une petite salle plombée de son cabinet ou encore son vieil appareil ECG qu'il utilisait depuis

1976, la médecine et le soin constituaient toute sa vie et jusqu'à il y a quelques mois, Yves lisait encore quotidiennement la revue du praticien de médecine générale.

Le décès brutal de Simone en 2014 l'avait beaucoup affecté et Yves avait eu du mal à garder pied tant son chagrin le minait chaque jour.

Il nous a donc quittés le 19 décembre 2022, à l'âge de 101 ans.

Yves Gaubert était officier de la Légion d'honneur, titulaire de la croix de guerre 39-45 étoile de vermeil et étoile de bronze, de la croix de guerre TOE étoile d'argent, de la croix de la Valeur militaire étoile d'argent, de la médaille coloniale agrafe « E.O » et de la médaille commémorative AFN agrafe « Algérie ».

M.C.J. Gaubert

Petit-fils du médecin en chef (er) Yves Gaubert



Hommage à la mémoire du médecin en chef (er)

Claude Gaudiot

(1930-2024)



Claude Gaudiot est né le 30 janvier 1930. Il étudie au collège de Pont-à-Mousson, jusqu'à son baccalauréat, et y rencontre celle qui allait devenir son épouse Maryse.

En 1949 il rentre à l'École du service de santé militaire de Lyon, il est détaché à l'hôpital militaire Sédillot de Nancy. À sa sortie il débute sa carrière dans différentes affectations en Tunisie, en Algérie, à Nancy, à Metz, à Verdun.

Entre 1964 et 1969 il exerce à l'hôpital d'instruction du Val-de-Grâce, d'où il sortira avec le titre de chirurgien. Des affectations aux Antilles, à l'hôpital militaire Legouest de Metz, puis au Burkina Fasso, il décide en 1975 de quitter le Service.

Il prend alors le poste de chirurgien de l'hôpital de Verdun, il cessera son activité le jour anniversaire de ses 65 ans.

Jusqu'à ses dernières années, il occupait encore différentes fonctions dans des associations tout particulièrement au sein de la Société amicale des élèves et anciens élèves des Écoles du service de santé des armées et de l'École du Val-de-Grâce (SEVG) dont il était un administrateur dévoué, présent à toutes les manifestations : au ravivage de la flamme à l'Arc de triomphe à la messe du souvenir au Val-de-Grâce au moment de la Saint-Luc ou à toute autre manifestation.

Très attaché à sa chère Lorraine, en particulier à Verdun, terre pétrie par les conflits du XIX^e et XX^e siècle, il a œuvré avec pugnacité auprès des autorités civiles et du Service de santé des armées à l'élaboration et à l'édification d'une stèle dans les années 1990.

En dehors du Val-de-Grâce c'est le seul monument dédié aux hommes et aux femmes qui ont œuvré au sein du Service de santé et qui sont morts pour la France.

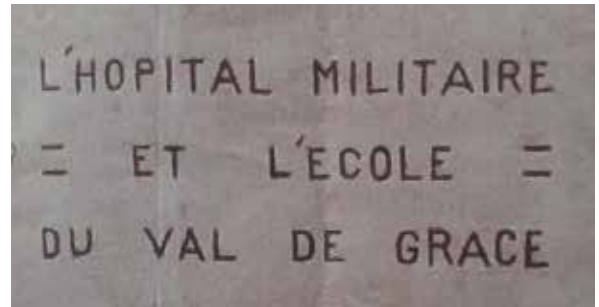
Placé à l'entrée de la ville c'est une « pierre » destinée à rappeler le souvenir de ceux qui ont bravé le danger pour porter secours à des hommes, tombés



dans l'infortune des combats et qui auront répondu à l'injonction gravée dans le marbre « Allez où la Patrie et l'Humanité vous appellent » .

À son initiative en 2018, il intervient auprès du Comité de l'Ossuaire de Douaumont pour une inscription commémorative sous la voûte rappelant le sacrifice de notre École et de l'Hôpital pendant la Grande Guerre.

Pour son service à la Nation, il était chevalier de l'ordre national du Mérite et officier de la Légion d'honneur.



Jean- Jacques Gaudiot
PGI (2^eS) Y. lemontey



Hommage à la mémoire du médecin général inspecteur (2^eS) **Gérald Haguenauer** ((1931-2024))



Le MGI (2^eS) Gérald Haguenauer est décédé le 11 août 2024, sereinement, trois mois à peine après son épouse Francine, tous deux Lorrains, elle de Pont-à-Mousson, lui de Nancy. Tous ceux qui, à la SEVG, n'ont cessé de les croiser et de les apprécier tout au

long de ces décennies où ils ont servi loyalement et avec dévouement notre association, comprendront la force affective de ces départs : un couple exemplaire, discret et solide, qui forçait l'admiration, l'amitié ou l'affection. Ils reposent à Versailles.

Le MGI (2^eS) Gérald Haguenauer naquit le 21 septembre 1933 à Nancy, d'une famille dont il aimait souligner l'attachement à la médecine mili-

taire : son arrière-grand-père, Isidore Heymann, et son parent, Francis Bloch, avaient avant lui fait ce choix d'être médecin dans l'armée de terre. Il passa son enfance et son adolescence à Nancy, puis dans les Monts-du-Lyonnais et à Lyon où il fit ses études secondaires. Il est entré à l'ESSM avenue Berthelot, encore mutilée par les bombardements de 1944, le 1^{er} octobre 1952. Il soutint sa thèse le 17 décembre 1958. Ses qualités illustrent sa vie professionnelle et personnelle.

Fidélité

De ces qualités, c'est elle qui émerge la première. Elle est l'essentiel de sa personnalité, : fidélité à sa famille (ses fils Hervé et Didier, leurs enfants, Charlotte et Floriane chez le premier, Thimotée et Esther chez le second, en témoignent avec tendresse) ; à la tradition (celle de soigner les soldats) ; aux malades (sa raison d'être) ; à la France dans laquelle la terre lorraine est enracinée depuis 1766, mutilée comme le Nord, l'Alsace ou le bassin parisien lors du premier conflit mondial – ce n'est pas rien pour un petit Nancéen élevé dans le culte du souvenir, à deux pas de Verdun ; et à sa culture.

Cette fidélité, ses camarades de promotion en témoignent – il ne manque jamais une réunion – en particulier son cher coturne Pierre Hardel, son ami de toujours. La souligneraient aussi le tant regretté MGA (2^eS) Jean Droniou et sa femme Brigitte, amis très proches de lui, ou la famille du professeur Jacques Pernot, pionnier de la cardiologie militaire moderne qui fut le mentor attentif et affectionné de Gérard Haguenauer ; ou encore les camarades qui l'accompagnèrent le long de sa route dans le SSA, jusqu'à l'HIA Bégin où, en 2^e section, il continua de consulter pendant 20 ans ! L'y côtoyer fut un honneur ; et plus encore, un bonheur.

Fidélité à l'HIA Percy où il exerça si remarquablement de 1963 à 1983 : nommé par concours assistant de médecine (1963), puis pneumologue des hôpitaux des armées (1968), il y fut adjoint au chef des services médicaux – Jacques Pernot justement –, adjoint du service de pneumologie puis chef du département d'hémodynamique cardiaque et pulmonaire, tandis que son cher Jean Kermarec modernisait si remarquablement le service de pneumologie. Il y fut nommé chef du service de rééducation fonctionnelle, à une époque où la rééducation s'affirmait aussi comme un élément clé du traitement des affections cardio-pulmonaires, pas seulement orthopédiques ou neurologiques. Le notateur soulignait « sa très haute technicité, son sens clinique aiguë, son jugement sûr, son entier dévouement, son dynamisme, (qui en faisaient) un clinicien de grande classe, l'un des chefs de file de la pneumologie dans les armées. ».

Suprême fidélité au SSA, ce clinicien né, aimant ses malades qui le lui rendaient bien et l'exercice médical hospitalier, accepta d'embrasser une dernière partie de carrière à la direction centrale du SSA (bureau de politique hospitalière, 1983, adjoint puis chef de bureau), puis comme médecin-chef du CHA Hippolyte Larrey à Toulouse (1987) où « sa ferme autorité, ses actions réfléchies soutinrent son sens élevé des relations humaines. » Devenu directeur adjoint (1990) puis directeur régional du SSA de la région atlantique à Bordeaux (1992), il termina sa carrière le 31 août 1994.

Humilité et altruisme

Cette fidélité s'appuyait sur un trait bien plus rare, et qui suffirait à définir notre héros – qu'il me permette de l'appeler ainsi, tant pis, puisqu'il s'agit de l'humilité. Toute sa vie, cet homme au visage et au sourire lumineux, cette petite silhouette pressée qui savait pendre le temps auprès des plus démunis, des plus souffrants, des plus accablés de difficultés, n'avait qu'un souci : dans la discrétion, servir. Avant le service, avant le système, avant la société, servir l'Individu auquel son comportement quotidien si respectueux, conférait une sorte de majuscule. Et cette humilité s'appuyait sur une pudeur consubstantielle à sa

personnalité, que ce soit au travail, en société ou dans sa vie familiale – lui si fier, pourtant, de ses enfants et petits-enfants ; une pudeur avare de mots, parfois peut-être de ceux qu'on attend si l'on fait fi de cette pudeur...

Derrière ce tempérament avenant et chaleureux tourné vers l'Autre, il y avait comme un effacement, un retrait volontaire, ou plutôt spontané, qui n'était que générosité, et pas simple courtoisie : ils faisaient place à l'interlocuteur et lui offraient l'essentiel. Cet homme discret, attentif, épris de philosophie, n'aurait pas détesté – mais sa pudeur l'aurait-elle accepté ? – qu'on rappelle à son propos Emmanuel Lévinas, si soucieux du visage d'autrui.

Courage et humanité

Sa carrière militaire débuta dans la bousculade des événements d'Algérie, à sa sortie de l'ESSM. Il est immédiatement affecté au 129^e régiment d'infanterie en Algérie. Il est rapidement cité à l'ordre de la brigade : « Fait preuve d'une compétence et d'un sens de l'humain remarquables et prend une part importante dans la pacification des populations. S'est distingué par une rare conscience professionnelle et son plus total mépris du danger. » Ainsi reçoit-il la croix de la Valeur militaire, dont il devait être fier, comme de la médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre qu'il reçut aussi ; au moins autant que de la Légion d'honneur (Officier), de l'ordre national du Mérite (commandeur), de la médaille d'honneur du SSA échelon argent. Son courage forçait l'admiration.

Ce n'est qu'à l'issue de ce séjour qu'il accomplit son stage à l'École d'application du service de santé militaire au Val-de-Grâce, après lequel il est renvoyé en Algérie, cette fois au profit essentiel des populations civiles, comme médecin-chef de place au Sahara, successivement à Taghit, Colomb-Béchar puis Timimoun. Les notateurs le souligneront : « D'un dévouement absolu et d'une grande valeur technique, il acquiert rapidement la reconnaissance des malades et l'estime de ses supérieurs. » Au courage s'ajoutent une profonde humanité et un dévouement absolu, qui seront le socle de toute sa carrière de praticien. Au retour, pendant les neuf mois (1963) où il poursuivait sa préparation à l'assistanat de médecine des hôpitaux militaires, il fut le jeune médecin-chef du centre d'instruction et de spécialisation de l'ALAT (CISALAT) à Essey-le-Nancy dont le chef de corps le qualifie « d'équipier modèle. »

Mais il est un moment de sa carrière de tout jeune spécialiste de pneumologie, fraîchement nommé au concours des hôpitaux des armées que ne cite pas, si curieusement, l'ordre du jour 12/94 du directeur central : ce sont les trois mois qu'il passa fin 1968

au Gabon, à Libreville, au sein de l'Élément militaire médical d'intervention rapide (EMMIR). Il s'agissait d'intervenir au profit des enfants victimes du terrible épisode de famine sévissant dans la province du Biafra au Nigeria. Ce drame l'a marqué à vie. Il tenait à son souvenir et regrettait que cet ordre du jour ne le mentionne pas. Car il le garda comme l'un de ses guides de vie et de morale du soignant. Il en parlait avec autant de discrétion que d'émotion.

Autres qualités: savoir, pionnier, homme de culture

Cet homme qui fut un véritable chef, en Algérie et au Sahara, au CISALAT, puis comme adjoint ou chef de service, médecin-chef d'hôpital et enfin directeur régional du SSA, fut un humaniste, épris de connaissances, et tout d'abord médicales. Il est de ceux pour qui les connaissances classiques ou modernes, la culture générale et l'amour des arts contribuent à former l'esprit et à construire et entretenir l'empathie indispensable à la prise en charge des malades.

En médecine il se distingua au milieu des années cinquante par son succès au concours difficile et sélectif de l'externat des hôpitaux de Lyon, où, auprès des meilleurs maîtres, il apprit avec avidité l'essentiel de la médecine au chevet du malade. Il poursuivra cette voie par ses succès remarquables aux différents concours des hôpitaux militaires.

C'est là que sous l'autorité intellectuelle forte et incitative de Jacques Pernot, il devient un spécialiste du cathétérisme cardiaque et pulmonaire: il est à l'HIA Percy le responsable de cette technique lourde et pointilleuse; il l'exerce avec ses amis, le regretté Jean Droniou et le délicieux Jean-Claude Duret, lui aussi disparu. Pionnier de la cardiologie interventionnelle naissante en milieu militaire, il le resta quand Jacques Pernot, auteur d'un livre et d'un enseignement remarquables d'électrocardiographie, avec lui, mais aussi Droniou et Duret, se lança avec autorité

dans la révolutionnaire échographie cardiaque qu'ils avaient initiée, calquée sur l'usage du sonar en détection sous-marine, dans la deuxième moitié des années 1970 elle est devenue d'un usage si répandu que sont parfois oubliés l'auteur et l'équipe originels de cette méthode si attachée à l'HIA Percy.

Sa culture et son amour des arts, qu'il partageait avec sa femme et leurs enfants, deux des sources de sa finesse d'esprit et de jugement, passaient par la littérature, la philosophie, la musique: il jouait de la trompette et du violon, mais surtout, jusqu'à ses dernières semaines de vie, de la flûte traversière malgré, dues à l'âge, quelques difficultés du côté des épaules et du cou qui ne l'arrêtaient pas: elles aussi, il les surmontait comme il surmonta chacune des difficultés rencontrées tout au long de sa vie. Ajoutons à cela sa grande connaissance du cinéma et des championnats de football – il restait un ardent supporter de l'Olympique lyonnais... Éclectique aussi, cet humaniste!

Il quitta le service, le 31 août 1994, devant les troupes rassemblées à Libourne à l'École où les médecins, pharmaciens et vétérinaires du contingent faisaient leur formation militaire de base. Le directeur central résumait alors la vie professionnelle du médecin général inspecteur G rald Haguenauer: « Officier d' lite au contact des m decins d'unit  et du commandement, exceptionnelles qualit s morales et professionnelles. Humaniste, cultiv , homme de grand conseil et de bon sens, tr s  coute  et appr ci . » Tout est dit... Fermez le ban!

Le pr sident, le bureau et les membres de la SEVG, adressent aux enfants et petits-enfants du MGI (2 S) Haguenauer l'expression de leur affectueuse et reconnaissante sympathie.

MGI (2 S) Fran ois Eulry

Membres de SEVG d c d s fin 2023   novembre 2024

Jean-Louis ANDR 
Robert ASTRUC
Gilles ATTALI
Pierre BONNARDOT
Jean-Pierre BONSIGNOUR
Marie-H l ne
BOUQUENNE-CHAZALVIEL
Jean-Pierre CAMPANA

Jean CHEDRU
Yves Gaubert
Claude GAUDIOT
Claude GIUDICELLI
G rald HAGUENAUER
Charles LOMBARD
F lix MATHIEU

Ren  PERLES
Georges QUITANE
Louis Georges REMY
Bernard ROMANI
Michel SAIGAULT
Roland SAUVAGET
Paul SOURDOIS

 l ve des  coles militaires de sant  de Lyon Bron, d c d e

Solenne GAUTIER

L'an pass  une erreur c'est gliss e concernant l'A.M .SELDEN il faut lire SELDEN Alexandrine et non Alexandre.

En mémoire des médecins de la Légion étrangère morts pour la France en Indochine - 1946-1955



Jean-Marie Dumas
MPLF 1948



Bernard Gateau
MPLF 1949



Roger Asquasciati
MPLF 1950



Pierre Gontier
MPLF 1951



Jean-David Loup
MPLF 1951



Jean Grémillet
MPLF 1952



Jacques Nicolas
MPLF 1954



Léon Staerman
MPLF 1954

Deuxième partie

La première partie a retracé le parcours des médecins J-M Dumas, B.Gateau, R.Asquasciati P.Gontier, la deuxième partie retrace le parcours des médecins :J-D Loup, J.Grémillet, J.Nicolas, L.Staerman.

« *Le mérite [du soldat] est d'aller sans faillir au bout de sa parole tout en sachant qu'il est voué à l'oubli* ». ¹ Antoine de Saint-Exupéry

Qui se souvient de la guerre d'Indochine? De la route coloniale N° 4, (RC4)? De Diên Biên Phu? Qui parle encore d'Indochine? Qui évoque Saïgon? Plus grand monde...

L'Indochine n'était pas que le Vietnam d'aujourd'hui: c'était le Tonkin, l'Annam, la Cochinchine, le Cambodge et le Laos; et Saïgon n'était pas Hô Chi Minh-Ville!

Et pourtant! Nous ne devons pas oublier le sacrifice de tous ceux qui, Français, étrangers, Indochinois, sont allés jusqu'au sacrifice suprême, ont été atteints dans leur chair ou, pour les derniers survivants, gardent encore des séquelles de leur engagement au service de la France, pour une guerre qui, lointaine, était déjà à l'époque qualifiée par certains de "coloniale" donc d'injuste...

Le médecin militaire doit se rappeler que, lui aussi, bien que non combattant, est un soldat et l'élève officier en École de santé, qu'il n'est pas un étudiant comme les autres.

Il doit l'apprendre dès son intégration, par l'exemple de ses anciens, par les valeurs transmises, par l'acculturation et l'adaptation à ce milieu particulier qu'il rejoint par choix. Il se doit de le savoir. Et de ne pas l'oublier.

Dès le lendemain de la capitulation japonaise en août 1945, le Viêt-Minh, mouvement nationaliste, communiste et indépendantiste, entreprend la lutte armée contre la France.

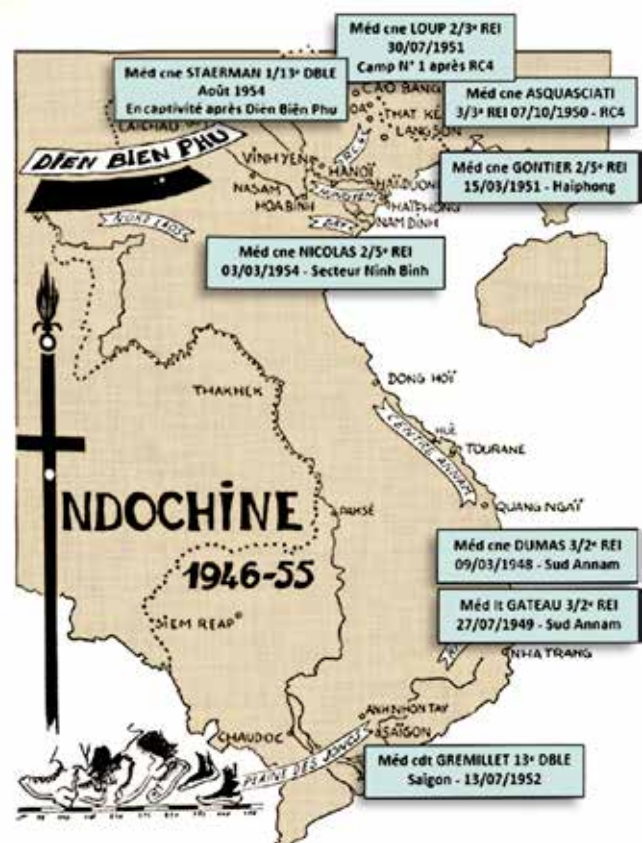
De septembre 1945 au cessez-le-feu de 1954, près de 500 000 militaires débarquèrent en Indochine dont plus de 70 000 légionnaires. On estime à près de 50 000 le nombre de tués ou de disparus parmi ceux venus de Métropole.

Créée le 10 mars 1831, la Légion étrangère a été de tous les combats. De Sébastopol (Crimée 1855) à Camerone (Mexique 1863), de la conquête de l'Afrique du Nord à celle du Tonkin, des plaines de Champagne de 1914 au désert de Bir-Hakeim en 1942, de la fin de l'Indochine à la fin de l'Algérie... Elle continue aujourd'hui sur tous les théâtres!

C'est toujours une force combattante de soldats professionnels de l'armée de terre fascinants, suscitant les questions, attisant l'imagination, ne laissant jamais indifférent.

« *L'aventure indochinoise coûtera à la Légion 309 officiers [dont 4 chefs de corps], 1 082 sous-officiers et 9 092 légionnaires* »². Plusieurs milliers furent blessés. Cette guerre fut la plus sanglante de toutes les campagnes de la Légion étrangère.

Le corps médical a été à ses côtés comme à celui de tous les soldats d'Extrême-Orient, « *appelé à servir en tout temps et en tout lieu* »³.



Il y avait presque toujours un médecin par bataillon, unité opérationnelle de 800 à 900 hommes, en plus de tous les médecins qui œuvraient dans les infirmeries, les dispensaires, les hôpitaux et de l'ensemble des personnels du Service de santé, hommes et femmes, officiers, sous-officiers et soldats.

Plus d'une soixantaine de médecins périrent en Indochine⁴ et parmi eux huit médecins servant à la Légion étrangère sur la vingtaine – mais probablement plus en réalité – morts pour la France dans les rangs de la Légion depuis sa création en 1831. « *Quant aux infirmiers et auxiliaires sanitaires tués au combat, on ne saurait les dénombrer* »⁵.

Qui étaient ces huit médecins, dont sept étaient d'active et un de réserve?

Cinq sortaient de l'École de santé de Lyon, deux de "Santé navale" à Bordeaux et un était un médecin civil contractuel, assimilé au grade de médecin capitaine.

Cinq étaient du corps de santé métropolitain, deux du corps de santé colonial et un médecin de la marine avait été détaché auprès de l'armée de terre.

³ Art. 7 du Statut général des militaires

⁴ Grimaldi, François-Marie. *En souvenir des médecins et des pharmaciens morts en Indochine entre 1940 et 1955.*

<http://aaap13.fr/asso/documentation/dos/GRIMALDImedDCDindo.pdf>

⁵ Maurin, Jean. *Képi-blanc Magazine* N° 808 - avril 2018.

¹ *Citadelle*, Gallimard, 1948.

² Gaultier L. & Jacquot C. *C'est la Légion* - Ed. Sofradif, 1972.

Si à leur mort, deux avaient plus de 40 ans, la moyenne d'âge des six autres était de 28 ans et demi !

Enfin, le plus âgé était médecin commandant, six étaient médecins capitaines et le plus jeune, médecin lieutenant.

Avaient-ils succombé à la belle affiche de recrutement qui, sur fond de temple d'Angkor Vat, au Cambodge, promettait à ceux qui embrassaient « la carrière de médecin colonial, avec la perspective de magnifiques voyages... De belles situations matérielles, de hautes satisfactions morales, professionnelles et un avenir honorablement assuré » ?



En 1930, Pierre Bonnette (Lyon 1889), médecin ayant lui-même servi dans la Légion, écrivait déjà que « le médecin de Légion doit réunir, à un bon savoir professionnel, des qualités physiques et morales bien trempées. Il doit avoir une certaine habitude de la troupe et des notions assez étendues sur les maladies exotiques... qu'il sera un jour appelé à traiter et à combattre... ». Il ajoutait que « pour apprécier les légionnaires, il faut les connaître, vivre au milieu d'eux, les voir à l'œuvre et les aimer »⁶.

Tout est dit. Ces huit médecins ont tous aimé leurs légionnaires... Et ils n'ont fait "que" leur travail !



6 Bonnette, Pierre. *L'œuvre des médecins militaires pendant la conquête de l'Algérie* - Tours 1930.

JEAN LOUP, médecin capitaine au II/3^e REI Mort pour la France en captivité le lundi 30 juillet 1951



J. Loup® ESA Lyon.

Le médecin lieutenant Loup est fait prisonnier le 18 septembre 1950 lors de la chute de Dong Khé. Ce poste-clé de la Haute région du Tonkin est situé entre Cao Bang au nord, Langson au sud et la frontière chinoise à l'est.

C'est le début de ce qui deviendra la bataille de la route coloniale N° 4, le désastre de la RC4. C'est le

début de son calvaire personnel...

Arrivé en Indochine il y a deux ans, il lui restait moins de six mois avant de rejoindre sa femme et son fils en Métropole.

Jean, David, Frédéric Loup est né le 23 juillet 1922 à Saint-Côme-et-Maruejols (Gard), à une dizaine de kilomètres à l'ouest de Nîmes. Après son bac et une année de PCB⁷, il passe le concours d'entrée à l'École du service de santé « civil »⁸ de Lyon en 1942.

Il poursuit ses études pendant la guerre et soutient sa thèse à Lyon en 1947 sur « Les indications et résultats du traitement du cancer du plancher de la bouche d'après 236 observations ».



École du Val de Grâce

Ayant choisi les troupes métropolitaines plutôt que la « Coloniale », il passe le 1^{er} semestre de l'année 1948 en stage à l'École d'application du service de santé de l'armée de terre au Val-de-Grâce à Paris. Lors de l'amphi-garnison, il choisit l'Extrême-Orient, où il y a quelques postes pour les métr⁹. Il sait parfaitement

que le mouvement nationaliste vietminh devient de plus en plus virulent.

Il embarque à Marseille le 4 septembre 1948 sur le « S/S Pasteur »¹⁰, laissant dans le Gard son épouse Eliane et son jeune fils.

Médecin lieutenant, il voyage en 1^{re} classe. Il retrouve à bord 4 camarades sortant eux du « Pharo », l'École d'application du service de santé des troupes coloniales à Marseille: Paul Hivert et Bernard Lagabrielle avec lesquels il était à Lyon, Arnaud de

7 Certificat d'études physiques, chimiques et biologiques (PCB) nécessaire pour débiter les études de médecine.

8 L'École du service de santé militaire avait été « civilisée » pendant la 2^e Guerre.

9 Militaires des Troupes métropolitaines par opposition aux « Colos », ceux des Troupes coloniales.

10 Steamer-ship qui assurera le transport de troupes vers l'Asie du sud-est à partir de 1945 et le rapatriement de très nombreux blessés.

Jauréguiberry et Pierre Giudicelli¹¹ de la promo 1942 de Santé navale sortant de Bordeaux. La joyeuse bande des toubibs, officiers certes mais toujours un peu carabins, entretient l'ambiance à bord et se lie d'amitié avec les autres lieutenants.



Le Pasteur

Après les escales inoubliables qui mènent vers l'Indochine, ils arrivent de Saigon ou plutôt au cap Saint-Jacques. Le paquebot ne pouvant remonter la rivière de Saigon les transbordements se font au mouillage forain. Un médecin de la direction du Service de santé monte à bord et leur apprend qu'ils sont tous désignés pour le Tonkin. Ils poursuivent donc le voyage et débarquent à Haiphong fin septembre, non sans avoir admiré malgré la brume coutumière en cette saison, les rochers vertigineux couverts de jungle de la sublime baie d'Along.

Ils prolongent ensemble leur voyage en train et c'est enfin, Hanoi, capitale du Tonkin, de l'Indochine du nord selon l'appellation militaire. Le cérémonial est bien rodé. Ils sont reçus par le directeur du Service de santé de l'Indochine du nord, le médecin colonel Xavier Sainz qui leur recommande d'aller se présenter à leurs anciens des hôpitaux, de l'Institut Pasteur, de la pharmacie centrale et aussi aux médecins des unités. Contacts toujours utiles et riches en transfert d'expérience.



3° REI

Le 29 septembre 1948 Jean Loup est désigné pour servir au 3° REI stationné depuis un an à Cao Bang, sur la RC4. Il est très fier de rejoindre cette unité prestigieuse.

En charge du 2° bataillon, il est tout de suite mis dans le bain : il suit son unité dans tous ses déplacements opérationnels. Et ils sont fréquents.

Il apprend que son camarade de promotion Roger Asquasciati, bien qu'ayant choisi la Coloniale, est affecté dans la Légion depuis le mois de juin 1948, au 3° bataillon du 3° étranger. Ils se croisent de temps en temps avec beaucoup de plaisir évoquant leurs souvenirs de la boîte...

Loup commence à bien connaître la Haute région : That Khé, Dong Khé, et les petits postes fortifiés intermédiaires de la RC4. entre Cao Bang et Langson,

tenus pour certains par un bataillon, pour d'autres par une petite compagnie. Les unités de légionnaires et de tabors se succèdent dans ces garnisons perdues au fond des vallées surplombées de pitons calcaires, accrochées sur les pistes abruptes au-dessus des gorges ou tenant des cols exposés.

Fin 1949, il est à That Khé où les 2° et 3° bataillons du 3° REI cohabitent. Son camarade du « Pasteur », le médecin lieutenant Pierre Giudicelli de passage avec le 6e Groupe de spahis marocains à pied écrit :

« Loup et moi partageons la même chambre assez sommaire (mais en dur) dans les restes de la petite citadelle de That-Khé » et ajoute « [qu'] une pièce de 105 [est] installée juste à côté de l'infirmerie du II/3° R.E.I., au grand mécontentement de Loup qui veut faire mettre une pancarte : " Hôpital. Silence " »¹²

En mai 1950, le poste de Dong Khé tombe aux mains des Viets puis est repris. Le 8° Tabor s'y installe.

Le 6 septembre 1950, les tabors sont relevés par 250 hommes des 5° et 6° compagnies du II/3° REI. Le médecin lieutenant Loup les accompagne. Les premiers jours s'emploient à renforcer le dispositif défensif. Un donjon, la tour-réduit, surmonte le poste.



Tiré de « L'espoir meurt en dernier ». B. Grué. Ed. Rocher 2014

Dix jours plus tard, au petit matin, le Vietminh déclenche une nouvelle et très violente offensive. Le combat est intense et après cinquante heures d'un combat se terminant au corps à corps, la citadelle de Dong Khé tombe le 18 septembre.

« Le médecin lieutenant Loup est un des premiers blessés », mais bien qu'atteint au thorax, « le médecin et les infirmiers ne cessent de donner des soins aux blessés qui affluent ».¹³

« Mais il est le seul médecin. Le poste est isolé et ses compagnons de combat comptent sur lui : beaucoup, sans doute, auront besoin de lui, car la bataille est rude. Sans se soucier de sa propre blessure, malgré sa fatigue, et son état, il prodigue

¹¹ Giudicelli, Pierre. « Médecin de bataillon en Indochine. 1947-1951 » Ed. Albatros. 1991.

¹² Ibid : Giudicelli, Pierre.

¹³ Monnet. Magazine Képi Blanc. N° 189 Noël-Janvier 1963. p 50-53.

ses soins aux 140 blessés du poste et cela jusqu'à épuisement. En effet, il a perdu connaissance lorsque, avec ses frères d'armes, il est fait prisonnier, le 18 septembre 1950 ».¹⁴

Le journal des marches et opérations du 3^e étranger résume :

« La garnison de Dong Khé attaquée depuis le 16 septembre par des moyens extrêmement puissants, tombait le 18 septembre malgré l'admirable résistance des légionnaires du bataillon. Sur 266 gradés et légionnaires l'on compte 86 tués et 140 blessés. Très peu ont pu rejoindre That Khé ».

Fait prisonnier avec tous ses camarades, après plusieurs jours d'une errance épuisante, semblant tourner en rond, ils atteignent un camp où sont regroupés les officiers et les cadres qui sera connu sous le nom de « Camp N° 1 ».

Détenu, il assure les soins des blessés et des prisonniers, aidé ensuite par ses camarades médecins faits prisonniers début octobre 1950 sur la RC4.

Le médecin capitaine Georges Armstrong du 3^e BCCP¹⁵ écrira à sa libération en septembre 1954 :

« À notre arrivée au camp (octobre 1950), le médecin lieutenant Loup (fait prisonnier à Dong Khé en septembre 1950) s'occupe de l'infirmerie. Il ne dispose que de quelques médicaments et jusqu'en décembre 1950, restera en fonction ».¹⁶



Les médecins du camp N° 1 « croqués » par le Cne Jacques Vollaire du II/3^e REI.

De gauche à droite : Guy Iéhlé, Jean Loup (avec la barbe) Pierre Pédoussaut (en tenue para, « peau de saucisson », Max Enjalbert, Georges Armstrong, Joseph Thomas-Duris, Jean Noirot. Dessin tiré du « Rapport sur l'activité du Méd. Cne Armstrong durant sa captivité... ». IndoEditions 2015

Jean Loup apprend avec beaucoup de tristesse la mort au combat le 7 octobre de son camarade de la promo 42, de son frère d'armes du III/3^e REI, Roger Asquasciati. Lui a eu la chance de n'être « que blessé ».

Nommé médecin capitaine en captivité, son état se dégrade.

Il meurt le 30 juillet 1951 au camp N° 1 de malnutrition, du bérubéri, du palu, d'amibiase et surtout d'une spirochétose¹⁷, dont il avait lui-même évoqué le diagnostic. Georges Armstrong écrit encore à propos de la spirochétose : « Maladie mortelle contre laquelle nous n'avons également rien pu faire. L'évolution fut normale et nous avons assisté impuissants à la mort de nos deux camarades. Certes il fut demandé, mais sans aucun espoir, de la pénicilline. Nous ne la reçûmes jamais ».¹⁸

Le 23 juillet 1951 Loup n'avait pas été en état de fêter ses 29 ans !

Il est inhumé à proximité du camp, au lieu-dit Ban Viet dans l'arrondissement de Trùng Khanh Phu. Quatre de ses camarades de captivité l'y rejoindront.

Jean Loup sera promu chevalier de la Légion d'honneur à titre posthume avec attribution de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec palme.

La promotion 1957 de l'École de Lyon honorera son nom en le prenant pour parrain.

Lors du baptême de la promotion « Médecin capitaine Loup », le 13 mars 1958, son épouse leur remettra le fanion aux couleurs de la Légion étrangère et son fils d'une dizaine d'années recevra sa Croix de guerre TOE.

Le nom de Jean Loup sera rappelé avec ceux de tous les « Médecins des bataillons de la RC4 » lors du baptême, le 18 octobre 2003, de la promotion 2002 de l'École du service de santé des armées de Lyon-Bron (Voir supra : Asquasciati).



Promotion Lyon 1975 © L. Aigle, L. Foglierini



Promotion Médecins de la RC4 Lyon 2002 ©FM Grimaldi

14 Extrait du de l'allocution prononcée le 13 mars 1957 par le médecin général Giraud, directeur de l'École du service de santé militaire à l'occasion du baptême de la promotion qui portera son nom.

15 3^e bataillon colonial de commandos parachutistes.

16 Rapport sur l'activité du Méd. Cne Armstrong durant sa captivité. 1950-1954. Indo Editions 2015.

17 Maladie infectieuse dont la forme ictéro-hémorragique non traitée est le plus souvent mortelle par insuffisance rénale aigüe et/ou par hémorragies massives.

18 Ibid : Rapport Armstrong.

JEAN GREMILLET, médecin commandant (TA)¹⁹

Ancien médecin-chef de la 13^e DBLE

**Mort pour la France le dimanche
13 juillet 1952**

**De la drôle de guerre à celle d'Indochine,
en passant par le Petit Prytanée !**

Jean Gremillet est dans sa 45^e année lorsqu'il débarque à Saigon en mai 1951. Médecin des troupes métropolitaines, c'est son premier séjour en Extrême-Orient : c'est en fait son premier séjour Outre-mer. Mais il a déjà une vraie expérience de la guerre !

Nommé médecin-chef de la 13^e demi-brigade de Légion étrangère, la 13^e DBLE, la « 13 », il a quitté ce poste depuis quelques mois, lorsqu'il meurt le 13 juillet 1952 à la suite d'une embuscade.

Jean, Paul, Louis Gremillet naît le 23 novembre 1906 à Rambervillers, ville de 5 000 habitants du nord du département des Vosges où son père, lieutenant au 17^e bataillon de chasseurs à pied est affecté. Au gré des mutations, il découvre avec ses deux sœurs aînées, Geneviève et Marianne, les garnisons de l'Est de la France jusqu'en 1914. Il a 12 ans quand en 1918 la famille regroupée s'installe à Strasbourg où il passe son bac. « Ce grand garçon mince et racé, aux yeux pétillants de malice »²⁰ voulait faire médecine.



Jean & Gabrielle Gremillet ©Famille Gremillet-Vilmain

Nommé sur concours élève de l'École de santé militaire de Lyon en 1927, il est aussitôt détaché à Strasbourg où il poursuit ses études. Externe des hôpitaux, il soutient sa thèse le 18 décembre 1931 sur la « Contribution au traitement général des infections septicémiques ».

Après son stage à l'École d'application du service de santé de l'armée de terre au Val-de-Grâce au cours

¹⁹ TA : Au Tableau d'avancement. Il devait passer médecin lieutenant-colonel dans le courant de l'année 1952.

²⁰ Allocution du médecin général inspecteur Boron lors du baptême de la promotion « Méd. cdt. Gremillet » le 27 avril 1967.

du 1^{er} semestre 1932, il est affecté à Metz à l'hôpital Plantières²¹ puis au 39^e régiment d'artillerie. Il se marie en février 1933, mais le couple n'aura pas d'enfants.

Promu médecin capitaine en 1936 et muté au 30^e dragons qui prend l'appellation de 8^e groupe de reconnaissance de corps d'armée en 1939, c'est avec cette unité qu'il entre en guerre. Il sera cité à l'ordre de la brigade en assurant « à lui seul l'évacuation des blessés d'une grande unité voisine sous le bombardement de l'aviation ». Le 20 juin 1940 en soignant des cavaliers blessés, il est fait prisonnier à Socourt, à quelques kilomètres à l'est de Rambervillers où il était né 34 ans auparavant.

Il est maintenu en captivité un an. Au camp de Lunéville comme aux frontstalag de Langres, de Compiègne et de Besançon, il s'occupe de ses camarades plus avec ses qualités humaines qu'avec les moyens qu'il n'a pas, avant d'être libéré à Vesoul le 28 mai 1941.

Il est alors affecté au Centre d'hébergement des rapatriés de Belfort puis à l'hôpital Bégin à Saint-Mandé-Vincennes.

En septembre 1942 il est nommé médecin-chef du « Petit Prytanée national »²². Comme l'École du



*Petit Prytanée
Briançon*

service de santé, le Prytanée a perdu le qualificatif de « militaire » et vient de s'installer à Briançon occupé par l'armée italienne puis allemande, dans l'ancienne caserne du 159^e régiment d'infanterie alpine. Jean Gremillet a la responsabilité des 450 élèves du secondaire. Secrètement il se rapproche du maquis des Hautes-Alpes qu'il

rejoint, devenant pendant plusieurs mois le médecin des maquisards.



*Petit Prytanée de Briançon :
J. Gremillet au 1^{er} rang 2^e à partir de la gauche*

²¹ Connue aussi sous le nom d'hôpital militaire Legouest.

²² Le Prytanée national militaire, créé en 1604, a dû quitter La Flèche (Sarthe) après l'Armistice de 1940. Installé à Valence, les classes secondaires seront regroupées à Briançon en septembre 42 sous le nom de « Petit Prytanée ». Les classes préparatoires du « Grand Prytanée » resteront à Valence avant leur retour dans la Sarthe. Réunies en 1945, ces deux entités redeviennent le Prytanée national militaire.

Promu médecin commandant en 1945, il est affecté successivement à Saumur, puis dans les troupes d'occupation en Allemagne à Berlin. Partout il est estimé. Poursuivant sa carrière métropolitaine, Jean Gremillet revient à Strasbourg en 1949 comme médecin-chef du 152^e régiment d'infanterie, le 15/2 surnommé aussi le « Régiment des Diables rouges ». Ses qualités en font un médecin particulièrement apprécié des familles. En somme une vie « ordinaire » de médecin militaire...

Mais il est attiré par l'Extrême-Orient. Il veut vivre et partager cette expérience avec ses camarades...

En février 1951, il se porte volontaire pour l'Asie du Sud-est car il voit « tout le monde y fiche le camp et pour couronner l'édifice toi-même » écrit-il à son neveu Philippe Vilmain. Très rapidement, il est enfin désigné.

Le 11 avril 1951, accoudé au bastingage du « S/S Montbéliard », il est souriant en quittant les quais de La Joliette à Marseille, même s'il laisse à Strasbourg son épouse Gabrielle. Le confort de ce « Liberty-ship » cédé par les USA aux « Chargeurs réunis » est tout relatif, même s'il voyage en 1^{re} classe...



Jean Gremillet
©SHD

Il va découvrir la « Ligne de l'Indochine », succession d'escales dont tous maintenant parlent : les « colos » comme les « métros »²³. Ils mettent un mois avant d'arriver à Saigon le 12 mai 1951. Cela leur permet une accoutumance progressive au climat tropical qui les attend.



13^e DBLE
©Grimaldi

Comme le veut la tradition, mais surtout parce que cela a un réel intérêt relationnel, il fait le tour des popotes médicales de la grande ville de Cochinchine.

C'est seulement ensuite qu'il rejoint la « 13 » dans le secteur de Dau Tieng (Cochinchine) à une soixantaine de kilomètres au nord-ouest de Saigon.

« La Phalange magnifique »²⁴, plus jeune des unités de Légion, s'est illustrée à Narvik et à Bir Hakeim. Elle a déjà perdu deux de ses chefs : le premier, le lieutenant-colonel Dimitri Amilakvari en 1942 à El Alamein en Egypte ; le second, le lieutenant-colonel Gabriel Brunet de Sairigné en mars 1948, dans le secteur de Dalat en Annam.²⁵

Bien accueilli à la popote des officiers supérieurs, Jean Gremillet participe chaque fois qu'il le peut aux opérations, remplaçant les médecins des bataillons, s'attirant le respect amical et respectueux des jeunes légionnaires.

Malheureusement, en fin d'année 51, il ne peut refuser son ordre de mutation. Il a cependant eu le temps de se forger de solides amitiés en s'étant vite intégré à cette unité prestigieuse. Il va assurer à Bien Hoa (Cochinchine), les fonctions de médecin-chef du secteur et « la chefferie d'un important hôpital de campagne où se trouvait une situation difficile à redresser dans tous les domaines (organisation, traitement, personnel) »²⁶.

Pensant à « Gaby », son épouse, il positive en envisageant un séjour dorénavant moins dangereux ! Et puis il a été inscrit au tableau d'avancement pour le grade de médecin lieutenant-colonel en décembre 1951. Il remplira donc sa nouvelle mission avec « Honneur et Fidélité », comme un vrai légionnaire !

Il s'emploie au cours du 1^{er} semestre 1952 à réorganiser l'hôpital de Bien Hoa à sa main. La responsabilité du secteur nécessite aussi l'inspection des infirmeries des unités alentour. Ces rencontres avec les jeunes médecins et les infirmiers sont toujours riches et lui apportent beaucoup.

Le 9 juillet 1952, le médecin colonel Dumas, directeur du Service de santé des troupes françaises d'Indochine du Sud, écrira que « cet officier excellent [m'] a rendu de très grands services en redressant rapidement une situation précaire. Sa réussite a été totale dans tous les domaines, technicité, organisation, administration »²⁷.

Le samedi 12 juillet 1952 dans la soirée, au retour d'une courte sortie, Jean Gremillet rentre vers Bien Hoa. La nuit est tombée et le Dodge 4x4 dans lequel il a pris place avec 5 autres militaires roule sur la piste sombre bordée par une végétation épaisse. L'obscurité est totale hors du faisceau des phares. Il est assis à l'arrière, sur la banquette, en face de Philippe Vilmain, son neveu maréchal des logis au 5^e régiment de spahis marocains qui doit fêter son 22^e anniversaire dans quelques jours. Il le considère un peu comme le fils qu'il n'a pas eu et l'a retrouvé avec joie dans ce même secteur il y a quelques mois. Il veille sur lui. Le médecin commandant n'a pas exigé le siège à côté du conducteur, pourtant plus confortable, qu'il aurait pu avoir. Il préfère être dans la caisse avec Philippe.

Il est environ 22 h 30 lorsqu'ils tombent dans une embuscade. Ils sont tous les deux immédiatement touchés par la même rafale d'arme automatique en même temps que le caporal-chef Jean Richard. Puis les rebelles s'évanouissent dans la nuit. Secourus, ils sont évacués vers Bien Hoa : vers son hôpital !

Présentant une plaie transfixiante gravissime lombo-abdomino-thoracique gauche et une plaie du bras gauche, le médecin est le plus grièvement atteint. Évacué rapidement vers l'hôpital « Médecin commandant Le Flem » de Saigon à une trentaine de kilomètres seulement, il est admis vers 1 h 45 du matin.

²³ Soldats des Troupes coloniales et métropolitaines.

²⁴ Appellation de tradition de la 13^e DBLE.

²⁵ Le 13 mars 1954, le lieutenant-colonel Gaucher, commandant la 13, sera tué à Diên Biên Phu.

²⁶ Appréciation en janvier 1952 du médecin colonel Dumas.

²⁷ Notation rédigée par le médecin colonel Dumas.



Hôpital Médecin Commandant Le Flem - Saigon.

Il est opéré à 3 h. Trois chirurgiens s'empres- sent autour de lui : le médecin capitaine Pierre Nosny²⁸ (Lyon 1937), chirurgien des hôpitaux coloniaux, de garde cette nuit-là, le chef du service de chirurgie, le médecin commandant Fabre, surnommé par tous, à son insu mais affectueusement et respectueusement, « le Père Fabre », qui a été averti et qui exceptionnel- lement est venu et le tout jeune médecin lieutenant Gérard Rougerie²⁹ (Bordeaux 1946) qui vient d'arriver en Indochine. Il est en stage chirurgical intensif avant de prendre la 1^{re} ACP, la 1^{re} antenne chirurgi- cale parachutiste. Les lésions pluri-viscérales sont majeures et, malgré l'intervention en urgence, Jean Gremillet meurt peu de temps après sa sortie du bloc, le dimanche 13 juillet 1952 à 8h25. Il a 45 ans et est plus âgé que la moyenne des médecins affectés en Asie du sud-est.

Le lendemain, les festivités du 14 juillet prévues à l'hôpital sont endeuillées par son décès.

Ses obsèques ont lieu le 15 juillet à 10 h 30 en présence de « son personnel de l'Infirmierie-hôpital de Biên Hoa, de tous ses camarades, de nombreux offi- ciers de la garnison et du médecin général, directeur du Service de santé des Forces terrestres d'Extrême- Orient »³⁰. Après l'absoute en la chapelle de l'hôpital Grall³¹, les honneurs militaires lui sont rendus lors de son inhumation au cimetière européen de la rue de Massiges.

Le 17 juillet, son neveu sérieusement atteint à la cuisse gauche, au thorax et au bras droit est trans- féré de l'hôpital de Biên Hoa vers l'hôpital Le Flem à Saigon. Il y séjournera jusqu'au 27 juillet 1952 avant son rapatriement sanitaire par voie aérienne vers la Métropole et son hospitalisation au Val-de-Grâce. Il sera réformé et pensionné.

28 Futur agrégé de chirurgie, futur médecin général inspecteur et directeur de l'École du Val-de-Grâce, futur membre de l'Académie de médecine...

29 Chirurgien chef de la 1^{ère} ACP, il sautera sur Diên Biên Phu le 20 novembre 1953.

30 Lettre du 16 juillet 1952 du médecin colonel Delage, médecin- chef de l'hôpital Le Flem, au père de Jean Gremillet.

31 Principal et plus ancien hôpital de Saigon.

Le caporal-chef Richard, plus légèrement blessé, sera pris en charge à Biên Hoa jusqu'au 24 juillet avant de retrouver son unité.

Le corps de Jean Gremillet est rapatrié en France début 1953.

Titulaire de la médaille coloniale avec agrafe « Extrême-Orient », il lui sera décerné à titre posthume la croix de chevalier de la Légion d'hon- neur avec citation à l'ordre de l'armée et attribution de la Croix de guerre des TOE avec palme.



Obsèques de Jean Gremillet © Famille Gremillet-Vilmain

Le 16 janvier un service religieux est célébré en l'église Sainte-Libaire de Rambervillers par l'abbé Jean Burtschell. Puis le cercueil, recouvert du drapeau tricolore et portant son képi de médecin commandant et ses décorations, est déposé sur un Dodge identique à celui de l'embuscade... La céré- monie de réinhumation a lieu au cimetière communal devant ses parents, son neveu Philippe Vilmain et toute sa famille. Son épouse en convalescence à Briançon n'a pu être présente. De très nombreuses autorités civiles et militaires, dont le général de corps d'armée André Zeller, gouverneur militaire de Metz, le médecin général Henri Rolling (Lyon 1920), direc- teur du Service de santé de la 6^e région militaire et plusieurs délégations d'associations patriotiques et leurs drapeaux, ont fait le déplacement malgré le froid et la neige.

L'émotion est grande dans cette petite ville qui a aussi perdu il y a quelques mois le capitaine de l'armée de l'air Pierre Fleurence, abattu en Indochine dans son avion.

Quinze ans après sa mort, le nom du « Médecin commandant Gremillet » est choisi comme parrain de la promotion 1966 d'élèves-officiers de l'École de santé de Lyon. Le samedi 22 avril 1967, le fanion « Vert et Rouge » brodé à son nom est remis à « ma » promotion par Philippe Vilmain, son neveu qui était à ses côtés le jour de sa blessure mortelle. Bien qu'étant « Hors-Légion » à sa mort, le médecin commandant Gremillet a été rattaché à la Légion et à la 13^e DBLE.

L'allocation d'éloge est prononcée avec beaucoup d'émotion par son camarade de promotion René Boron, devenu chirurgien en Indochine, médecin

général inspecteur puis directeur de l'École du service de santé militaire de Lyon.



Promotion Lyon 1966
© Grimaldi



Insigne de la promotion
Jean Gremillet
© Grimaldi

Son exemple obligera ces jeunes Santards³² de la promotion 66 dont je suis, qui avions entre 17 et 20 ans...



Lyon 22 avril 1967
Remise du fanion à la promotion 1966
par Philippe Vilmain © Famille Gremillet-Vilmain

JACQUES NICOLAS, médecin de 1^{re} classe de la Marine (capitaine)
Médecin-chef du II/5^e REI
Mort pour la France le mardi 2 mars 1954³³

Du confort de la « Royale »
à la rusticité des légionnaires...

*Mais que diable allait-il faire dans cette galère?*³⁴



Jacques Nicolas Elève
à Santé navale
© Légion étrangère

Combien de fois le père de Jacques Nicolas, s'est-il répété cette phrase, en apprenant la mort de son fils survenue dans la nuit du 2 au 3 mars 1954, dans le delta du Fleuve rouge au Tonkin? Médecin major d'un bâtiment de la Marine à Haiphong, poste sans risques, Jacques avait demandé à servir dans une unité opérationnelle de l'armée de terre...

Et pourtant, son père avait compris ce choix! Le médecin colonel des Troupes coloniales en retraite Julien Nicolas est lui-même un ancien de Santé navale.

C'est le 29 août 1927 que Jacques, Yves, Jean Nicolas naît à Saligos, village des Hautes-Pyrénées, au sud de Lourdes, d'où est originaire sa mère Pauline. Son père, entré en 1922 à l'École principale du service de santé de la marine et des colonies de Bordeaux, vient juste de terminer son stage à l'École d'application du service de santé des troupes coloniales au Pharo à Marseille. Il attend son 1^{er} poste.



J. Nicolas, médecin
de 2^e classe (lieutenant)
© ASNOM

Jacques connaît une enfance de fils de médecin militaire au gré des mutations de son père en France et Outre-mer. Cette vie lui convenant, il envisage de la faire sienne et après une année à l'École annexe de Toulon, il réussit au concours de Santé navale en 1946.

Il poursuit ses études à Bordeaux jusqu'à sa thèse qu'il soutient le 13 juillet 1951. Plus attiré par la mer que par l'Outre-mer, et ayant fait un stage au Groupe d'études et de recherches sous-marines à Toulon, elle traite des « Considérations sur la physiopathologie de la plongée en scaphandre autonome à circuit ouvert (jusqu'à des profondeurs de 60 m) », sujet mis à la mode par Jacques-Yves Cousteau.

Contrairement à son père qui avait opté pour la Coloniale, Jacques choisit la « Royale », la Marine, et effectue son stage d'application à Toulon en 1952.



École d'application
Marine

A l'issue du concours de sortie, dans l'amphi-garnison, il fait le choix de l'Indochine où résident maintenant sa famille. Son père, qui a quitté le service actif il y a quelques années au grade de médecin colonel, est installé à Hanoi.

Débarquant à Saigon en juillet 1952, et après les présentations d'usage, le médecin de 2^e classe de la Marine [médecin lieutenant] Jacques Nicolas est désigné pour être le médecin-major du « Vulcain ». Cédé par l'US Navy à la Marine nationale en 1951, ce bâtiment de débarquement devenu navire-atelier était à Guam en 44 et à Iwo Jima en 45. Il est maintenant stationné dans le port de Haiphong effectuant les réparations au profit des bâtiments de la marine du Tonkin.

³² Élèves de l'École du service de santé militaire de Lyon.

³³ Probablement dans la nuit du 2 au 3 mars 1954. Il est noté 3 mars 1954 sur plusieurs documents.

³⁴ Les Fourberies de Scapin - Molière acte II, scène 7.



Le Vulcain®Internet



Ses parents sont doublement heureux : d'une part de le voir si proche d'eux, même s'il ne viendra pas régulièrement à Hanoi mais surtout de le savoir dans une unité non combattante. En outre, sa sœur, religieuse-infirmière dans une léproserie, est aussi en Indochine. La famille est réunie !



J. Nicolas, médecin de 2^e classe (lieutenant) ©ASNOM

Jacques a pourtant des regrets quand il entend ses camarades de promo biffins, médecins de bataillons d'infanterie ou paras, raconter leurs campagnes. C'est aussi le cas des chirurgiens d'antenne, comme son camarade, Gérard Rougerie³⁵, qui est patron de la 1^{re} antenne chirurgicale parachutiste ou de Paul Arrighi de la 45. Il les envie. « Ils font leur boulot, ils font ce pourquoi ils ont été formés... » pense-t-il.

Il s'en ouvre à sa hiérarchie. Il est volontaire pour quitter le cocon de la Marine nationale et goûter à la rusticité des fantassins.



5^e REI

Il est particulièrement fier lorsqu'il apprend au cours du 2^e semestre 1953 son détachement comme médecin-chef du 2^e bataillon du 5^e régiment étranger d'infanterie, stationné au Tonkin depuis 1949. Servir dans une unité de Légion lui semblait tellement improbable !

Grâce à ses capacités d'adaptation, il s'intègre sans difficulté auprès de ses camarades lieutenants comme des autres cadres du bataillon. Certes, il dénote un

peu sur les rangs lors des prises d'armes, avec sa casquette blanche aux côtés des képis blancs des légionnaires de l'infirmerie ; certes, il est surpris lorsque ceux-ci lui donnent du « A vos ordres mon lieutenant » à chaque phrase, lui qui s'était habitué à « Monsieur le médecin... » ; mais c'est le « job » qu'il veut faire et il le fait bien. Il apprend vite le rituel... et les chants Légion !

Les 2^e et 3^e bataillons du 5^e étranger sont de tous les combats dans le delta du Fleuve rouge, au sud d'Hanoi. Très rapidement il côtoie blessés et morts.

Le 23 décembre 1953, il est lui-même blessé superficiellement à la cuisse droite par éclats. Pris en charge par le médecin lieutenant Jean-Pierre Thomas³⁶ (Lyon 1945), chirurgien de l'antenne chirurgicale mobile N° 21 déployé à Thai Binh, il refuse sa convalescence et reprend immédiatement sa place auprès de ses frères d'armes³⁷.

Il est présent le lendemain 24, pour partager avec eux ce moment de Paix et de fraternité sans barrière qu'est la veillée de Noël. Fête traditionnelle de la Légion, la messe est célébrée par l'aumônier du secteur, le repas est un peu amélioré, le cadeau modeste, les chants virils entonnés à pleine voix. Cette nuit-là au sud-Tonkin, elle permet à chacun de se remémorer sa famille à travers sa nouvelle famille. « Legio patria nostra » est leur devise ; « Legio familia nostra » est tout aussi vrai ! Moments de nostalgie et d'émotion. Chaque légionnaire y participe « quelle que soit sa nationalité, sa race, sa religion »³⁸. Le toubib devient encore un peu plus « confident, confesseur ».

L'intégration de Jacques Nicolas est telle que le 4 janvier 1954, le lieutenant-colonel Jean Raberin, chef de corps du 5^e étranger le « nomme à l'emploi de 1^{re} classe honoraire » de la Légion étrangère avec le matricule 73083. Distinction exceptionnelle pour un officier servant à la Légion. Lui, que tout le monde surnomme affectueusement « le marin », est particulièrement honoré de rentrer officiellement dans la famille légionnaire. Mais tous ont apprécié son choix et son courage de venir combattre à leurs côtés dans la boue des rizières et la poussière des pistes et des calcaires. Venant de passer médecin de 1^{re} classe, il arbore à la fois ses galons de capitaine et celui de 1^{re} classe de la Légion !



Galon 1^{re} classe honoraire ©Indicateur Clochette

Les actions se succèdent dans le delta.

Le mardi 2 mars 1954, une importante opération de ratissage est déclenchée à Trung-Thon dans le secteur de Nam Dinh, à moins de 100 km au sud d'Hanoi.

36 Futur agrégé de chirurgie du Val-de-Grâce, Inspecteur général du service de santé des armées.

37 Forissier, Régis. Le Service de santé au cours de la guerre d'Indochine (1945-1954). Médecine & armées 1991, 19, 7, p517-535. Témoignage du médecin lieutenant Thomas.

38 Code d'honneur du légionnaire. Article 2.

35 G. Rougerie sera parachuté avec la 1^{re} ACP le 20 novembre 1953 sur Diên Biên Phu (Opération Castor).

Arrivant à la lisière du village d'An-Liem tenu par les rebelles, un très violent accrochage se produit. En fin de journée, se portant au secours de légionnaires blessés, il est lui-même frappé d'une balle en pleine poitrine.

Sa citation à l'ordre de l'armée de mer précise que « le 2 mars à Trung-Thon, [il] a eu en quelques instants une centaine de blessés à secourir. Se portant jusqu'aux lisières du village tenu par les rebelles, il va lui-même ramasser les blessés, leur donner sur place les soins d'urgence sous le feu des armes automatiques et des mortiers, puis les dirige vers l'arrière. Mortellement atteint d'une balle en relevant un officier blessé et n'ayant aucune illusion sur son état, il continue à donner calmement des instructions à ses infirmiers et meurt avant d'arriver au poste de secours »³⁹.

Lors de ces combats des 2 et 3 mars 1954, le 2^e bataillon du 5 comptera 27 tués⁴⁰...

Son corps et ceux de ses camarades sont ramenés à l'hôpital « Médecin capitaine Asquasciati » 41 de Nam Dinh où une chapelle ardente est établie. Debout au garde à vous de part et d'autre de son cercueil, ses camarades lieutenants ou capitaines et les personnels de l'infirmerie se succèdent pour le veiller toute la nuit. Des légionnaires en font autant auprès de leurs camarades. Après la cérémonie religieuse et les honneurs militaires, ils sont tous inhumés au cimetière de Nam Dinh.

À Bordeaux qu'il avait quitté en 1951, beaucoup le connaissaient.

« Le mardi 9 mars 1954, à l'École de santé navale, un service funèbre a été chanté devant l'État-Major, quelques Anciens et de très nombreux élèves, pour le repos de l'âme de Jacques Nicolas. Que son père, le Docteur Nicolas, médecin colonel en retraite des Troupes coloniales et sa famille, résidant actuellement à Hanoi, reçoivent les condoléances respectueuses et profondément émues des lecteurs de « Notre Lettre » et spécialement des camarades de son fils »⁴².



Promotion Santé navale 1954 ©Aigle-Foglierini

39 Citation à titre posthume avec attribution de la Légion d'honneur et de la Croix de guerre TOE.

40 Source : Site Mémoire des Hommes. SGA, Ministère des armées.

41 Du nom du médecin capitaine du III/3^e REI, tué sur la RC4 le 7 octobre 1950 (voir supra).

42 Extrait de *Notre lettre* N°1-1954. Bulletin de l'aumônerie catholique de Santé navale.



Tombe de J. Nicolas
©J. Galichon

Cité à titre posthume à l'ordre de l'armée de mer avec attribution de la Croix de guerre des théâtres d'opération extérieurs avec palme, il est fait chevalier de la Légion d'honneur. Il a 26 ans.

Au printemps 1955, la promotion de Bordeaux entrée en septembre 1954 reçoit le nom de Jacques Nicolas. Le baptême se déroule dans la cour de

l'École en présence des autorités civiles, militaires et universitaires, de nombreux anciens de l'École et de plusieurs de ses camarades de promotion.

Sa dépouille est ramenée en Métropole fin juin 1955. Une cérémonie de réinhumation a lieu le 8 juillet 1955 au Carré militaire du cimetière communal de Caucade sur les hauteurs de Nice, où il repose. Une délégation d'élèves de la promotion « Médecin de 1^{re} classe de la Marine Jacques Nicolas » est présente avec son fanion ainsi que les autorités militaires et des représentants des associations patriotiques et leurs drapeaux.

Médecin de Marine, Jacques Nicolas avait choisi d'accompagner au combat ses frères d'armes de l'armée de terre. Au contact des légionnaires, il avait vite compris que « la mission est sacrée ». Il a accompli la sienne jusqu'au bout.

**LEON STAERMAN⁴³, médecin capitaine
au I/13^e D.B.L.E.⁴⁴
Mort pour la France entre fin juillet et
début août 1954**

**Un médecin civil parisien d'origine roumaine
tué à Diên Biên Phu !**

Comment un médecin civil, né en Roumanie, a pu terminer sa vie en 1954 au Nord-Tonkin après la chute de Diên Biên Phu ?

Léon Staerman est né à Iassy le 4 novembre 1911. Cette ville du nord-est du royaume de Roumanie, où vit une importante communauté juive, est située à une quinzaine de kilomètres à l'ouest de la frontière de la Russie impériale ou plus précisément de la Bessarabie, l'actuelle Moldavie.

Rapidement, son père David et sa mère Etty émigrent vers la France et c'est à Paris que Léon passe son enfance. Intelligent, le jeune roumain y entreprend sa médecine. Étudiant, il découvre le bridge correspondant bien à son esprit de compétition en équipe. Le sujet de la thèse qu'il soutient à Paris en 1936

43 Parfois orthographié Sterman.

44 1^{er} bataillon de la 13^e Demi-brigade de Légion étrangère

porte sur la « Contribution à l'étude du traitement chirurgical du goitre simple et de ses récidives ».

Naturalisé Français le 18 février 1937, il doit alors effectuer son service militaire dans son pays d'adoption. Il a 27 ans lorsqu'il est incorporé en octobre 1938 pour une durée de 2 ans. Juste avant, le 13 août, il s'est marié avec Jeanne Gaillard, à Montauban d'où la jeune femme est originaire.

Dès novembre 1938, il suit le peloton d'élève-officier de réserve au Val-de-Grâce à Paris. Médecin auxiliaire à la fin du stage en janvier 1939, il choisit le 11^e régiment d'artillerie à Vernon dans l'Eure. Il est toujours sous les drapeaux à la déclaration de guerre le 3 septembre 1939. Affecté à l'hôpital du Plessis-Robinson en juin 1940, il se replie avec son unité sur Montauban où il est démobilisé en août 1940.



*Peloton EOR
du Val-de-Grâce.*

Revenu à Paris, il ouvre un cabinet de médecine générale réussissant à échapper par miracle à la déportation entre 1941 et 1945.

Réincorporé en mai 1945 au Centre de libération de Versailles avec le grade de médecin sous-lieutenant, puis de médecin lieutenant de réserve, il est démobilisé le 31 août 1945.



Léon Staerman ©SHD.

C'est en octobre 1952 qu'il s'engage dans l'armée au titre de l'Extrême-Orient. Il a 41 ans et signe un contrat de 18 mois comme médecin du Corps auxiliaire des forces armées en Extrême-Orient, le CAF-AEO. Avec son ancienneté, il est d'emblée assimilé au grade de médecin capitaine. Ce statut particulier, bien utile pour le recrutement de personnel soignant dont le Service de santé manque singulièrement, est peu apprécié des médecins d'active. Ils voient arriver avec des galons de lieutenant et souvent de capitaine des médecins sans réelle expérience du milieu militaire. Et ceux-ci sont affectés dans les infirmeries ou les hôpitaux. Rares sont ceux qui demandent à servir en unité combattante. C'est pourtant le cas de Léon Staerman.

Il embarque le 10 novembre 1952 à Marseille sur le « S/S La Marseillaise »⁴⁵. C'est à l'époque le plus luxueux des paquebots des Messageries Maritimes. Comme beaucoup de ses prédécesseurs, Staerman découvre l'Égypte, le Moyen puis l'Extrême-Orient. Il



« La Marseillaise » remontant la rivière de Saigon.



Messageries maritimes.

apprécie la vie à bord, d'autant que « par son charme et son confort, « La Marseillaise » est parfaitement adaptée à son rôle de long-courrier d'Extrême-Orient, avec ses larges ponts et coursives et surtout son vaste arrière où la vie de plein-air se concentre autour de la piscine »⁴⁶. C'est là, ou le soir au salon de bridge des 1^{res} aux murs décorés de laques, qu'il se fait de nombreuses relations parmi les officiers. Il n'a aucun mal, ayant été sélectionné en équipe de France de bridge⁴⁷. Il sympathise aussi, malgré leurs 16 années de différence, avec le médecin lieutenant Henri Prémillieu (Lyon 1945) qui témoigne : « Nous nous [sommes] connus sur le bateau qui, venant de Métropole, nous emmenait en Indochine. Il avait joué au bridge et gagné durant toute la traversée. Je ne lui ai jamais demandé pourquoi il était parmi nous et il ne m'en a jamais parlé »⁴⁸. L'ambiance du bord est détendue : ils n'imaginent pas se retrouver tous les deux à Diên Biên Phu un an plus tard... Plus rapide

⁴⁵ Ce steamer-ship (S/S) sera réquisitionné en novembre 1956 et transformé en navire-hôpital lors de la crise de Suez.

⁴⁶ Delage, Edmond. Le Monde. 5 juillet 1949.

⁴⁷ Verdaguer, Sauveur. Médecin de bataillon à Diên Biên Phu (1953-1954). Témoignage autobiographique. 1999. <http://aaap13.fr/asso/documentation/VERDAGUERrecitDBP.pdf>

⁴⁸ Accoce, Pierre. Médecins à Diên Biên Phu. Presse de la cité 1992.

que les autres navires, ils ne mettent que 18 jours pour gagner l'Indochine. Après la remontée de la rivière de Saigon, ils accostent le 28 novembre 1952.



Laque du salon de bridge des 1^{ers}.

Il passe une quinzaine de jours dans la capitale du Sud avant d'être nommé le 18 décembre 1952, médecin-chef du 3^e bataillon du 22^e régiment d'infanterie coloniale, le III/22^e RIC. Avec cette unité, il participe à plusieurs opérations et est rapidement cité à l'ordre du régiment. Il reçoit la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec étoile de bronze pour son « courage, calme et sang-froid » au combat.



10^e RAC



13^e BDLE

Comme souvent, ces affectations sont brèves. Moins d'un mois plus tard, en janvier 1953, il prend les fonctions de médecin-chef du 3^e bataillon du 10^e régiment d'artillerie coloniale et du sous-secteur d'Hoc Mon au nord de Saigon. En août 1953, il se voit décerner la médaille commémorative de la Campagne d'Indochine et la médaille coloniale avec agrafe Extrême-Orient.

À nouveau muté, il doit rejoindre en septembre 1953 le 1^{er} bataillon de la 13^e demi-brigade de Légion étrangère, le I/13^e D.B.L.E. comme médecin-chef. Deux mois plus tard, les 1^{er} et 3^e bataillons de la 13 font mouvement vers le Tonkin puis en décembre 1953 vers la base aéroterrestre de Diên Biên Phu.

Les bataillons s'installent sur des points d'appui (P.A.), ces centres de résistance portant des prénoms féminins: le 1^{er} sur le PA « Claudine » et le 3^e sur « Béatrice ».

Il retrouve sur place le médecin capitaine d'active des troupes coloniales Maurice Rives (Bordeaux 1942), qui, bien que d'une dizaine d'années son cadet, est le médecin-chef de la 13, et le médecin lieutenant Jacques Leude (Lyon 1947), son alter ego au 3^e bataillon.

La vie de camp s'organise avec, pour les médecins, l'installation de leurs postes de secours enterrés mais vulnérables. Ils ne résisteront pas aux obus de 105 mm des canons ou de 120 mm des mortiers ennemis.

Le 1^{er} janvier 1954, le médecin lieutenant Jean Thuriès (Lyon 1945), chirurgien de l'antenne chirurgicale mobile N° 29 arrivée le 16 décembre, propose à l'ensemble des médecins du camp retranché de venir boire un pot au PC.

« Rives, bien entendu, est aussi de la partie ainsi que Staerman de la Légion, sur Claudine: nul ne connaît vraiment les motivations qui ont poussé ce médecin sous contrat à s'engager dans l'armée. Il vient presque chaque jour se mettre à ma disposition à l'antenne, et s'il y a des blessés à évacuer, il est aussitôt là. C'est réconfortant... Nous levons nos verres à l'amitié, à la confraternité »⁴⁹.

Le 20 février, Pierre Le Damany (Bordeaux 1943), jeune médecin capitaine, succède à Rives rappelé à la direction du Service de santé à Hanoi.

Le temps s'écoule, rythmé par des opérations « d'aération », de reconnaissance autour du camp, destinées à tester un adversaire insaisissable. Ce dernier tente de rares assauts brefs et ponctuels sur les postes périphériques.

Jusqu'au 13 mars 1954 à 17 h 30! Ce jour-là, tout change!

Les Viets pilonnent et attaquent.

La bataille de Diên Biên Phu débute: elle durera 55 jours et 55 nuits...



Lieutenant colonel Gaucher

Ce 1^{er} soir, les tirs d'artillerie se focalisent sur « Béatrice » tenue par le I/13^e D.B.L.E. Malgré une résistance admirable, ce P.A. tombe vers minuit. Le lieutenant-colonel Gaucher, chef de corps de la 13, huit officiers et plus d'une cinquantaine de légionnaires sont tués. Les survivants, dont le médecin lieutenant Leude, sont faits prisonniers. Ce point de résistance n'a tenu que quelques heures laissant rapidement craindre le pire pour la suite!

Le lendemain 14 mars vers 9 h, une trêve ayant été signée avec l'adversaire, une mission humanitaire se rend sur « Béatrice » pour récupérer les morts et relever les blessés. « En tête du convoi se trouvaient les quatre véhicules de l'équipe médicale

⁴⁹ Thuriès, Hantz et Aulong. *Merci toubib*. Éditions italiques, 2004. Rapatrié sanitaire Jean Thuriès sera remplacé par Paul Grauwil le 17 février 1954.



Père Trinquand

battant pavillon de la Croix-Rouge : la jeep du capitaine Le Damany, une ambulance, la jeep du capitaine Staerman [accompagné du caporal infirmier Sgarbazzini et de deux infirmiers] et le véhicule du Père Trinquand⁵⁰. Suivaient mes deux Dodge, plus un camion GMC pour les légionnaires »⁵¹.

Seuls les corps de 3 officiers peuvent être ramenés.

Le 15 mars au matin, « Gabrielle » tenue par les tirailleurs algériens est submergée après une lutte qui a duré toute la nuit.

Le 17, c'est au tour « d'Anne-Marie » et du 3^e bataillon thaï.

Puis le grignotage progressif se poursuit de jour en jour, de point d'appui en point d'appui. L'étau se resserre.

Le 4 avril, en fin d'après-midi comme chaque jour ou presque, les Viets déclenchent une violente attaque sur « Claudine 5 ». Deux légionnaires sont tués. Le lieutenant Alain Sterckx de la 3^e compagnie grièvement blessé par éclats d'obus, mourra au cours de la nuit. Léon Staerman est lui-même blessé avec 7 autres légionnaires, mais il reste à son poste.

Le 20 avril, le médecin capitaine Sauveur Verdaguer du 3^e bataillon thaï, qui s'est déjà replié d'« Anne Marie » vers « Huguette », rejoint « Claudine » et le 1^{er} bataillon de la 13. Il découvre Léon Staerman qu'il connaît peu.

« Staerman était vraiment atypique ; d'abord il était civil, servant en situation d'activité... Il était également beaucoup plus âgé, flirtant allègrement avec la quarantaine alors que pratiquement aucun d'entre nous n'avait encore trente ans... De taille moyenne [1m69], mince et très brun, il portait une grosse moustache... [et avait un] ton gouailleur digne d'un titi parisien... Il faisait montre d'un courage physique époustouflant, frisant souvent l'inconscience. Il circulait impavide, à découvert, en plein bombardement et prenait un malin plaisir à faire sa toilette et à se raser méticuleusement, à l'air libre, sur le toit de son abri, quelle que soit l'humeur du moment des artilleurs viets... Au fil des jours sombres, et « malgré toutes [leurs] différences, [ils étaient] liés par une amitié qui pour être toute neuve n'en était pas moins profonde »⁵².

A Diên Biên Phu, le vendredi 30 avril 1954 est une journée comme les autres !

Mais la Légion n'oublie pas le sacrifice héroïque de ses anciens à Camerone, au Mexique, en 1863. Les légionnaires du 1^{er} bataillon « se doivent » de commémorer cet anniversaire avec leur nouveau chef, le commandant Coutant. Arrivé à Diên Biên Phu le 23 mars, Coutant commande les 2 compagnies qui subsistent encore du I/13.

« Les chefs de section sont venus, respectueux, perpétuer la tradition, malgré la boue, la bataille, les "circonstances" comme ils disent pour excuser leur tenue. Tradition respectée jusqu'au bout. Coutant lit le récit de Camerone, lève sa boîte en fer-blanc qui contient quelques gouttes de Vinogel précieusement conservées pour cet usage et chante Le Boudin »⁵³.

Geste fraternel des aviateurs pour Camerone, un colis de Vinogel, ce vin gélifié par évaporation d'eau, est largué dans la journée à leur intention. Il atterrit malheureusement dans le no man's land... « Pas question de laisser les Viets en profiter », pensent les légionnaires. Ce n'est qu'à 22 h qu'une opération-commando réussira à récupérer « l'improbable » breuvage⁵⁴, certainement toxique pour la muqueuse gastrique et le foie, mais qui leur remontera le moral...

Pas pour longtemps. Le pilonnage et les assauts se poursuivent jour et nuit. Les centres de résistance tombent l'un après l'autre jusqu'au 7 mai 1954.

À 17 h 30 un cessez-le-feu intervient. Le silence remplace le vacarme de l'enfer !

Le JMO de la 13, le journal des marches et opérations, synthétise la fin des combats du 7 mai 1954 :

À 17 h 30, les V.M. [Vietminh] submergent le centre de Diên Biên Phu, toute résistance a cessé.

Sont faits prisonniers :

Compagnie de commandement 13^e D.B.L.E.

- 7 officiers [dont le lieutenant-colonel Maurice Lemeunier, chef de corps depuis le 19 mars, le médecin capitaine Pierre Le Damany, l'aumônier catholique Michel Trinquand],
- 137 sous-officiers et légionnaires.

I/13^e D.B.L.E.

- 9 officiers [dont le commandant Coutant et Léon Staerman],
- 62 sous-officiers - 353 légionnaire.

III/13^e D.B.L.E.

- 2 officiers [le médecin lieutenant Leude a été fait prisonnier le 14 mars], 25 sous-officiers, 111 légionnaires.

Fait prisonnier en cette fin d'après-midi, du 7 mai 1954, Léon Staerman se remémore ces six derniers mois.

Les moments d'euphorie relative lors de l'installation du bataillon et de son poste de secours, quand tous

50 Michel Trinquand, aumônier catholique, « padre » de la 13.

51 Témoignage de l'adjudant Giacomo Signoroni, chef de la section pionniers de la 13. Souvenir Français.

52 Verdaguer, Sauveur. *Ibid.*

53 Bergot, Erwan. *La Légion*. Balland 1972.

54 Bergot, Erwan. *Ibid.*

étaient persuadés de la supériorité évidente des forces françaises.

Ceux plus difficiles faits de souffrance, de désespoir devant les blessures gravissimes ou la mort de ses légionnaires, de crainte de ne pouvoir remplir sa mission de médecin, suivis de l'incompréhension désabusée devant la puissance de feu du vietminh.

Mais aussi les instants suspendus de grande camaraderie, de fraternité d'armes qu'il a trouvés tant auprès des légionnaires qu'auprès des médecins d'active, lui « le capitaine-civil plus vieux que les autres ».



De gauche à droite, de haut en bas : les chirurgiens, médecins lieutenants Thuriès, Gindrey, Hantz et le médecin commandant Grauwin © DR

Il revoit tous ses blessés qu'il a confiés aux chirurgiens des antennes: Jean Thuriès au début, puis Ernest Hantz et Jacques Gindrey et aussi Paul Grauwin, le seul médecin commandant du camp, contractuel civil comme lui.



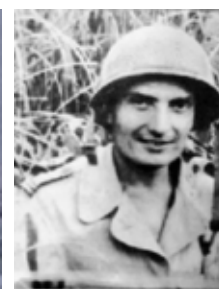
De gauche à droite : les médecins Le Damany, Calvet, Pons © Pons Cyrille Chauveau@DR

Il repense au pot convivial du 1^{er} janvier 1954 organisé par Thuriès à l'antenne chirurgicale. Il avait fait la connaissance de presque tous les médecins du camp. D'abord ceux de la promo de Thuriès,



De gauche à droite: les médecins lieutenants Premillieu, Verdaguer et de Carfort © DR

celle de Lyon 1945 : Henri Prémillieu des tirailleurs marocains avec lequel il avait voyagé sur « La Marseillaise », Sauveur Verdaguer du 3^e bataillon thaï en qui il a toute confiance, Patrice de Carfort du 8^e choc, Guy Calvet et Michel Defayolle des tirailleurs algériens, Jean Déchelotte du 2^e étranger⁵⁵.



De gauche à droite: Médecins lieutenants Rondy © Rondy, Madelaine © KB, Leude © Famille Leude



Jean Raymond©SHD

Et aussi Pierre Le Damany devenu depuis le bien jeune médecin-chef du camp retranché, Emile Pons et Cyrille Chauveau tous deux avec les tirailleurs algériens, Pierre Barraud du 2^e bataillon thaï et Gérard Aynié du 3^e Etranger.

Il y avait aussi Jean-Louis Rondy du 1^{er} bataillon étranger de parachutistes, le 1^{er} BEP.

Aujourd'hui, il avait été rejoint par Jean-Marie Madelaine qui a sauté sur Diên Biên Phu il y a juste un mois avec le 2^e BEP...

Quant à Jacques Leude le médecin du 3^e bataillon de la 13 fait prisonnier le 14 mars, au début de la bataille, qu'est-il devenu? Va-t-il le retrouver?

Et puis il a surtout en mémoire le médecin capitaine Jean Raymond, qu'il n'a pas connu mais dont tout le monde lui a parlé. Désigné pour être le médecin-chef du camp retranché de Diên Biên Phu, il avait sauté avec les premiers paras le 20 novembre 1953. Mortellement blessé au moment où il touchait le sol

55 Thuriès, Hantz et Aulong. *Merci toubib*. Éditions italiques, 2004.

par une balle transfixiant le haut du thorax et la crosse de l'aorte, « la mort fut instantanée »⁵⁶. Jean Raymond fut le 1er officier et le seul médecin tué à Diên Bien Phu...

Commence alors pour les 706 cadres et légionnaires de la 13, comme pour tous leurs camarades à l'exception de quelques-uns rapatriés vers Hanoi, la lutte pour la survie. Ils entament quel que soit leur état, une marche de plus de 700 kilomètres vers les camps de prisonniers du Haut-Tonkin. Au bord des pistes ou dans ces camps itinérants de la mort lente programmée, beaucoup disparaîtront à jamais.

Staerman jusque-là enjoué, dynamique et courageux voire inconscient, perd sa foi en l'avenir. Il marche avec son camarade Sauveur Verdaguer qui témoigne :

« Il appréhendait à un point tel la captivité que j'en vins à me demander si cette perspective ne réveillait pas en lui le souvenir de quelque douloureuse épreuve passée... »

Il s'affaiblissait de jour en jour, marchant de plus en plus difficilement, ne s'alimentant pratiquement plus. A l'étape, il se laissait choir et semblait dans un demi-sommeil chaotique, entrecoupé de cauchemars...

Nous nous quittâmes donc aux environs de Tuyen-Quang, relativement confiants, ayant appris que trois médecins français prisonniers⁵⁷ exerçaient leur art [dans un camp-hôpital]...

J'appris quelques semaines plus tard de la bouche de mon ami Dalle⁵⁸ qui avait transité par cet « hôpital », qu'il était décédé le 14 juillet⁵⁹. J'en fus profondément affecté ».

L'absence de réelles possibilités thérapeutiques au camp-hôpital 128, la malnutrition, la dysenterie et le désespoir l'ont emporté silencieusement. Il avait près de 43 ans. Les liens exceptionnels de camaraderie, de fraternité même, qui s'étaient créés au cours de la bataille avec Sauveur Verdaguer n'avaient pas suffi à le sauver. « Lors des grands afflux de malades et de blessés [en juin et en juillet 1954], certains seront couchés par terre, et c'est ainsi que je me souviens de voir agoniser à même le sol, un de nos confrères de Diên Bien Phu », écrira le médecin lieutenant Weber, médecin-chef du II/2^e REI, fait lui-même prisonnier sur la route coloniale N°2 au Tonkin le 17 septembre 1952.

Pour avoir à Diên Bien Phu « assuré le ramassage des blessés leur prodiguant les premiers soins et sauvé plusieurs blessés graves d'une mort certaine [et] fait l'admiration de ses légionnaires pour son courage

et sa haute conscience professionnelle », le médecin capitaine Staerman sera cité à titre posthume à l'ordre de l'armée et se verra décerné la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec palme et la croix de chevalier de la Légion d'honneur.



Promotion 1991 « Médecins de Diên Biên Phu »

Quarante ans après la chute du camp, le 26 mars 1994, la promotion 1991 de l'École du service de santé des armées de Bordeaux recevait le nom de « Médecins de Diên Biên Phu ». Ces jeunes élèves honoraient l'ensemble de leurs anciens qui avaient œuvré à Diên Biên Phu, les morts comme les survivants. « Elèves de la promotion 1991... vous êtes désormais les héritiers des cinq chirurgiens d'antenne et des dix-huit médecins de bataillon qui ont inscrit leur nom dans l'histoire du Service et dans celle de nos Armées » leur rappela le médecin général inspecteur Bladé, directeur central du Service de santé des armées.



S. Verdaguer
à Diên Biên Phu,
printemps 1954
©R. Legoubé

Le 30 mars 2023, Sauveur Verdaguer, qui avait accompagné Léon Staerman presque jusqu'au bout, s'éteignait dans sa 97^e année rejoignant tous ses camarades. Il n'avait eu de cesse d'entretenir la mémoire des médecins qui avait combattu à Diên Biên Phu pour sauver leurs blessés et était à l'origine avec trois d'entre eux du dépôt d'une plaque mémorielle à l'École de santé des armées de Lyon-Bron le 7 mai 2014, lors du 60^e anniversaire de cette bataille.

Il était le dernier survivant des médecins de Diên Bien Phu...

56 Rapport du Lt Arnaud sur les circonstances de la mort du médecin capitaine Raymond, établi le 25 novembre 1953.

57 Le médecin capitaine Georges Armstrong et les médecins lieutenants Gilbert Pérot et Jean Weber. « Rapport sur l'activité du méd. cne. Armstrong au camp N°1 et au camp-hôpital 128 au Nord-Tonkin de 1950 à 1954 ». Indo-Editions 2015.

58 Le lieutenant Rémi Dalle du 3^e bataillon Thaï était sur le P.A. « Anne-Marie » avec le méd-cne Verdaguer.

59 La plupart des documents fixent la date de sa mort en captivité au début août 1954 sans précision de jour.

Conclusion

Dans la galerie du cloître de l'ancienne abbaye royale du Val-de-Grâce à Paris, aujourd'hui École du Val-de-Grâce, plusieurs plaques mémorielles sont apposées.

L'une d'elles rappelle ce que le Duc d'Orléans, fils aîné de Louis-Philippe, disait en avril 1842 à propos des médecins qui l'avaient accompagné en Algérie : « Voilà nos médecins : ce sont des savants et des soldats ! ». Ferdinand-Philippe d'Orléans devait se tuer accidentellement trois mois plus tard.

« **More majorum** ».

« A la manière de leurs anciens » les médecins comme l'ensemble des personnels du Service de santé se doivent en permanence d'allier la compétence des

« savants » ou du moins des sachants, au courage des « soldats », leurs camarades, leurs frères d'armes.

Ces huit médecins, comme tant d'autres en Indochine ou ailleurs, à l'époque comme aujourd'hui, sont allés « sur mer et au-delà des mers, toujours au service des Hommes »⁶⁰, là « où la Patrie et l'Humanité [les appelaient]... [Ils y] sont morts martyrs de ce dévouement intrépide et magnanime qui est le véritable acte de foi des hommes de notre état »⁶¹.

M.G.(2^eS) François-Marie Grimaldi
Ancien chirurgien des hôpitaux des armées

60 Devise de « Santé navale » jusqu'en 2011, reprise et intégrée dans celle de l'École de santé des armées de Lyon Bron : « Sur mer et au-delà des mers, pour la Patrie et l'Humanité, toujours au service des Hommes ».

61 Tiré de la harangue du Baron Percy.1811.

Remerciements

Aux familles Gateau-Faure, Gremillet-Vilmain et Leude,
au MGI(2^eS) Marc Morillon du Musée des TDM,
à l'Amicale Santé Navale et d'Outre-mer (Asnom),
au Colonel(H) du CTSSA Pierre-Jean Linon, historien de la médecine militaire,
au Service des archives médicales hospitalières des armées de Limoges (Samha),
à Madame Magali Faussemagne, bibliothécaire des Écoles militaires de santé de Lyon-Bron,
au Chef de bataillon Hugues Roy du Centre de documentation de la Légion étrangère et au Magazine Képi Blanc.



Classification par ordre alphabétique

Nom & prénoms	École	Application	MPLF	Unité	Grade
ASQUASCIATI Roger	Lyon 1942	Marseille Pharo	07/10/1950	III/3 ^e REI	Méd Cne
DUMAS Jean-Marie	Lyon 1939	Val-de-Grâce	09/03/1948	III/2 ^e REI	Méd Cne
GATEAU Bernard	Bdx 1943	Marseille Pharo	27/07/1949	III/2 ^e REI	Méd Lt
GONTIER Pierre	Lyon 1937	Val-de-Grâce	15/03/1951	II/5 ^e REI	Méd Cne
GREMILLET Jean	Lyon 1927	Val-de-Grâce	13/07/1952	13 ^e DBLE	Méd Cdt
LOUP Jean-David	Lyon 1942	Val-de-Grâce	30/07/1951	II/3 ^e REI	Méd Cne
NICOLAS Jacques	Bdx 1946	Toulon Marine	03/03/1954	II/5 ^e REI	Méd 1 ^e classe (Cne)
STAERMAN Léon	CAFAEO	Fac Paris (civil)	02/08/1954	I/13 ^e DBLE	Méd Cne CAFAEO

Classification par ancienneté avec École d'origine et d'application

Nom & prénoms	École	Application	MPLF	Unité	Grade
GREMILLET Jean	Lyon 1927	Val-de-Grâce	13/07/1952	13 ^e DBLE	Méd Cdt
GONTIER Pierre	Lyon 1937	Val-de-Grâce	15/03/1951	II/5 ^e REI	Méd Cne
DUMAS Jean-Marie	Lyon 1939	Val-de-Grâce	09/03/1948	III/2 ^e REI	Méd Cne
ASQUASCIATI Roger	Lyon 1942	Marseille Pharo	07/10/1950	III/3 ^e REI	Méd Cne
LOUP Jean-David	Lyon 1942	Val-de-Grâce	30/07/1951	II/3 ^e REI	Méd Cne
GATEAU Bernard	Bdx 1943	Marseille Pharo	27/07/1949	III/2 ^e REI	Méd Lt
NICOLAS Jacques	Bdx 1946	Toulon Marine	03/03/1954	II/5 ^e REI	Méd 1 ^e classe (Cne)
STAERMAN Léon	CAFAEO	Fac Paris (civil)	02/08/1954	I/13 ^e DBLE	Méd Cne CAFAEO

Classification par unité

Unité	Nom & prénoms	MPLF	Grade
III/2 ^e REI	DUMAS Jean-Marie	09/03/1948	Méd Cne
III/2 ^e REI	GATEAU Bernard	27/07/1949	Méd Lt
II/3 ^e REI	LOUP Jean-David	30/07/1951	Méd Cne
III/3 ^e REI	ASQUASCIATI Roger	07/10/1950	Méd Cne
II/5 ^e REI	GONTIER Pierre	15/03/1951	Méd Cne
II/5 ^e REI	NICOLAS Jacques	03/03/1954	Méd 1 ^e classe (Cne)
13 ^e DBLE	GREMILLET Jean	13/07/1952	Méd Cdt
I/13 ^e DBLE	STAERMAN Léon	02/08/1954	Méd Cne CAFAEO



Fin de la seconde partie





L'inauguration de l'établissement psychothérapique du Loiret a lieu le 1^{er} juillet 1913.

La situation des personnels vivants avec des troubles psychiques en France est préoccupante.

La demande de soins est en augmentation constante, notamment pour les troubles anxio-dépressifs, les psycho-traumatismes, les troubles du comportement et les addictions. Ces troubles appartiennent aux causes principales de morbidité et de mortalité. En effet, selon l'OMS, 1 personne sur 4 est touchée par des troubles psychiques à un moment de sa vie. Or, la prévention et les interventions précoces sont insuffisantes et les diagnostics trop tardifs.

Il est à noter qu'il faut environ 8 années à partir du début des troubles pour aboutir à un diagnostic précis des grandes maladies psychiatriques. Les ruptures de parcours sont trop nombreuses et entraînent une détérioration des trajectoires de soins et de vie. L'insertion sociale et l'accès à une vie active et citoyenne qui correspondent aux capacités et aux choix des personnes sont insuffisants, et la stigmatisation relative aux troubles psychiques est encore trop prononcée.

Le contexte est également marqué par des inégalités importantes dans l'offre de soins et des professionnels présents sur les territoires.

La région Centre-Val-de-Loire est la région la moins dotée en termes de financement soit 30 % de moins que la moyenne nationale et la dotation pour chaque département est très inégale. Du fait de sa spécificité historique, le Cher est le plus doté et le Loiret le moins doté. Afin de citer un autre exemple pour une même population équivalente en région parisienne le nombre de praticiens autorisés dans le public est moitié moindre dans le Loiret.

Il convient de prêter une attention particulière aux populations les plus vulnérables, notamment les enfants, les adolescents et jeunes, les populations en précarité sociale, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les familles nécessitant un accompagnement à la parentalité ou encore les personnes placées sous mandat de justice.

I - Rappel historique

Jusqu'en 1827 les gens considérés comme « fous », s'ils ne sont pas gardés par leur famille, sont enfermés dans différentes institutions (prisons

ou hospices) ; ils ne bénéficient d'aucun soin. Les gardiens utilisent la violence ou la terreur pour les contenir. Cependant, des médecins aliénistes ont travaillé à l'amélioration des conditions de ces personnes.

Le docteur Philippe Pinel, fils de médecin né en 1745, a fait ses études de médecine à Toulouse ; il a complété ses études à Montpellier puis à Tours où il s'adonna à l'étude des maladies mentales. En 1793, il devint médecin en chef à Bicêtre où il opéra une véritable révolution dans le traitement des fous de manière expérimentale en substituant aux chaînes et aux brutalités un régime de douceur et de bonté. Il est mort en 1826 alors qu'il avait été nommé à la Salpêtrière où il eut pour interne le docteur Jean Esquirol qui devint médecin directeur de la Salpêtrière et en 1825 médecin en chef de l'Hospice de Charenton. Il visitait les hospices où l'on soignait les aliénés.

Dans son cours de clinique des maladies mentales et dans ses ouvrages, il continua l'œuvre de Pinel en signalant les abus du régime barbare infligé aux aliénés et en enseignant que les aliénés sont des malades. En évoquant un lieu qui soit adapté à la prise en charge de ces malades, Esquirol souhaite qu'il s'agisse d'un refuge qui ne soit pas connoté de manière négative.

Je cite : « Je voudrais qu'on donne à ces établissements un nom spécifique qui n'apporte à l'esprit aucune idée pénible. Je voudrais qu'on les nommât « ASILE ».

Rappelons-nous le sens de ce mot : tout lieu où l'on est à l'abri du danger. Ce terme sera malheureusement détourné de son sens initial et l'asile deviendra synonyme de la maison des fous.

Un des textes fondamentaux en psychiatrie fut la loi de 1838 qui impose aux départements d'avoir un établissement public pour recevoir et soigner les aliénés et de prendre en charge les frais de séjour

Qu'en fût-il pour le département du Loiret ?

Un pensionnat pour aliénés est créé dans l'enceinte de l'hôpital général d'Orléans en 1839. Faute de moyens les trois départements voisins : Eure et Loir, Loir et Cher, Indre et Loire pouvaient envoyer les aliénés de

leur territoire. En conséquence, il y eut une surpopulation de malades pas moins de 600 lits.

En 1899, le préfet du Loiret charge le docteur Rayneau d'élaborer un projet d'établissement départemental. Le docteur Rayneau est un médecin « du sanitas » de l'Hôtel-Dieu d'Orléans. Il va aller voir l'expérimentation menée en Écosse qui consiste à recevoir les patients dans des structures médicales ouvertes selon un concept d'open-door.

Séduit par l'idée d'accorder une liberté aussi grande que possible au malade, il conçoit l'asile de Fleury comme un véritable village pouvant accueillir 1040 lits et supprime autant que possible les murs. Les dépenses pharaoniques seront longtemps reprochées à cet hôpital qui ouvre ses portes à la veille du premier conflit mondial.

L'inauguration de l'établissement psychothérapique du Loiret a lieu le 1^{er} juillet 1913

L'hôpital de Fleury était né d'après l'idée que les malades étaient des êtres humains dont il fallait s'occuper. Le médecin directeur s'attache d'ailleurs à occuper le plus grand nombre de patients, que ce soit à la ferme, au jardin, aux ateliers ou à la porcherie. Il va même imaginer des distractions pour les pensionnaires avec la création d'une scène dans la salle des fêtes.

Rapidement, l'établissement a un tel succès que le personnel manque ; les prévisions d'effectifs n'ont pas tenu compte des difficultés liées à la gestion d'un établissement aussi grand. Le docteur Rayneau a été le médecin directeur de 1913 à 1926. Il décédera en 1950. Fondateur de l'établissement, il a apporté la philosophie humaniste qui depuis a été portée par les acteurs de santé de l'établissement. C'était un hôpital village, un modèle du genre à l'époque. Des médecins sont venus de toute l'Europe pour visiter l'établissement.

Les avantages des placements volontaires et précoces deviennent un modèle approuvé et recommandé par le ministère. Les enfants anormaux sont accueillis et considérés. Ils sont éduqués, font du sport et ont des distractions. L'exploitation agricole comprend trois fermes, au total 115 hectares avec 40 vaches laitières et 10 chevaux. Il y avait même un vigneron. Pour favoriser le recrutement du personnel, une crèche a été créée. Il y avait une ligne SNCF pour les livraisons et un réseau de wagonnets sur rail desservait l'établissement utilisé jusqu'aux années 70.

La formation d'infirmier en psychiatrie apparaît en 1907.

Les années Georges Daumézou : 1938-1951

En 1938 arrive un nouveau médecin directeur, le docteur Georges Daumézou. Il va faire de l'asile un véritable lieu de soins fondé sur le respect des malades et leur participation à la vie institutionnelle

sur des pratiques soignantes différentes comme : la sociothérapie, l'ergothérapie, la psychanalyse et d'une manière plus générale, l'ouverture sur la cité.

Cette mutation de l'asile sera désignée par l'expression de « psychothérapie institutionnelle ».

Pour le malade, cela se traduit par de nombreuses activités : sports, jeux, ateliers, kermesses etc. et radio Bruyères avec le journal « L'écho des Bruyères ». Il s'est particulièrement attaché à former le personnel soignant, ce fut d'ailleurs son sujet de thèse.

Depuis 1998, le Centre hospitalier départemental de Fleury-les-Aubrais porte désormais le nom de Georges Daumézou.

II - La santé mentale actuelle et à venir en France.

Les deux années de pandémie, par ses multiples effets systémiques, ont vu se détériorer les indicateurs de santé mentale de la population générale, s'exacerber les difficultés d'accès aux soins, en particulier en pédopsychiatrie. Les vulnérabilités des populations et de notre système de soins se sont aussi trouvées révélées au grand jour.

La feuille de route de la santé mentale et de la psychiatrie présentée le 28 juin 2018 s'inscrit dans cette cohérence que l'épisode COVID a permis d'affiner. Elle a pour objectif l'amélioration des conditions de vie, de l'inclusion sociale et de la citoyenneté des personnes vivant avec un trouble psychique, l'amélioration de l'accès aux soins et aux accompagnements. Ainsi, elle décrit une approche transversale de la politique de santé mentale, territorialisée dans le cadre de projets territoriaux de santé mentale dans une dynamique « d'aller vers » par décret.

Le 29 avril 2019, il a été institué auprès du ministre des Solidarités et de la Santé « un délégué ministériel à la santé mentale et à la psychiatrie ». Le 3 mai 2019, le professeur Franck Bellivier a été nommé. Il est docteur en médecine et en neurosciences, chef de service du département de psychiatrie et médecine addictologique du groupe hospitalier Saint Louis-Lariboisière – Fernand Widal à Paris. Il est le premier praticien spécialisé à prendre en charge au ministère cette problématique. Il s'agit d'un engagement du président de la République, venu conclure les assises de la psychiatrie.

En juin 2018 est publiée « Projection ».

La feuille de route « santé mentale et psychiatrie » comprend 3 axes :

Promouvoir le bien-être mental, prévenir et repérer précocement la souffrance psychique et prévenir le suicide.

Garantir des parcours de soins coordonnés et soutenus par une offre en psychiatrie accessible, diversifiée et de qualité.

Améliorer les conditions de vie et d'inclusion sociale et la citoyenneté des personnes en situation de handicap psychique.

Des changements de paradigme dans l'organisation des parcours des patients se confirment.

Dans ce contexte terriblement mouvant, de nouvelles perspectives sont ouvertes :

Mise en place et déploiement par les acteurs locaux de projets territoriaux de santé mentale pour offrir des parcours de soins cohérents par la mobilisation concertée dans tous les acteurs impliqués dans les territoires.

Mise en place de 2 grandes réformes structurantes : financement et autorisation spécifique en psychiatrie qui vont mettre à la main de l'ARS et des acteurs territoriaux des outils de pilotage rénovés pour améliorer l'adéquation entre le besoin et l'offre.

Amélioration de l'attractivité des disciplines de la bonne santé mentale via la réforme du diplôme d'études spécialisées en psychiatrie en augmentant les contingents des hôpitaux universitaires et l'effort en faveur de la recherche.

Promotion et défense des droits des patients.

**AXE 1- Promouvoir le bien-être mental
prévenir et repérer précocement
la souffrance psychique et prévenir le suicide**

Action 1 : renforcer les compétences psycho-sociales

Il est aujourd'hui scientifiquement établi que les interventions visant à renforcer les compétences psychosociales participent pleinement à la promotion de l'état de bien-être et peuvent être mises en place dans tous les milieux de vie (petite enfance, école, étude supérieure éducation travail).

Action 2 : développer des actions de prévention

Longtemps étudiée, la question de la souffrance psychique au travail est aujourd'hui devenue un problème de santé publique.

Au nombre de professionnels touchés, ceux de la santé (secteur sanitaire et médico-social) sont particulièrement exposés. La crise COVID l'a bien mis en exergue.

Il s'agit donc d'améliorer la détection et la prise en charge des risques psycho-sociaux de ces professionnels et notamment des syndromes apparentés à l'épuisement professionnel. Il faut que l'encadrement soit attentif à la situation préoccupante des étudiants et internes en santé. (Taux considérable de dépressions et tentatives de suicide).

Action 3 : informer le grand public sur la santé mentale.

Lutter contre la stigmatisation qui entraîne un retard de diagnostic. Une campagne a été lancée. En parler, c'est déjà soigner. Création d'un site PSYCOM.

L'action a été menée avec l'association des Maires de France. Une brochure « La santé mentale dans la cité » a été distribuée dans certaines municipalités.

Action 4 : Formation des étudiants aux premiers secours en santé mentale.

Action 5 : Expérimentation « écoute émoi » pour permettre l'organisation de repérage et de prise en charge de la souffrance psychique chez les jeunes de 11 à 21 ans.

Les troubles psychiques mis en évidence chez l'adulte commencent très souvent dans l'enfance et l'adolescence.

Action 6 : mise en place d'actions pour la prévention des suicides.

- 13 suicides par an pour 100 000 habitants
- 9 300 décès en 2016
- 200 000 tentatives
- Au niveau national 24h/24 tel : 31 14
- Formation des généralistes au repérage
- Prévention de la contagion suicidaire dans les entreprises (SNCF, RAID etc..)
- Action du ministère de l'Agriculture
- Session de formation de sentinelles

Action 7 : renforcer la prévention des impacts creusés entre les conduites addictives et la santé mentale.

Action 8 : promouvoir la santé mentale chez les personnes âgées. 1/3 des suicides concerne les plus de 65 ans.

En conclusion, la santé mentale s'impose désormais comme une thématique prioritaire concernant tous les milieux et tous les âges de la vie.

Agir sur la santé mentale implique d'agir sur tous les déterminants de la santé et pour la réduction des inégalités de santé. Il faut donc promouvoir une approche interministérielle de la santé mentale. Le comité interministériel de la santé a déjà mis l'accent sur l'activité physique, l'alimentation et la lutte contre l'obésité. La santé mentale sera à son tour portée par cette dynamique interministérielle afin d'en faire l'affaire de tous.

**AXE 2 - Garantir des parcours de soins
coordonnés et soutenus par une offre
en psychiatrie accessible,
diversifiée et de qualité**

Il existe un véritable dynamisme de la discipline malgré le contexte de crise sanitaire persistant. Les thérapies médicamenteuses ont fait d'énormes progrès mais le problème est celui de l'observance au long cours.

Voici quelques actions réalisées ou en cours de réalisation afin de repérer et agir plus précocement sur la santé psychique des enfants et des jeunes.

1 - La période des 1000 premiers jours de l'enfant, qui s'étend du 4^e mois de grossesse aux deux ans

de l'enfant, constitue une période particulièrement sensible pour le développement de l'individu. Le renforcement du repérage et de l'accompagnement des parents faisant face à des détresses psychologiques parentales ou, plus globalement, souffrant de troubles psychiques doit éviter ou limiter l'apparition des troubles plus sévères chez les parents ou chez l'enfant.

2 - Il faut renforcer le réseau des maisons des adolescents qui sont des lieux ressources sur la santé et le bien-être des jeunes, qui assurent un accueil pluridisciplinaire généraliste, rapide, souple, et adapté aux modes de vie des adolescents et peuvent proposer un accompagnement (prise en charge ou orientation vers des soins spécialisés). Leur rôle déjà important dans la prévention psychique des adolescents a été récemment mis en exergue par la crise sanitaire. Il n'existe pas de maisons d'enfant pour les 3/11 ans. 4 projets sont en cours d'expérimentation.

3 - Il y a lieu aussi de renforcer l'accueil familial thérapeutique qui offre à des patients adultes ou enfants pour lesquels le retour à domicile n'est pas possible, une alternative à l'hospitalisation en leur permettant d'engager une phase de réadaptation ou d'acquisition d'une certaine autonomie dans un milieu familial dans lequel ils pourront tisser des liens sociaux et affectifs. Les patients restent suivis par une équipe en psychiatrie.

4 - Les Centres médicaux psychologiques (CMP) jouent un rôle essentiel en tant qu'acteurs de proximité dans l'offre de soins psychiatriques sur le territoire. C'est la circulaire du 8 février 1971 qui a vu naître la sectorisation. Ils proposent sur un bassin populationnel, un accueil et une prise en charge ambulatoire spécialisée pour les personnes souffrant de troubles psychiques sur leur territoire dans l'objectif de maintenir la personne dans son milieu de vie (cuisine thérapeutique). Ces structures font face à une demande de soins croissante.

Il convient de renforcer les coopérations entre les acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux et de développer l'offre de soins en ville en poursuivant le déploiement des projets territoriaux de santé mentale. Il s'agit d'organiser la bonne réponse au bon moment.

Le dispositif « **Mon psy santé** » instauré en 2022 qui consiste en une prise en charge par l'assurance maladie d'une prestation d'accompagnement psychologique réalisé par un psychologue de ville. C'est un moyen de déstigmatiser la psychiatrie et d'en permettre l'orientation en cas de besoin.

Il est important de poursuivre l'offre ambulatoire en psychiatrie et « l'aller vers » en proposant des prises en charge dans des lieux faciles d'accès et non stigmatisés comme par exemple dans les maisons de santé, dans les services interuniversitaires de médecine préventive, dans les centres de prévention en addictologie et les centres d'accueil et d'accompagne-

ment à la réduction des risques pour les usagers de la drogue, de même que l'intervention à domicile.

Il faut aussi accroître les possibilités d'action dans les EHPAD, où il est fondamental de faire appel à un psychiatre.

L'accompagnement des acteurs des services de soins à domicile est une voie fondamentale, il faut favoriser la détection et la prise en charge des troubles psychiques des personnes accompagnées et de leurs aidants.

La surmortalité des personnes ayant des troubles psychiques sévères s'aggrave de manière continue, alors que l'espérance de vie de la population générale augmente. Les maladies cardiovasculaires et celles liées au tabac représentent les principales causes de décès des personnes atteintes de troubles psychiques. Par exemple, une personne chez qui un diagnostic de schizophrénie ou de troubles bipolaires a été établi a 2 à 3 fois plus de risques de mourir d'une maladie cardiovasculaire que la population générale.

Il faut développer des consultations dédiées et donc améliorer le parcours de soins de ces patients particuliers.

Développer une offre de soins en psychiatrie et en santé mentale diversifiée et de qualité.

La prise en charge des psycho-traumatisés nécessite un développement spécifique.

Les violences subies, quelle qu'en soit l'origine, ont de multiples conséquences sur la santé psychique et physique des individus; elles sont à l'origine du développement des comportements à risques, d'échec scolaire, de pathologies somatiques, de suicides.

Les troubles qu'elles engendrent, regroupés sous le terme de psycho traumatisme, présentent un caractère systémique qui impose une approche de santé globale associant prise en charge psychologique et prise en charge somatique.

La prise en charge des personnes placées sous main de justice mérite une attention particulière. Entre les unités d'hospitalisation spécialement aménagées (UHSA), les hôpitaux de jour et les consultations. Il y a nécessité de nombreux praticiens.

L'accès aux soins en santé mentale et psychiatrique pour soins urgents et non programmés, 24h sur 24 et 365 jours par an existe, mais reste trop méconnu. Il existe par exemple des équipes de crise qui peuvent se déplacer vers un adolescent en détresse.

Mieux adapter les financements aux besoins

L'analyse des ressources disponibles par régions montre des écarts significatifs, qu'il s'agisse de l'offre publique et privée à but non lucratif, financée par dotation annuelle. Le budget de la psychiatrie requiert un effort particulier, tant sur son montant que dans sa répartition et son modèle de financement. Depuis 2018, une véritable amélioration est en cours.

**AXE 3-Améliorer les conditions de vie
et d'inclusion sociale et de citoyenneté
des personnes en situation
de handicap psychique.**

La pair-aidance repose sur l'entraide entre personnes souffrantes ou ayant souffert d'une même maladie somatique ou psychique. Le partage du vécu de la maladie et du parcours de rétablissement constitue le principe fondamental de la pair-aidance qui peut prendre plusieurs formes : participation à des groupes de parole au sein d'association d'usagers, rencontre dans des groupes d'entraide mutuelle ou encore intégration de pair-aidants généraux ou professionnels dans les services de soins.

Il y a là un rôle essentiel de lutte contre l'isolement des personnes présentant un trouble psychique.

Ils permettent de recréer du lien, de sortir de chez soi, de s'investir dans un collectif à la mesure de ses besoins et de ses souhaits.

Ils contribuent à redonner à la personne sa place dans la cité et à favoriser son rétablissement en complémentarité de l'offre « traditionnelle ».

Il s'agit aussi de protéger les aidants.

Une stratégie nationale de mobilisation et de soutien « agir pour les aidants » vise à protéger la santé mentale des proches aidants ; les troubles psychiques liés à leur épuisement et à faciliter leur quotidien en :

- Rompant l'isolement
- Soutenant les jeunes aidants
- Améliorant l'accès à de nouveaux droits sociaux
- Renforçant leur suivi médical
- Facilitant leurs démarches administratives et la conciliation entre vie privée et vie professionnelle mais également en développant des solutions de répit.

Le modèle des ESAT (établissements ou services d'asile par le travail) est en cours d'évaluation du fait de l'évolution de la part croissante des personnes en situation de handicap à accueillir pour l'amélioration de l'accès et du maintien des personnes dans un logement autonome ou accompagné.

- L'accès à un logement autonome ou accompagné constitue l'une des conditions de leur rétablissement et de leur qualité de vie la plus possible en milieu ordinaire. Il requiert un accompagnement adéquat permettant d'évaluer le mode de logement approprié aux besoins et aspirations de la personne, et de rompre l'isolement, inhérent à la maladie mentale.
- Un renforcement de l'offre de logement s'adressant à des personnes ayant des troubles psychiques s'avère nécessaire ainsi que la mise en place d'un accompagnement privilégié.

Imaginons un instant la problématique d'un détenu malade mental qui sort de prison du jour au lendemain, seul dans la vie et sans logement, quelques

appartements pour une jouissance temporaire, et accompagnés ont été réalisés.

Améliorer l'accompagnement médico-social des personnes ayant des troubles psychiques sévères et persistants en situation de rupture de parcours ou de non recours.

Une part importante des publics en situation de précarité souffre de troubles psychiques et ou addictologiques, avec un fort sentiment d'abandon et d'isolement. Comme un cercle vicieux, la pauvreté et à plus forte raison, la rue, constituent un risque aggravant de ces pathologies.

La crise sanitaire a encore aggravé cette situation en augmentant les symptômes anxio-dépressifs chez des personnes déclarant une situation financière difficile (qui ont plus que doublé pendant le confinement), celles de catégories socio-professionnelles les moins favorisées ou encore celles vivant en promiscuité, traduisant ainsi un creusement des inégalités de santé en situation de confinement.

Cependant, leur accès aux soins et aux accompagnements sociaux et médico-sociaux requis est rendu difficile du fait de barrières psychologiques culturelles, linguistiques, financières, d'accessibilité au-delà des problématiques de renoncement aux soins par déni ou méconnaissance de leur pathologie, crainte de la stigmatisation, inadaptation sociale ou au contraire isolement social...

Des réponses spécifiques doivent leur être apportées, qui s'appuient sur des stratégies proactives pour aller à leur rencontre et sur une coordination renforcée entre les acteurs du soin, de l'accompagnement médico-social et social. Les maraudes spécifiques des établissements psychiatriques sont un moyen d'action.

Conclusion

Au début du xx^e siècle, on pensait avoir trouvé le modèle idéal de prise en charge, qui était l'asile.

Après la Seconde Guerre mondiale, en 1952, une circulaire a précisé le fonctionnement des hôpitaux psychiatriques, aboutissant progressivement à une sectorisation avec la création des Centres médico-psychologiques répartis sur le territoire en 1985. Entre temps 1955 il y a la prise en compte du droit des patients. Puis en 1992, une circulaire relative à la prise en charge des urgences psychiatriques.

Je vous ai proposé un survol des actions actuelles, dans le but de vous faire prendre conscience de la vitalité et de la modernité de cette spécialité qu'il est essentiel de déstigmatiser.

Il faudrait que les patients puissent être envoyés aussi facilement chez le psychiatre que, par exemple, chez le cardiologue. Il faudrait que dans le quotidien des médecins, il y ait une attention spécifique et précoce aux troubles de la santé mentale.

Docteur François Rollin
Président du Conseil de surveillance
de l'établissement public de santé mentale du Loiret

La naissance d'un vaccin, exemple :

La vaccination contre les infections à SARS-Cov-2

En 2020 on a beaucoup débattu sur l'utilisation de vaccins pour juguler la pandémie due au SARS-Cov2. Pour corriger quelques erreurs entendues sur les plateaux TV je propose à votre sagacité ces quelques lignes de rappels importants au sujet de l'industrie et des effets secondaires éventuels de la vaccination. On a entendu qu'il y avait un grand risque d'effets secondaires qui n'étaient pas encore connus, que l'industrie pharmaceutique faisait ce qu'elle voulait et n'était intéressée que par le profit, enfin que les vaccins étaient des OGM et que leur efficacité n'était pas garantie... Ne parlons pas des puces introduites dans la composition des vaccins pour nous suivre à la trace... Bref vous verrez à la lecture de ces quelques lignes que ces affirmations ont été bien souvent infon- dées voire erronées.

Après avoir passé en revue les différentes phases d'évaluation d'un candidat vaccin nous aborderons les problèmes auxquels l'industrie est confrontée, et terminerons par une étude non exhaustive des diffé- rentes approches vaccinales contre le Covid-19.

La naissance d'un vaccin

D'une façon générale le développement d'un candidat vaccin répond à une demande formulée par une ou plusieurs nations pour prévenir une infection mena- çante ou existante. Lorsque j'étais à l'OMS, pour donner suite à la demande d'un pays, plusieurs indus- tries étaient contactées avec un cahier des charges bien défini: si possible une seule dose à administrer, une innocuité démontrée, une bonne réponse immu- nitaire, et un prix abordable. Une fois le candidat vaccin obtenu, était alors engagé le processus de développement **comprenant 4 phases** bien définies, articulées dans un ordre bien précis et qui sont inter- rompues si le résultat n'est pas conforme à l'attente.

- **Phase préclinique**: Le candidat vaccin est admi- nistré à un **animal** (souris, lapins cobayes ou singes) pour évaluer la toxicité et la réponse immunitaire. Des prélèvements sanguins sont pratiqués pour évaluer le taux d'anticorps apparaissant en général 7 à 10 J après l'injection. Si la réponse est positive et satisfaisante, on passe en phase I.

- **Phase I**: sur un petit nombre de volontaires 12 à 15. Le but de la phase I est d'évaluer l'**innocuité** et la réponse **immunitaire**. Si l'on obtient de bonnes réponses on passe à la phase II.

- **Phase II**: sur un groupe de volontaires plus important (200 à 300) afin d'étudier l'innocuité et la réponse immunitaire sur un plus grand nombre. On établit aussi à ce stade la dose optimale à administrer

(1 ou 2 doses et à quel intervalle). Si les résultats sont satisfaisants on passe en phase III.

- **Phase III**: sur 30000 à 50000 personnes. C'est une étude qui est menée dans des pays qui connaissent un taux **d'infection important**. On recherche surtout **l'efficacité** du candidat vaccin. La moitié du groupe rentrant dans l'étude reçoit le vaccin et l'autre n'est **pas vaccinée** mais reçoit un **placebo** ou un autre vaccin utile dans le pays d'évaluation. Les personnes vaccinées et non vaccinées ne sont connues que d'une seule personne qui détient le **code** du groupe vacciné et non vacciné. Les personnes qui vaccinent ne savent pas ce qu'elles injectent (vaccin ou placebo). C'est ce qu'on appelle les évaluations randomisées en double aveugle. L'efficacité est mesurée en **comparant le nombre de personnes infectées chez les vaccinés et chez les non-vaccinés**.

Les phases III sont sous le contrôle **tout puissant d'un groupe de 7 à 8 experts** composant le **DSMB (Data Safety Monitoring Board)**. Ce groupe **indépendant** est chargé de surveiller le bon déroulement de la vaccination. Il a le pouvoir de demander à l'industrie de stopper immédiatement de façon temporaire ou définitive la vaccination en phase III si un événe- ment malheureux intervenait. C'est ainsi que j'ai eu l'occasion de participer à un DSMB pour une phase III d'évaluation de vaccin, conduite au Chili, contre les infections à Rotavirus avec une grande industrie pharmaceutique Anglaise. En cours de vaccination un mort a été à déplorer. Nous avons stoppé immédia- tement la vaccination pour « casser le code » afin de vérifier si le sujet faisait partie du groupe vacciné ou du placebo. Il n'avait pas reçu le vaccin, donc l'éva- luation a été reprise. Cela n'a pas empêché les médias locaux d'accuser à tort immédiatement l'industrie productrice du candidat vaccin...

Ceci pour vous indiquer que, contrairement à ce que l'on dit, l'industrie ne fait pas ce qu'elle veut étant bien encadrée avant et au moment de l'évalua- tion du candidat vaccin sur le terrain.

N.B.: Une anecdote concernant le nombre de volontaires de la phase III: J'étais en Chine pour évaluer le développe- ment d'un vaccin chinois à base de polysaccharides contre la fièvre typhoïde. Au cours de la réunion nous abordons l'étude de phase III et je demande quel était le nombre de volontaires (chez nous 25000 à 50000), un vénérable Chinois, Pr. d'infectiologie, me répond avec un sourire: **1 million**!.. Pays différent, logiciel différent... Évidemment les calculs statistiques sont ainsi facilités...

Une fois les essais sur le terrain accomplis, l'industrie établit un **dossier d'homologation** qu'elle adresse aux services administratifs: en France l'ANSM (Agence Nationale de Sécurité du Médicament), en Europe

l'AEM (Agence Européenne du Médicament), aux USA la FDA (Food and Drug Administration). Ces administrations peuvent **refuser l'homologation** du vaccin ou du médicament. Là encore l'industrie ne fait pas ce qu'elle veut.

• **Phase IV**: Une fois l'**homologation obtenue**, c'est le suivi, par précaution, des effets éventuels indésirables de la vaccination conduite à grande échelle dans un pays dont la population a été vaccinée. Cette phase IV peut durer de 2 à 4 ans voire beaucoup plus longtemps. Elle permet de déceler à long terme sur un **très grand nombre** les effets secondaires éventuels.

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES

- ✓ **Études chez l'animal de laboratoire**
(réponse immunitaire et innocuité)
- ✓ **Études chez Volontaires (phase I) :**
12 volontaires toujours en pays industrialisés
AVANT d'aller en pays en voie de développement
- ✓ **Phase II** groupe de 150 à 250 personnes
- ✓ **Phase III** groupe de 15.000 à 60.000 et plus
(dépend pays)
- ✓ **Phase IV** contrôle permanent au cours de l'utilisation du vaccin.

EN RÉSUMÉ: Les phases précliniques, I et II sont conduites pour évaluer la réponse immunitaire et l'innocuité, ainsi que la dose optimale en phase II, la phase III pour évaluer l'efficacité et la phase IV pour confirmer l'innocuité du vaccin dans son usage courant. Quant aux groupes de volontaires des phases I, II et III ils sont recrutés sur des critères éthiques très stricts.

Quel est le temps nécessaire à la naissance d'un vaccin ?

Il était coutume autrefois de penser qu'il fallait en moyenne 20 ans pour obtenir un vaccin. Il y a 45 ans le premier vaccin contre l'hépatite B était mis au point en 12 ans par le Dr Maupas de Tours, tous avaient chaleureusement applaudi cet exploit ! Le vaccin « efficace » contre les infections à HIV n'est toujours pas là. Aujourd'hui la durée moyenne pour la production d'un vaccin est d'environ 10 à 12 ans. En effet la durée de la phase préclinique est de quelques mois, celle de la phase I de 1 an en moyenne, de la phase II, de 2 à 4 ans en moyenne, de la phase III de 3 à 5 ans en moyenne. Ajoutez à tout cela le temps mis par l'industrie pour mettre en place les chaînes de production et l'on arrive à un peu plus de dix ans ; sauf circonstance exceptionnelle comme celle que nous avons vécue avec le Covid-19 où l'industrie a pris le pari risqué de commencer la mise en place de la production de son candidat vaccin en misant sur son efficacité potentielle à grande échelle... **Ces différentes durées peuvent être fortement raccourcies**

de plusieurs années en situation **d'urgence**. La décision de vacciner est alors prise en considérant le **rapport risque/bénéfice**. Le vaccin contre la variole a permis d'éradiquer la maladie dans le monde entier malgré les effets secondaires très graves qu'il pouvait entraîner. Le bénéfice était alors plus important que le risque encouru.

Quelle est l'incidence de ce raccourcissement sur les données de la réponse immunitaire et l'innocuité ?

• **La réponse immunitaire** : Concernant la durée raccourcie des phases évaluant les candidats vaccins il faut savoir qu'en général la réponse immunitaire humorale (taux d'anticorps) est obtenue entre 7 et 10 jours après l'injection d'un vaccin ou son absorption par voie orale ou nasale. Dans le cas du vaccin Pfizer il faut attendre la 2^e injection (2 à 3 semaines après la première) pour obtenir une bonne réponse immunitaire notable. En juillet 2020 le vaccin Pfizer a été inoculé à 20 000 volontaires, 20 000 autres ont reçu un placebo. En février nous avions 8 mois de recul qui ont permis de répondre à la question de la persistance des anticorps. S'ils sont toujours présents, la partie est gagnée car, comme pour la grippe, il suffira de se faire vacciner chaque année en hiver si la Covid prend un caractère saisonnier hivernal... La 2^e question, plus délicate, à laquelle il faut répondre est celle de l'innocuité.

• **L'innocuité** : pour certains vaccins, comme ceux à base d'ARN messager, on injecte un produit pur, bien défini qui *a priori* ne devrait pas entraîner d'effets secondaires graves car il ne s'incorpore pas dans le génome de nos cellules. Son site d'activité se trouve dans le cytosol à l'extérieur du noyau dans lequel se trouve l'ADN. Il faut rappeler que s'il y a des effets secondaires graves ils apparaissent en général rapidement. Un recul de 8 mois permettra de s'en assurer. Les effets secondaires « habituels » possibles et **non systématiques**, se résument à une réaction au point d'injection, de la fièvre durant 24 à 48 heures, des maux de tête ou des nausées de courte durée. Pour ceux qui l'ont reçue souvenez-vous des réactions faisant suite à l'ancienne vaccination contre la fièvre typhoïde... Le vaccin d'alors (TABDT) était un mélange d'antigènes y compris de LPS (lipopolysaccharide) qui était responsable des accès fiévreux. Aujourd'hui on injecte un antigène Vi polysaccharide pur et bien défini sans effets secondaires pour prévenir la fièvre typhoïde à Salmonella Typhi.

Il est vrai qu'il vaut mieux avoir beaucoup de recul pour être sûr de l'innocuité mais parfois la situation pousse à prendre des décisions difficiles mais nécessaires après évaluation du rapport risque/bénéfice. Malgré tout, il faut reconnaître que certains effets secondaires ont été rapportés plusieurs mois après la vaccination.

Les volontaires

Il existe aux USA, en Angleterre et en Thaïlande des centres d'évaluation de vaccins en phase I sur volontaires. Il n'en existe pas en France en tant que centre organisé pour cette activité. Dans ces centres il s'agit de véritables volontaires pas de « volontaires Kalachnikov » Ils subissent un entretien poussé avec psychologue, médecin et chercheur pour leur expliquer ce qu'on va leur injecter, les risques qu'ils encourent et s'il y en a, les traitements qu'ils recevront. La sélection est assez sévère, tous ne sont pas retenus sur 150 postulants seuls 15 seront sélectionnés. Ils ne touchent pas de pactole mais seulement une compensation de leur perte de salaire. Chacun signe un document de « consentement éclairé » selon des règles d'éthique bien précises.

Au cours d'une mission OMS, j'ai eu l'occasion de visiter, à l'époque de l'URSS, le centre « Vector », centre d'essais de très haute protection (P4) sur « volontaires » situé à Novosibirsk en Sibérie. Nous étions 3 : un Soviétique, un Américain avec un nom d'origine Russe et moi-même. La visite a été lugubre et tous, y compris le Soviétique, nous sommes sortis avec un sentiment de profond malaise. Le directeur était un général, cela se sentait à la façon dont les chercheurs le saluaient à son passage... Il était évident que les Soviétiques y faisaient des essais « in vivo » sur des virus et des bactéries hautement pathogènes comme les virus des fièvres hémorragiques ou l'anthrax (bacille du charbon). En rentrant à Genève nous avons appris que le ministère soviétique de l'Intérieur était furieux car il n'avait pas été mis au courant de cette visite... S'il l'avait su je ne pense pas que nous aurions pu la faire...

Il faut préciser que le but de la visite de ce centre était de lui proposer de changer ses objectifs et de participer à une collaboration internationale, en particulier avec le CDC d'Atlanta, pour la recherche de nouveaux vaccins, ce qu'il a fait depuis.

L'Industrie pharmaceutique et le profit?

Il n'est pas dans mon intention de pleurer sur le sort de l'industrie pharmaceutique... Mais il faut savoir que la mise au point d'un vaccin ou d'un médicament coûte très cher avec une prise de risque importante. Un seul exemple: en 1990-1991 Wyeth-Lederle, firme Américaine, a développé un vaccin contre les infections à Rotavirus sur lequel nous avons collaboré à l'OMS pour son évaluation sur le terrain. Le vaccin a été utilisé aux USA pendant 14 mois au sein du PEV (Programme Élargi de Vaccination), jusqu'au jour où un scientifique a publié un article le mettant en cause dans l'apparition d'invaginations intestinales. Le vaccin a été retiré du calendrier de vaccination US et il s'est avéré plus tard que les résultats n'avaient été

obtenus que sur un échantillon trop faible pour être crédibles. Le vaccin était mort. Coût de l'opération pour Wyeth-Lederle: plusieurs centaines de millions de US \$... Il faut donc que l'industrie garde une réserve budgétaire permanente pour affronter ce genre de situation. Petite remarque concernant les coûts: en général ce qui est le plus cher n'est pas toujours le principe actif mais bien souvent **l'emballage...**

Les différentes approches des candidats vaccins les plus avancés contre les infections à SARCoV-2

Toute approche vaccinale a pour but de « singer » l'infection naturelle afin de faire produire par notre organisme des **anticorps** ou population de cellules qui vont venir **neutraliser l'envahisseur**. Dans le cas du Covid-19, on fait appel à un virus tué ou atténué ou à une fraction de ce virus vis-à-vis desquels notre système immunitaire va produire des anticorps et/ou des populations de cellules qui vont garder en mémoire le **profil** de l'envahisseur pour le neutraliser s'il arrivait à revenir. Les approches sont nombreuses, ARNm (ARN messenger), ADN, virus atténués ou tués, protéines virales recombinantes, transporteur viral... Le vaccin est administré soit par voie injectable, soit par voie buccale, ou par spray nasal. Nous ne citerons ici que l'approche génétique, surtout ARNm puisque c'est la plus suivie actuellement.

Avant toute chose il faut se souvenir que le Covid-19 possède à sa **surface** une sorte de « tête chercheuse » (**spikes** ou protéine S, ou Spicules) qui va chercher un **récepteur** (ACE2) qui se trouve à la surface de nos cellules. Lorsqu'il le trouve, le virus se fixe et **peut alors entrer dans la cellule** pour se multiplier et infecter d'autres cellules. Si on « coiffe » la protéine S par un anticorps anti-protéine S, le virus **ne trouvera pas le récepteur et il passera son chemin**, il est éliminé.

Vaccins génétiques

Pour la plupart et particulièrement pour Pfizer ou Moderna, il ne s'agit **pas d'OGM**, on injecte au patient un ARNm, obtenu *in vitro*, enrobé dans une nanoparticule lipidique qui le protège. Cet ARNm, très labile, contient les informations pour synthétiser la protéine S (Spike ou Spicule). il ne vient donc **pas du noyau** mais, d'origine exogène, injecté, il se retrouve directement dans le cytosol cellulaire où il va rencontrer des ribosomes qui vont produire de la protéine S. Cette production va alerter notre système immunitaire qui va synthétiser des anticorps anti-protéine S destinés à aller « coiffer » les spikes du virus qui ne pourra plus reconnaître le récepteur cellulaire dont il a besoin pour entrer dans nos cellules. La durée de vie de ces ARNm injectés est très courte, elle est d'à peine 5 minutes dans le sang où ils sont dégradés par les RNAses. Cela évite un engorgement de production de protéines et écarte l'éventualité d'une insertion dans le génome du noyau cellulaire.

Les points négatifs

- le fait de devoir administrer 2 doses est un peu risqué car bon nombre de vaccinés ne reviendront peut-être pas reprendre la deuxième dose, par oubli ou pensant qu'une seule dose va les protéger.
- le fait que les premières doses devaient être stockées à -80°C. Je pense qu'en réalité c'est la t° de conservation du vaccin pour plusieurs mois et qu'il pourra supporter des t° moins basses comme +4 au réfrigérateur pour quelques jours. Ce point a été en effet amélioré ultérieurement par Moderna et autres producteurs puisque les vaccins actuels peuvent être conservés entre 2°C et 8°C à l'abri de la lumière pendant 30 jours maximum.

Petit rappel succin de la synthèse de nos protéines : elle est nécessaire à la construction et au fonctionnement de nos cellules, elle passe par les **acides nucléiques ADN et ARN**. L'ADN est le **support de l'hérédité** il contient la mémoire de notre patrimoine génétique personnel. C'est lui que la police scientifique utilise pour confondre les criminels. L'ARNm lui est l'ouvrier de la synthèse des protéines avec la participation des ARNt (ARN de transfert). Il va tout d'abord copier le code génétique sur l'ADN qui se trouve dans le noyau de nos cellules et comme une bande magnétique il va aller porter dans le cytosol (à l'extérieur du noyau) l'information aux **ribosomes**, sorte de tête de lecture de magnétophone, qui vont lire le monobrin d'ARNm et faire la synthèse des acides aminés pour la production de protéines.

Souvenir anecdotique : au CRSSA de Lyon (Centre de recherches du Service de santé des armées), nous avons travaillé sur le rôle protecteur des ribosomes extraits de *Klebsiella Pneumoniae* (KP) chez la souris BalB/c. Une injection de l'ordre du microgramme de ribosomes entraînait une protection de 100 % contre une dose infectieuse, létale de KP. Sans le savoir nos injections contenaient sans doute le ribosome et son ARNm en pleine activité...

Vaccins à base d'ARNm

ils sont administrés par injection. De nombreux labos ont suivi cette approche: Pfizer, Moderna, et de nombreux autres.

Il faut mentionner ici le travail remarquable de Katalin Karikò, biochimiste formée en Hongrie, spécialiste de la synthèse *in vitro* de l'ARNm. Ses travaux avaient essuyé plusieurs refus de financement en particulier par le NIH aux États-Unis. En octobre 2023 elle recevait le prix Nobel de Médecine...

Vaccins à ADN

l'ADN est injecté dans nos cellules qui vont le transcrire en ARN et on revient au principe décrit plus haut. L'ARNm synthétise plusieurs protéines dont la S qui va entraîner la formation d'anticorps dirigés contre ces protéines. Plus de scepticisme vis-à-vis de

cette approche à cause des risques d'insertion génétique au niveau du noyau cellulaire.

Quel est le taux de protection idéal et sa durée ?

Pour l'ARNm les taux de protection annoncés sur un petit échantillon de vaccinés étaient de l'ordre de 90 à 95 %. Je pensais que ces taux allaient descendre très légèrement lorsqu'on aurait les résultats sur un échantillon plus important. Quoi qu'il en soit, même un taux à 70 % est considéré, dans la plupart des cas, comme suffisant pour juguler une épidémie. Si la Covid devenait une infection saisonnière comme la grippe il suffirait d'avoir une durée de protection de 4 à 5 mois pour que la partie soit gagnée. Or les résultats publiés montrent que les taux d'anticorps sont encore significatifs 6 mois après la vaccination par ARNm. Oui « mais alors, comme il y a des variants il va falloir changer de vaccin chaque année comme pour la grippe ? » Non car les Coronavirus sont connus pour subir des mutations **légères peu profondes** contrairement aux virus de la grippe. De plus, dans la famille des Coronavirus plus y a de variants plus ils sont contagieux mais moins ils sont virulents. De ce fait on peut penser que les candidats vaccins développés actuellement auront toujours une bonne efficacité contre les variants du SARS-Cov-2. La protéine S centre d'intérêt pour la fabrication des vaccins contient environ 1270 Acides Aminés sujets à variation. Si la majorité reste intacte, sans variation, le vaccin restera efficace au moins partiellement (évitant les cas graves menant à hospitalisation).

Tout cela se vérifie aujourd'hui avec l'apparition de variants successifs qui, dans la plupart des cas, entraînent des maux de tête, peu de fièvre et dont les symptômes disparaissent en 2 à 3 jours. Il existe malgré tout quelques cas de Covid plus longs avec toux rebelle allant jusqu'à la perte du goût. Lorsque 70 % de la population sera contaminée le reste 30 % devrait être protégés par l'absence de transmission (immunité de contact ou Herd immunity). Ce concept d'immunité collective a été mis en évidence par Ward H. Frost aux USA en 1920-1930 au cours d'une épidémie de diphtérie.

L'avantage de l'approche ARNm est que l'industrie est en mesure de mettre au point, rapidement en 1 ou 2 mois, un vaccin contenant plusieurs ARNm provenant de souches différentes. On aurait alors comme pour la grippe un vaccin contenant plusieurs souches. C'est le cas actuellement du vaccin bivalent de Pfizer contre les infections à Sars-Cov-2.

Faut-il se faire vacciner ?

Rappelons qu'on se vaccine pour soi mais aussi et surtout pour les autres pour ceux qui nous entourent afin d'empêcher la propagation du virus ou de la bactérie. Il paraît que seulement 50 % des Français voulaient se faire vacciner contre le Covid-19. J'en

doutais personnellement lorsqu'on avait vu en 2021, le rush dans les pharmacies pour obtenir du vaccin anti grippal en rupture de stock. Cela veut dire que de nombreux Français qui ne se faisaient pas vacciner, en 2020, l'ont fait l'année suivante. Je pensais que 60 % se feraient vacciner. Si l'on admet que 15 % de la population a été en contact avec la Covid la somme 60 + 15 permettait de penser que nous aurions une immunité de contact due à la conjonction de l'infection et de la vaccination. Or nous l'avons remarqué, à l'OMS, pour plusieurs types de vaccins tués, vivants ou sous unités par voie orale ou injectable, administrés à grande échelle sur le terrain, l'immunité de contact, dans ces études, apparaissait lorsque 70 % de la population était vaccinée. Il suffirait même que 55 % de la population accepte le vaccin. Ceci à condition de ne pas vacciner dans un premier temps les personnes infectées auparavant et porteuses d'anticorps. Elles pourront l'être plus tard.

Stratégie de la vaccination ?

En situation de pandémie c'est la vaccination de masse, **au plus vite**, qui s'impose. Or on a assisté à un pas de tango vis-à-vis de la vaccination. Une performance en France de 350 vaccinés par semaine alors que certains pays vaccinaient 100 fois plus... Je ne peux pas m'empêcher d'avoir alors une pensée pour Charles Mérieux, et Lapeyssonie médecin général connu pour sa « ceinture de la méningite Africaine » qui en collaboration avec le Service de santé Brésilien ont vacciné **10 millions de Brésiliens en une semaine soit 90 millions en un peu plus de 2 mois ! C'était en 1974, nous étions en 2021 otages du Covid-19...** l'épidémie de méningite A qui sévissait dans le pays a été ainsi jugulée. Je me permets de souligner que Charles Mérieux, alors patron d'industrie, avait proposé son vaccin gracieusement dans l'urgence et établi un pont aérien pour l'acheminer de Lyon à Sao-Paulo. Le règlement est venu bien plus tard à un prix de production. C'était une autre époque...

Si j'ai été atteint par le virus, peut-on me vacciner ?

A priori un malade de la Covid-19 possède des anticorps dirigés contre la structure virale qui l'a infecté. Actuellement nous n'avons pas encore de réponses précises. *A priori*, on peut supposer, dans le cas présent, qu'un organisme présentant des anticorps et recevant une dose de vaccin va entraîner une sorte de rappel avec une réponse immunitaire encore plus forte (rappelons que ceci n'est pas vrai pour les antigènes T indépendants). C'est vraisemblablement ce qui s'est passé. Certains ont suggéré d'attendre 3 mois après l'infection pour recevoir le vaccin peut-être pour éviter les phénomènes éventuels d'immuno-tolérance.

Polémique sur les adjuvants exemple de l'Aluminium

Les adjuvants incorporés dans la composition d'un vaccin servent à accroître la réponse immunitaire et ainsi à diminuer la **quantité de principe actif**, principal composant du vaccin.

La présence, au point d'injection, de nanoparticules d'Al dans les macrophages (MFM Myofasciite à Macrophages) a été décrite par une équipe qui a corrélé la présence de MFM avec des affections cliniques survenues plusieurs mois après injection (douleurs articulaires, perte de mémoire...). Un rapport de l'Académie de Pharmacie, en 2016, a conclu que les sels d'aluminium utilisés comme adjuvants étaient bien tolérés et n'avaient aucun lien de cause à effet avec les MFM.

L'apport maximum alimentaire en Al recommandé par l'OMS et la FDA est de **1 mg/kg/jour** soit **70 mg/j** pour un homme de 70 kg. Rappelons que nous absorbons chaque jour **10 à 15 mg** d'Al par notre alimentation et par l'eau. Or la quantité maximum **d'Al injecté par vaccination est de 0,60 à 0,85 mg...** Enfin la dose quotidienne d'Al administrable par **voie IV** (Intra Veineuse), sans toxicité, est de 2 mg/j. L'Aluminium ingéré est distribué dans tous les tissus, stocké à 50 % dans les os, à 23 % dans le foie, et 23 % dans les poumons, où il est transporté par une protéine la « Transferrine » puis éliminé à 80 % par les reins.

En fait on choisit son adjuvant en fonction de la réponse immunitaire que l'on souhaite privilégier. Certains adjuvants (aluminium) entraînent une réponse immunitaire de type humorale (Th1) alors que d'autres orientent la réponse immunitaire des 2 types Th1 (humoral IgG) et Th2 (Cellulaire) comme les squalènes (émulsion d'huile dans l'eau). Un outsider, la saponine semble être actuellement l'adjuvant « à la mode » entraînant une réponse essentiellement humorale de type IgG.

En Conclusion

Le développement d'un vaccin suit des règles très strictes qui sont imposées à l'industrie qui le produit. Les effets secondaires éventuels sont évalués au début et lors de l'utilisation du vaccin à grande échelle. La production est interrompue si des effets secondaires importants apparaissent. Un vaccin entraînant un taux de protection de 60 à 70 % est suffisant pour protéger une population à condition que 70 % de celle-ci soit vaccinée.

Nul ne peut ignorer que, d'une façon générale mais aussi en particulier pour cette pandémie, la vaccination associée à des mesures d'hygiène a sauvé des millions d'individus.

N'oublions pas qu'on se vaccine pour soi mais aussi pour les autres pour ceux qui nous entourent.

P. C (ER) B. Ivanoff
Retraité OMS

Les vétérinaires de la cavalerie de la garde impériale

Le régiment des chasseurs à cheval (1804-1815)

Si, avec Larrey, Desgenettes ou Yvan, le Service de santé de la garde impériale a compté dans ses rangs quelques-uns des noms les plus illustres de la médecine et de la chirurgie militaires, les vétérinaires ayant servi dans la garde impériale ne sont pas passés à la postérité.

Seul Charles Fromage de Feugré (1770-1812), élève militaire puis professeur à l'École vétérinaire d'Alfort, ayant rejoint la gendarmerie d'élite de la garde impériale en 1805, mort de froid et d'épuisement pendant la retraite de Russie sur le bord d'une route près de Wilna¹ a conservé une notoriété relative.



*Charles Fromage de Feugré (1770-1812)
Artiste vétérinaire de la légion de gendarmerie d'élite
de la garde impériale*

L'accès aux numérisations des registres matricules des gardes consulaire et impériale maintenant consultables sur le site « Mémoire des hommes »² a permis d'identifier ces artistes vétérinaires et d'essayer ensuite de retracer leur parcours.

Après un rappel sur la constitution des régiments de cavalerie de la garde impériale et une présentation de l'organisation du service vétérinaire de ces régiments, cet article sera consacré aux vétérinaires de l'emblématique régiment des chasseurs à cheval dont l'Empereur portait fréquemment l'uniforme vert.

La cavalerie de la garde impériale

Organisée en novembre 1799³ à partir de la garde du Directoire et de la garde du Corps législatif, la garde

des Consuls ne compte initialement que deux escadrons de grenadiers à cheval et une compagnie de chasseurs à cheval.

Cette compagnie de chasseurs à cheval, recrutée parmi les guides du général Bonaparte, créés lors de la première campagne d'Italie en 1796 qui ont également fait la campagne d'Égypte va être rapidement étoffée et former, le 8 septembre 1800, un escadron à deux compagnies.

En novembre 1801⁵, la cavalerie de la garde des Consuls est organisée en deux régiments :

- un régiment de grenadiers à cheval ;
- un régiment de chasseurs à cheval.

En mars 1802⁶, ces deux régiments sont portés à quatre escadrons, celui des chasseurs à cheval étant composé provisoirement de deux escadrons.

En avril 1802, l'escadron des mamelouks est intégré à la garde des Consuls. Il sera réduit à une compagnie et rattaché au régiment des chasseurs à cheval en 1804.

En 1803, c'est la légion d'élite de la gendarmerie qui est intégrée à la garde des Consuls⁷.

La garde des Consuls devient la garde impériale le 18 mai 1804 et le nombre de régiments de cavalerie qui la compose va progressivement augmenter au fil des années avec :

- en 1806, un régiment de dragons⁸ ;
- en 1807, un régiment de cheveau-légers polonais⁹ ;
- en 1810, un 2^e régiment de cheveau-légers lanciers¹⁰ ;
- en 1812, un 3^e régiment de cheveau-légers lanciers¹¹.

Après le désastre de la retraite de Russie, la cavalerie de la Garde est étoffée avec la création :

- en avril 1813, de quatre régiments de gardes d'honneur¹² ;
- en décembre 1813, de trois régiments d'éclaireurs, le 1^{er} attaché aux grenadiers à cheval, le 2^e aux dragons et le 3^e aux cheveau-légers lanciers polonais¹³.

Le régiment des chasseurs à cheval est porté à dix escadrons : les cinq premiers font partie de la Vieille

5 Arrêté du 23 brumaire an X (Fallou, p. 25).

6 Arrêté du 17 ventôse an X – 8 mars 1802 (Fallou, p. 26-29).

7 Arrêté du 14 prairial an XI – 3 juin 1803 (Fallou, p. 30).

8 Décret impérial du 15 avril 1806 (Fallou, p. 241).

9 Décret impérial du 16 avril 1807 (Fallou, p. 253-254). Le régiment prendra l'appellation de cheveau-légers lanciers en 1809 lorsqu'il sera armé de la lance.

10 Décret impérial du 13 septembre 1810 (Fallou, p. 270). Ce régiment est créé à partir du régiment de hussards de la Garde royale hollandaise.

11 Décret impérial du 5 juillet 1812 (Fallou, p. 278).

12 Sénatus-consulte du 3 avril 1813 et décret impérial du 5 avril 1813 (Fallou, p. 281).

13 Décret impérial du 9 décembre 1813 (Fallou, p. 303).

1 Actuellement Vilnius (Lituanie).

2 <https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr>

3 Les éléments relatifs à l'organisation de la Garde impériale proviennent essentiellement de l'ouvrage de Louis Fallou, La Garde Impériale (1804-1805) publié en 1901.

4 Arrêté du 7 frimaire an VIII (Fallou, p. 22-24).

Garde, les escadrons 6 à 9 de la Jeune Garde¹⁴, le 10^e escadron est constitué par les mamelouks.

Lors de la Première Restauration, seuls les régiments de dragons, grenadiers et chasseurs à cheval, ainsi que le 2^e régiment de cheveau-légers lanciers sont conservés et respectivement renommés corps royaux des dragons, cuirassiers et chasseurs à cheval et cheveau-légers lanciers de France. Ces régiments sont à quatre escadrons, mais les effectifs, sont drastiquement réduits à 644 officiers et cavaliers¹⁵.

En 1815, lors des Cent-Jours, la garde impériale est reformée et les quatre régiments reprennent leur appellation originelle.

Un 2^e régiment des chasseurs à cheval de la Garde est formé en mai 1815 avec les cavaliers des escadrons de Jeune Garde. Le régiment créé tardivement ne prendra pas part à la campagne de Belgique.

Organisation du service vétérinaire

À sa création, la garde des Consuls ne compte qu'un artiste vétérinaire, rattaché à l'état-major de la garde à cheval pour assurer les soins aux chevaux des deux escadrons de grenadiers à cheval (468 hommes) et de la compagnie de chasseurs à cheval (117 hommes)¹⁶.

Le terme d'artiste vétérinaire a progressivement remplacé au cours des premières années de la République les appellations de maréchal-expert et de maître maréchal utilisées pour désigner les vétérinaires militaires sous l'Ancien Régime. Ce titre est également utilisé par les écoles vétérinaires¹⁷ qui délivrent un brevet d'artiste vétérinaire reconnaissant l'aptitude à *exercer l'art vétérinaire*¹⁸.

Compte tenu de l'augmentation des effectifs, l'arrêté du 17 ventôse an X (8 mars 1802) qui porte les régiments de grenadiers à cheval et de chasseurs à cheval à quatre escadrons de deux compagnies, soit plus de 1 000 chevaux, prévoit dans l'état-major de chacun des régiments un artiste vétérinaire et un aide artiste vétérinaire.

L'escadron des mamelouks, réduit à une compagnie, et rattaché au régiment des chasseurs à cheval, dispose d'un artiste vétérinaire¹⁹.

Cette organisation perdurera au sein de la garde impériale jusqu'en 1806.

Le décret impérial du 15 avril 1806 porte alors le nombre de vétérinaires à six par régiment :

- deux artistes vétérinaires, dont un pour l'escadron de vélites²⁰;
- quatre aides artistes vétérinaires.

La compagnie de mamelouks reste avec un artiste vétérinaire.

Ce nombre important de vétérinaires pour un effectif d'environ 1 200 chevaux montre bien la sollicitude de l'Empereur pour sa garde. À la même époque, les régiments de cavalerie de ligne ne comptent qu'un seul artiste vétérinaire alors que leurs effectifs peuvent atteindre 1 000 chevaux. Ce n'est qu'en 1807 qu'ils seront autorisés à disposer d'un deuxième artiste vétérinaire²¹.

En 1813, l'augmentation des effectifs des régiments de cavalerie par la création des escadrons dits de Jeune Garde ne semble pas avoir entraîné la création de postes supplémentaires d'artistes ou d'aides vétérinaires.

Lors de la Première Restauration, le nombre de vétérinaires des corps royaux des dragons, cuirassiers et chasseurs à cheval et cheveau-légers lanciers de France est réduit à deux :

- un maréchal vétérinaire en premier;
- un maréchal vétérinaire en second²².

Solde, rang et uniforme des artistes vétérinaires de la garde impériale

Solde

La solde de la garde consulaire est fixée par l'arrêté du 3 nivôse an VII (13 janvier 1800). Le montant de la solde annuelle est de :

- 1 800 francs pour un artiste vétérinaire;
- 900 francs pour un aide artiste vétérinaire.

La solde de l'artiste vétérinaire est très supérieure à celle des sous-officiers (adjudant sous-officier : 1 200 F, maréchal des logis-chef : 1 000 F, maréchal des logis : 900 F) et s'approche de celle des sous-lieutenants (2 000 F). Les officiers de santé et chirurgiens de 1^{re} et 2^e classe perçoivent respectivement 3 600 F et 2 400 F²³.

Il semblerait que le montant de cette solde n'ait pas fait l'objet de modifications tout au long de l'Empire.

14 La dénomination de hussards éclaireurs sera également employée pour ces escadrons de Jeune Garde.

15 Ordonnance du Roi du 21 juin 1814 (p. 22).

16 Fallou, p. 22-24.

17 Lyon et Alfort.

18 Dumas, 2012, p. 8.

19 Arrêté du 30 nivôse an XII (21 janvier 1803)

20 Un escadron de vélites est adjoint à chacun des trois régiments (grenadiers, chasseurs et dragons). Ces vélites sont des conscrits volontaires ou, à défaut, désignés par le préfet, et disposant d'un revenu d'au moins 300 francs par an. Cette mesure vise à faire entrer les fils des familles aisées dans la carrière militaire et fournir ainsi des cadres aux armées. De nombreux vélites deviendront officiers, le plus célèbre étant le maréchal Bugeaud.

21 Décret du 22 avril 1807 (Archives du Service historique de la défense (SHD) Vincennes, dossier Xr29).

22 Ordonnance du Roi du 21 juin 1814 (p. 22).

23 Fallou, p. 33-34.

Ce sont en effet les mêmes soldes qui sont versées aux vétérinaires des régiments de gardes d'honneur en 1813²⁴.

Cette solde est bien supérieure à celle des vétérinaires servant dans les régiments de cavalerie de la Grande Armée, fixée en 1812 à :

- 1 200 francs pour un artiste vétérinaire²⁵ ;
- 600 francs pour un aide artiste vétérinaire²⁶.

Rang

Les différents règlements relatifs à la garde impériale ne semblant pas avoir établi de spécification quant au rang des vétérinaires militaires, on ne peut que supposer que les dispositions générales leur sont applicables.

Elles n'ont guère changé depuis l'Ancien Régime, puisque, hormis le changement d'appellation, les vétérinaires ont toujours rang de maréchal des logis et en portent les galons.

En 1811, un décret signé le 30 septembre 1811 à Anvers, lors du voyage de l'Empereur en Belgique et en Hollande améliore sensiblement la situation des artistes vétérinaires des troupes à cheval. Il leur fait prendre rang, sans assimilation de grade, après les adjudants sous-officiers²⁷. Ceci les place hiérarchiquement au-dessus des maréchaux des logis-chefs.

Le décret impérial du 24 décembre 1812 précise que les aides vétérinaires des corps de troupes à cheval sont assimilés pour les marques distinctives aux maréchaux des logis²⁸.

Le décret impérial du 15 janvier 1813²⁹, qui réorganise les écoles vétérinaires, modifie de façon conséquente le statut des artistes vétérinaires et leur attribue l'appellation de maréchal-vétérinaire³⁰.

Il confirme la hiérarchie qui distinguait artistes vétérinaires et aides vétérinaires et leur donne respectivement les appellations de maréchal-vétérinaire en premier et de maréchal-vétérinaire en second.

L'article 44 du décret stipule que le maréchal-vétérinaire en premier porte les galons de maréchal des logis-chef³¹ et le maréchal-vétérinaire en second porte les galons de maréchal des logis.

Selon toute vraisemblance, ces dispositions devraient avoir été appliquées aux vétérinaires de la garde impériale. Toutefois, dans les registres matricules consultés, aucun d'entre eux n'est mentionné comme maréchal-vétérinaire dans les inscriptions faites dans les années 1813, 1814 ou 1815. Les termes d'artiste vétérinaire, d'aide vétérinaire ou d'aide artiste vétérinaire ont été seuls employés. Il pourrait s'agir d'une application rigoureuse des dispositions des arrêtés et décrets d'organisation de la Garde qui emploient, compte tenu de leur date de rédaction, les termes d'artiste vétérinaire, d'aide vétérinaire ou d'aide artiste vétérinaire.

Uniforme

Malgré l'abondance des illustrations relatives aux soldats de la garde impériale, celles représentant les vétérinaires sont très peu nombreuses et les ouvrages d'uniformologie décrivent rarement leur tenue.

En dehors de la garde impériale, les vétérinaires militaires n'ont pas eu d'uniforme spécifique jusqu'en 1812 et ont porté l'uniforme de maréchal des logis de leur unité. En l'absence de dispositions particulières, il a dû en être de même pour la garde impériale.

Le décret d'Anvers du 30 septembre 1811, qui fait prendre rang aux artistes vétérinaires à la suite des adjudants sous-officiers sans assimilation avec un autre grade militaire, stipule que le ministre de la Guerre déterminera l'uniforme spécifique qu'ils doivent porter.



Maréchal des logis des chasseurs à cheval
par Lucien Rousselot

24 Fallou, p. 295.

25 Décret impérial du 30 septembre 1811. Archives du SHD Vincennes (Dossier Xr29).

26 Décret impérial du 24 décembre 1812. Archives du SHD Vincennes (Dossier Xr29).

27 Archives du SHD Vincennes (Dossier Xr29).

28 Archives du SHD Vincennes (Dossier Xr29).

29 Ce décret, bien que signé au palais des Tuileries, est généralement désigné sous le nom de « décret de Moscou » dans les ouvrages vétérinaires.

30 A cette époque, le terme de *maréchalerie* est encore usuellement utilisé pour la médecine du cheval.

31 Pour le maréchal-vétérinaire en premier, ce port de galons le replace parmi les maréchaux des logis-chefs et supprime toute ambiguïté du rang « après les adjudants sous-officiers » laissant supposer une position hiérarchique intermédiaire entre ces derniers et les maréchaux des logis-chefs.



*Brigadier trompette, trompette major
et maréchal des logis des chasseurs à cheval
par Lucien Rousselot*

Cette détermination de l'uniforme interviendra avec le décret du 7 février 1812 qui régleme l'habillement de l'ensemble des troupes à cheval.

Le titre 9 de ce décret attribue aux artistes vétérinaires un habit en drap bleu piqué d'un seizième de blanc, dépourvu de revers, boutonnant sur le devant par neuf gros boutons d'uniforme et orné d'épaulettes du même drap fixées par un bouton. Le collet, de la couleur du fond de l'habit, est doté de deux boutonnieres garnies d'un galon d'argent de 10 mm de largeur. Les manches ont un parement rond et ferment par trois boutonnieres. Les deux boutonnieres au niveau du parement sont, comme celles du collet, galonnées d'argent. Les retroussis des basques sont ornés de motifs brodés en fil d'or spécifiques de l'arme d'appartenance (cor de chasse pour les chasseurs à cheval).

Les artistes vétérinaires de la cavalerie lourde portent une culotte de peau et des bottes hautes à l'écuyère alors que ceux de la cavalerie légère sont équipés d'une culotte de drap de la couleur de l'habit et de bottes à la hussarde.

Tous sont dotés d'un chapeau semblable à celui des officiers de cavalerie et du manteau de leur régiment.



*Hussard et vétérinaire d'un régiment de chasseurs à cheval
selon le règlement de 1812
par Carle Vernet*

Les dispositions du décret du 7 février 1812 ne s'appliquant pas aux unités de la garde impériale, il est difficile de savoir quels ont été les uniformes portés après cette date par les vétérinaires servant au sein de la Garde.

Une illustration d'Émile Grammont dans le livre de Louis Fallou consacré à la garde impériale représente un vétérinaire de la cavalerie légère de la Garde impériale avec un uniforme correspondant à la description du règlement de 1812. L'absence de commentaires relatifs à ce dessin ne permet pas de savoir sur quelles sources s'est fondé l'illustrateur pour sa composition.



*VÉTÉRINAIRE.
(Cavalerie légère).*

*Vétérinaire de la cavalerie légère de la Garde
par Émile Grammont*

L'habit de ce vétérinaire ne comporte qu'une seule boutonnrière galonnée au collet. A priori, le nombre de boutonnnières au collet n'a été utilisé qu'à partir de la Restauration pour distinguer les grades des vétérinaires³². Il est donc probable qu'il s'agisse d'un anachronisme. On trouve la même erreur dans une illustration de Charmy³³.



Galons de collet d'artiste vétérinaire (reconstitution)



*Artiste vétérinaire et inspecteur aux revues
par G. Charmy*

32 Décision ministérielle du 31 décembre 1826 qui fixe l'uniforme des vétérinaires des troupes à cheval.

33 Charmy G. Splendeur des uniformes de Napoléon. Tome 2 La Garde impériale à pied. Evreux, Charles Hérissé, 2003, 234 p.

Si le port de cet uniforme a été effectif dans la Garde impériale, l'application du décret du 15 janvier 1813 lui a ajouté :

- des galons de maréchal des logis-chef³⁴ pour les artistes vétérinaires devenus maréchaux-vétérinaires en premier ;
- des galons de maréchal des logis³⁵ pour les aides vétérinaires devenus maréchaux-vétérinaires en second.

On ne peut exclure que les artistes vétérinaires aient continué, par esprit de corps, à porter l'uniforme des sous-officiers des grenadiers à cheval, peut-être agrémenté au collet et aux parements des galons de boutonnnières spécifiques des vétérinaires.

Les vétérinaires du régiment des chasseurs à cheval

Artistes vétérinaires

À la création de la garde des Consuls, le premier des artistes vétérinaires à avoir œuvré pour les chasseurs à cheval est Gaspard Réaux³⁶ (Alfort 1796).

Artiste vétérinaire de la garde à cheval du Directoire depuis le 25 germinal an V (14 avril 1797), il est nommé, le 13 nivôse an VIII (3 janvier 1800), artiste vétérinaire de la garde consulaire à cheval.

Dès l'affectation d'un artiste vétérinaire pour les chasseurs à cheval, il n'exercera plus qu'au profit du régiment des grenadiers à cheval de la Garde avec lequel il fera toutes les campagnes de l'Empire jusqu'à Waterloo³⁷.

Le premier artiste vétérinaire en titre des chasseurs à cheval de la garde des Consuls est Jean Ramand, vétérinaire breveté de l'École vétérinaire de Lyon, affecté le 1^{er} floréal an VIII (21 avril 1800). Il servira dans le régiment jusqu'à son congé avec pension de retraite en juillet 1806³⁸.

Quelques jours après la création du second poste d'artiste vétérinaire par le décret du 15 avril 1806, Laurent Bastien (breveté d'Alfort en 1805) servant au 9^e bataillon du train des équipages rejoint le régiment le 1^{er} mai 1806 et est affecté comme le prévoit le décret à l'escadron de vélites. Il servira au régiment jusqu'au 5 octobre 1814, date à laquelle il est congédié du fait des réductions d'effectifs imposées par la Première Restauration.

En juillet 1806, Blaise Auboyer (Alfort 1792), artiste vétérinaire des mamelouks depuis 1802 succède à Jean Ramand. Décoré de la Légion d'honneur le 2 novembre 1807, il servira au régiment des chasseurs à cheval jusqu'en janvier 1814 où il est de nouveau

34 Deux galons obliques sur l'avant-bras de l'habit.

35 Un seul galon oblique sur l'avant-bras.

36 Matricule N° 2 du registre SHD/GR 20 YC 135.

37 Dossier de chevalier de la Légion d'honneur de Gaspard Réaux LH//2276/68 (Base de données des dossiers de titulaires de la Légion d'honneur 1802-1976 disponible sur www.leonore.archives-nationales.culture.gouv.fr).

38 Matricule N° 232 du registre SHD/GR 20 YC 142.

affecté à l'escadron des mamelouks toujours rattaché aux chasseurs. Il restera l'artiste vétérinaire des chasseurs pendant la Première Restauration et les Cent-Jours. En l'absence d'informations figurant sur les registres matricule et ses états de service³⁹, on peut supposer que Blaise Auboyer a été licencié, comme l'ensemble du régiment le 26 octobre 1815 avec la Seconde Restauration.

Le 16 juillet 1816, il est incorporé au 9^e régiment de chasseurs (chasseurs de la Dordogne) puis poursuit ensuite sa carrière jusqu'en 1834, date à laquelle il est admis en retraite avec pension.

Son fils Eugène Auboyer (Alfort 1830) deviendra également vétérinaire militaire et servira, sous le Second Empire, dans la garde impériale.

Le premier tableau en annexe présente une synthèse des affectations des artistes vétérinaires et aides vétérinaires au régiment des chasseurs à cheval de la Garde impériale.

Aides vétérinaires

Le poste d'aide vétérinaire créé par l'arrêté du 8 mars 1802 est occupé dès le 5 juillet 1802 par l'aide artiste vétérinaire Landoire (Lyon 1799)⁴⁰ qui vient du 2^e régiment de dragons. Il quitte le régiment le 1^{er} janvier 1806 pour être affecté comme artiste vétérinaire près le vice-roi d'Italie.

Il est remplacé par Charles⁴¹ qui servait au régiment depuis septembre 1805 et est nommé aide vétérinaire le 1^{er} janvier 1806⁴². Il sera rayé des contrôles le 19 septembre 1808.

L'augmentation des effectifs décidée par le décret du 15 avril 1806 sera progressivement mise en œuvre avec l'affectation de quatre aides vétérinaires complétant ainsi les cadres du régiment :

- Duval⁴³ (Alfort 1802) artiste vétérinaire à la 14^e division d'artillerie le 8 mai 1806 ;
- Guérout⁴⁴ (Alfort 1803) le 1^{er} février 1808 ;
- Aumont (Alfort 1808) le 25 août 1808 ;
- Montagnac⁴⁵ (Lyon ?) le 10 novembre 1808.

39 Matricule N°1829 du registre SHD/GR 20 YC 143 et N°363 du registre SHD/GR 20 YC 144, Dossier LH//67/10.

40 Landoire Jean Baptiste Zacharie (matricule N° 775 du registre SHD/GR 20 YC 142).

41 François Charles (matricule N° 1290 du registre SHD/GR 20 YC 143).

42 Admis à Alfort en octobre 1802, François Charles doit rejoindre son régiment en 1805 pour la campagne d'Autriche avant d'avoir été breveté. Il ne passera les examens devant le jury de l'école qu'en avril 1808.

43 Duval Honoré Albert Jean Baptiste (matricule N° 1346 du registre SHD/GR 20 YC 143).

44 Guérout Charles Adrien Casimir (matricule N° 1904 du registre SHD/GR 20 YC 143 et matricule N° 552 du registre SHD/GR 20 YC 144).

45 Montagnac Léonard (matricule N° 2063 du registre SHD/GR 20 YC 146).

L'aide artiste vétérinaire François Isidore Aumont trouvera la mort à l'hôpital de Landshut le 1^{er} novembre 1809 lors de la campagne d'Autriche.

Il sera remplacé l'année suivante, le 25 juin 1810, par Massot⁴⁶ qui vient d'être breveté à l'école d'Alfort.

Le 1^{er} janvier 1812, l'aide vétérinaire Duval quitte le régiment pour passer artiste vétérinaire au 1^{er} régiment de carabiniers. Il est remplacé le 8 avril 1812 par Lacroix⁴⁷ breveté d'Alfort en 1811.

Ayant fait toutes les campagnes de 1808 à 1812, 1813 et 1814 avec le régiment des chasseurs à cheval de la Garde, l'aide artiste vétérinaire Guérout est nommé chevalier de la Légion d'honneur par décret du 27 février 1814. Cela n'empêchera pas qu'il soit congédié sans solde de retraite le 1^{er} octobre 1814 après la première abdication.

En effet, lors de la Première Restauration, la réduction des effectifs touche également les vétérinaires dont le nombre est réduit à deux par régiment de l'ex-garde impériale :

- un maréchal vétérinaire en premier ;
- un maréchal vétérinaire en second⁴⁸.

En l'absence de registres matricules pour le corps royal des chasseurs à cheval de France et pour la période des Cent-Jours, il n'a pas été trouvé d'information quant au devenir des autres aides vétérinaires qui servaient au régiment des chasseurs à cheval de la garde impériale.

Deux aides artistes vétérinaires, Sévaux et Crouzet⁴⁹, seront affectés à l'éphémère 2^e régiment des chasseurs à cheval de la Garde formé en mai 1815 avec les cavaliers des escadrons de jeune Garde.



Brevet de chevalier de la Légion d'honneur
de l'aide artiste vétérinaire Guérout

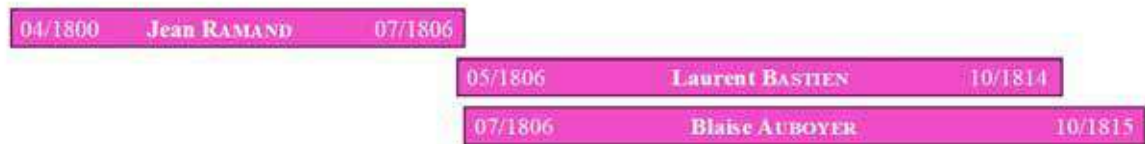
46 Massot Jean Charles (matricule N° 2499 du registre SHD/GR 20 YC 143 et matricule N° 1129 du registre SHD/GR 20 YC 144).

47 Lacroix Jean Florent (matricule N° 2815 du registre SHD/GR 20 YC 143).

48 L'ordonnance du 21 juin 1814 adopte les appellations du décret du 15 janvier 1813.

49 Matricules N° 13 et 14 du registre SHD/GR 20 YC 146.

Artistes vétérinaires



Aides artistes vétérinaires



Chronologie des affectations des vétérinaires au régiment des chasseurs à cheval de la garde impériale

L'étude des registres du régiment des grenadiers à cheval a montré que la plupart des aides vétérinaires avaient été congédiés lors de la Restauration et que certains d'entre eux avaient été rappelés au retour de l'Empereur en 1815.

Peut-être les aides vétérinaires Montagnac, Massot et Lacroix ont-ils assisté Blaise Auboyer pendant les Cent-Jours, et suivi le régiment pour sa dernière campagne de Belgique?

Une chronologie des affectations des vétérinaires au régiment des chasseurs à cheval de la garde impériale est présentée ci-dessus.

Le deuxième tableau en annexe récapitule les campagnes auxquelles les vétérinaires du régiment des chasseurs à cheval ont participé.

Les artistes vétérinaires de l'escadron des mamelouks

Comme évoqué précédemment, le premier artiste vétérinaire affecté à l'escadron des mamelouks a été Blaise Auboyer qui rejoint le régiment des chasseurs à cheval en juillet 1806.

Il est alors remplacé par Jacques Louis Bourgeois, élève militaire à l'école d'Alfort breveté en 1805⁵⁰. Il fait toutes les campagnes de 1806 à 1813 avec les mamelouks⁵¹.

À partir de janvier 1814, Blaise Auboyer revient à l'escadron des mamelouks. Aucune information n'a été trouvée quant au devenir de Jacques Louis Bourgeois.

Quels vétérinaires pour la garde impériale?

On observe une stabilité dans la fonction d'artiste vétérinaire du régiment des chasseurs à cheval. Le premier poste a été occupé par Jean Ramand pendant six ans jusqu'à sa retraite après quinze ans de service. Son successeur, Blaise Auboyer, et Laurent Bastien resteront à leur poste jusqu'en 1814 et 1815.

Ces artistes vétérinaires sont relativement expérimentés lors de leur admission dans la Garde, avec neuf à dix années de service pour Ramand et Auboyer. Le cas de Bastien est plus atypique: affecté aux vélites des chasseurs à cheval quelques mois après l'obtention de son brevet d'artiste vétérinaire et une courte affectation dans un bataillon du train des équipages, il avait exercé pendant cinq ans comme aide vétérinaire avant d'entrer à Alfort.

Par contre, les postes d'aides vétérinaires sont généralement occupés par des jeunes vétérinaires, venant d'être brevetés. Seuls Landoire et Duval ont respectivement trois et quatre ans d'ancienneté de service.

La stabilité est moindre pour les aides vétérinaires avec une durée moyenne dans le poste d'un peu plus de quatre ans (2 à 6 ans). Cette courte durée d'affectation est liée au fait que certains aides vétérinaires ont ensuite occupé des postes d'artistes vétérinaires dans d'autres unités alors que d'autres sont retournés à la vie civile. L'absence de mention à ce sujet sur les registres laisse toutefois des incertitudes quant au devenir de plusieurs d'entre eux en 1814.

Ces éléments permettent de déduire que les critères d'ancienneté de service et de nombre de campagnes établis pour le recrutement dans la garde impériale⁵²

⁵⁰ Registre de contrôle des élèves de l'école d'Alfort (alphabétique 1795 – 1812, côte IETP 104).

⁵¹ Jacques Louis Bourgeois est mentionné dans le dictionnaire des mamelouks de la Garde impériale (Croyet Jérôme 2011, p. 6). Son nom n'a pas été trouvé dans les registres de contrôle consultés.

⁵² Initialement de 10 ans de service et 4 campagnes, ces exigences seront en pratique de plus en plus assouplies au fil des années.

n'étaient pas applicables aux artistes et aides vétérinaires.

Parmi les onze vétérinaires du régiment des chasseurs à cheval, trois d'entre eux ont été élèves militaires à l'École vétérinaire d'Alfort. Cela n'a pas été les cas pour six autres⁵³ pour lesquels la carrière militaire s'est décidée ultérieurement : engagement volontaire ou conséquence de la conscription ?

Les origines de ces vétérinaires confirment qu'à l'époque, le recrutement préférentiel des élèves vétérinaires parmi les fils de maréchaux-ferrants préconisé par Claude Bourgelat, le fondateur des écoles vétérinaires, Lyon en 1761 et Alfort en 1765, était toujours appliqué. Parmi les dix vétérinaires pour lesquels la

⁵³ Absence d'information disponible pour deux vétérinaires brevetés de l'école de Lyon.

profession du père a été identifiée, trois ont en effet un père maréchal-ferrant et un à un père vétérinaire.

Conclusion

Ces recherches ont permis d'identifier et de reconstituer au moins partiellement le parcours des vétérinaires ayant servi dans le régiment des chasseurs à cheval de la garde impériale.

Elles comblent le manque de connaissances relatives aux **vétérinaires** qui ont accompagné le régiment qui a parcouru toute l'Europe avec l'Empereur lors de ses campagnes et assuré les soins à ses chevaux.

Vétérinaire chef des services de classe normale
E. Dumas

Références

Bibliographie

BERRIAT Honoré Hughes. *Législation militaire ou recueil méthodique et raisonné des lois, décrets, arrêtés, règlements et instructions actuellement en vigueur sur toutes les branches de l'état militaire*, Alexandrie, Louis Capriolo, 1812, Tome II (598 p.) et Tome III (452 p.).

CROYET Jérôme. *Dictionnaire des mamelouks de la Garde impériale*. Société des études historiques révolutionnaires et impériales, 2011, 22 p.

DUMAS Emmanuel. *Les vétérinaires militaires sous le Premier Empire (1804-1815)*. *Bull. soc. fr. hist. méd. sci. vét.* ; 2012 ; 10 : 7-35.

FALLOU Louis. *La Garde Impériale (1804-1805)*, Paris, *La giberne* 1901 (réédition de 1975, Krefeld, J. Olmes) 379 p.

FERLDER Antoine Paul. *Les élèves de l'école vétérinaire d'Alfort diplômés entre 1796 et 1814*. *Th. Méd. Vét.* Alfort 2019, 126 p.

VOGELI Félix. *Des vétérinaires militaires en France. Histoire critique de ce qu'ils sont et de ce qu'ils ont été avec un essai sur ce qu'ils devraient être*, P. Anselin, 1835, 320 p.

Registres de la Garde des Consuls et de la Garde impériale

Registre de la garde des Consuls (cote SHD/GR 20 YC 4bis) État-major et compagnies, y compris celle des mamelouks, (matricules 1 à 1 706) 13 nivôse an VIII [2 janvier 1800] - 9 juillet 1807 (matricules 1 à 1 085), 337 p.

Registre de la Garde des Consuls - cavalerie (cote SHD/GR 20 YC 135) 13 nivôse an VIII (2 janvier 1800) - 11 juillet 1807, (matricules 1 à 1 875), 780 p.

1^{er} registre (cote SHD/GR 20 YC 142) 13 nivôse an VIII - 8 nivôse an XII [2 janvier 1800-30 décembre 1803] (matricules 1 à 1 085), 247 p.

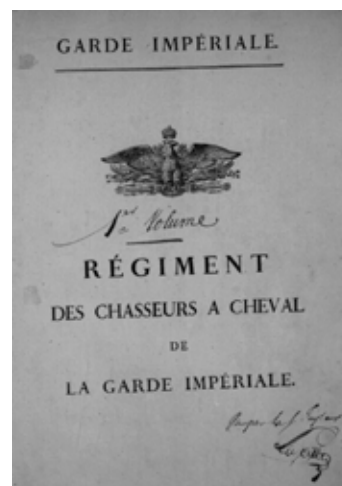
2^e registre (cote SHD/GR 20 YC 143) 13 nivôse an XII [4 janvier 1804] - 3 mai 1812 (matricules 1 086 à 2 870), 390 p.

3^e registre (cote SHD/GR 20 YC 144) 5 mai 1812 - 18 février 1813 (matricules 1 à 2 400), 522 p.

4^e registre (cote SHD/GR 20 YC 145) 3 mars 1813 - 28 juillet 1814 (matricules 2 401 à 4 592), 477 p.

Registre du 2^e régiment de chasseurs à cheval de la garde (cote SHD/GR 20 YC 146) 1815, 420 p.

Registre des vélites des chasseurs à cheval de la garde (cote SHD/GR 20 YC 147) Brumaire an XIV [31 octobre 1805] - 5 juillet 1811 (matricules 1 à 556), 137 p.



Page de garde d'un des registres matricules du régiment des chasseurs à cheval de la garde impériale (Cote SHD/GR 20 YC 144)

Règlement du 1^{er} janvier 1791 sur la formation les appointements et la solde de la cavalerie in Berriat, 1812, Tome II, p. 21-22.

Décret du 22 avril 1807 créant en temps de guerre un deuxième poste d'artiste vétérinaire dans chaque régiment de troupes à cheval (Archives du Service historique de la défense Vincennes, dossier Xr29).

Décret impérial du 30 septembre 1811 concernant les artistes vétérinaires des corps de troupes à cheval (Archives du Service historique de la défense Vincennes, dossier Xr29).

Décret du 7 février 1812 relatif à la forme et à la dimension des effets d'habillement des troupes à cheval (in Berriat, 1812, Tome III, p. 286-305).

Décret impérial du 24 décembre 1812 portant fixation de la solde et des marques distinctives des aides vétérinaires dans les corps de troupes à cheval (Archives du Service historique de la défense Vincennes, dossier Xr29).

Décret impérial du 15 janvier 1813 sur l'enseignement et l'exercice de l'art vétérinaire (in Vogeli, 1835, p. 276-294).

Ordonnance du Roi du 21 juin 1814 concernant l'organisation des corps royaux de cuirassiers, dragons, chasseurs à cheval et cheveau-légers lanciers de France. Bulletin des lois du royaume de France 1814 n°30, p. 22-30. Paris, Imprimerie royale 1815.

Décision ministérielle du 31 décembre 1826 qui fixe l'uniforme des vétérinaires des troupes à cheval (in Vogeli, 1835, p. 298-301).

Tableau 1 Les artistes vétérinaires du régiment des chasseurs à cheval de la Garde

NOM Prénom	Taille	École Année du brevet	Âge d'entrée dans la Garde*	Unité d'origine	Devenir	Affectation au régiment des chasseurs à cheval
Artistes vétérinaires						
RAMAND Jean Joseph	1m81	Lyon	33 (9 ans)	9 ^e régiment de dragons	Congé avec pension de retraite	21/04/1800-11/07/1806
BASTIEN Laurent ✱	1m71	Alfort 1805	24 (5 ans)	9 ^e bataillon du train des équipages	École d'instruction de cavalerie de Saumur	01/05/1806-05/10/1814
AUBOYER dit PERAMENT Blaise ✱	1m79	Alfort 1792	30 (10 ans)	Compagnie des mamelouks	Escadron des mamelouks	19/07/1806-16/01/1814
Aides artistes vétérinaires						
LANDOIRE Jean Baptiste Zacharie	1m69	Lyon 1799	31 (3 ans)	2 ^e régiment de dragons	Artiste vétérinaire près le vice-roi d'Italie	05/07/1802-01/01/1806
CHARLES François	1m67	Alfort 1808	25 (0 ans)	École vétérinaire d'Alfort	Rayé des contrôles	15/09/1805 (chasseur) 01/01/1806-19/09/1808
DUVAL Honoré Albert Jean Baptiste	1m69	Alfort 1802	24 (4 ans)	14 ^e division d'artillerie	1 ^{er} régiment de carabiniers	08/05/1806-01/01/1812
GUÉROULT Charles Adrien Casimir ✱	?	Alfort 1803	28 (0 ans)	-	Congédié sans demi-solde	01/02/1808-01/10/1814
AUMONT FRANÇOIS ISIDORE	1m69	Alfort 1808	20 (0 ans)	École vétérinaire d'Alfort	Décédé à l'hôpital de Landshut	25/08/1808-01/11/1809
MONTAGNAC Léonard	1m80	Lyon ?	23 (? ans)	?	?	10/11/1808- ?
MASSOT Jean Charles	1m69	Alfort 1810	21 (0 ans)	École vétérinaire d'Alfort	?	25/06/1810- ?
LACROIX Jean	1m68	Alfort 1811	20 (0 ans)	-	?	08/04/1812- ?

NOM Prénom	Taille	École Année du brevet	Âge d'entrée dans la Garde*	Unité d'origine	Devenir	Affectation au régiment des chasseurs à cheval
Artistes vétérinaires de l'escadron des mamelouks						
AUBOYER dit PERAMENT Blaise ✱	1m79	Alfort 1792	30 (10 ans)	Équipages militaires	9 ^e régiment de chasseurs (de la Dordogne)	23/03/1802- 19/07/1806 16/01/1814- 26/10/1815
BOURGEOIS Jacques Louis	?	Alfort 1805	31 (1 an ?)	?	?	07/1806-01/1814
2^e régiment de chasseurs à cheval de la Garde impériale (1815)						
SÉVAUX Césaire Ambroise	?	Alfort 1809				?
CROUZET	?					

✱ : chevalier de la Légion d'honneur

* La durée mentionnée entre parenthèses est la durée d'exercice professionnel dans une unité militaire avant l'admission dans le régiment des chasseurs à cheval.

Tableau 2 Les campagnes des artistes vétérinaires du régiment des chasseurs à cheval de la Garde

Campagnes	Artistes vétérinaires	Aides artistes vétérinaires
Allemagne et Autriche 1805	Auboyer (mamelouks)	
Prusse 1806	Auboyer, Bastien	Duval
Pologne 1807	Auboyer	Duval
Espagne 1808-1809	Auboyer	Duval, Guérault
Allemagne 1809	Auboyer	Duval, Guérault, Aumont(+), Montagnac
Espagne 1810-1811	Auboyer	Massot, Montagnac
Russie 1812	Auboyer (incertain), Bastien	Guérault, Massot, Montagnac
Saxe 1813	Auboyer, Bastien	Guérault, Massot,
France 1814 ¹	Auboyer, Bastien	Guérault
Belgique 1815	Auboyer	?

Éléments figurant dans les registres matricules de la garde impériale

NUMÉROS de la Matricule.	DÉSIGNATION des COMPAGNIES.	N O M S A T T R E P R É N O M S.	AGE, ET LIEUX de N A I S S A N C E.	TAILLE Mètres Centimètres	SIGNALEMENTS.
1924	État major	Aumont François-Isidore Fils de François et de Elisabeth Coquet.	Né le 17 novembre 1798 - à Lédig Canton de ... Département de Calvados	1 69	Cheveux Châtain foncé Sourcils idem Front ordinaire Yeux Bleus Nez Court Bouche ordinaire Menton rond Visage rond

Extraits du registre matricule du régiment des chasseurs à cheval de la garde des consuls et impériale – 1804-1812 concernant François Isidore Aumont, aide artiste vétérinaire – matricule 1924 (Cote SHD/GR 20 YC 143) (1/2)

¹ Il semble peu vraisemblable qu'un seul des aides vétérinaires du régiment ait fait la campagne de France en 1814. Il est possible que, du fait des circonstances, les registres matricules n'aient pas été mis à jour.

TALENS ET MORALITÉ.	SERVICES ANTÉRIEURS À L'ADMISSION AU CORPS.	D É T A I L DU SERVICE ET DE L'AVANCEMENT DANS LE CORPS.	OBSERVATIONS.
	Entré au service le 2 février an 13 à l'Ecole Impériale d'Economie rurale vétérinaire d'Alfort, en est sort. le 21 mai 1808. Corps dont il sort immédiatement.	Entré le 27 août 1808. arrivé le 28 jœr. Brigadier le Brigadier-fourrier le M.^{re} des-Logis le M.^{re}-des-Logis Chef le	Mort à l'hôp.^{al} de Nauvillat le 1. 9^{bre} 1809

Extraits du registre matricule du régiment des chasseurs à cheval de la garde des consuls et impériale – 1804-1812 concernant François Isidore Aumont, aide artiste vétérinaire – matricule 1924 (Cote SHD/GR 20 YC 143) (2/2)



Drapeau du régiment des chasseurs à cheval de la garde impériale – modèle 1812 (reconstitution) sur lequel figure les principales batailles auxquelles le régiment a pris part.



L'École du Val de Grâce, après 175 ans d'histoire, reçoit une mission supplémentaire : être à la tête de l'Académie de santé des armées, composante « formation, veille, recherche et innovation » du SSA.

Le décret du 9 août 1850, signé par le général Alphonse Hautpoul, ministre de la Guerre du gouvernement qu'il dirige, crée « l'École d'application de la médecine et de la pharmacie militaire » au Val-de-Grâce, alors que ce même ministre avait, quatre mois plus tôt, supprimé les hôpitaux d'instruction de Lille, Strasbourg, Metz, Toulon et bien sûr l'hôpital de perfectionnement du Val-de-Grâce. Ce dernier était la véritable cible de ce décret en punition de la participation des élèves du Val-de-Grâce aux événements de 1848. Ce revirement de position du ministre était le résultat de l'action diplomatique menée par Michel Levy. Désormais, la nouvelle École d'application assurerait l'enseignement médico-militaire spécifique aux futurs officiers, ayant préalablement soutenu leurs thèses de médecine ou de pharmacie.

Par décret du 13 novembre 1852, l'École prend le nom d'« École Impériale d'application de la médecine et de la pharmacie militaires » dont Michel Levy sera nommé directeur le 8 mai 1856. Il fait alors adapter les locaux nécessaires pour les formations complémentaires, théoriques et pratiques, médicales et chirurgicales au sein de l'emprise de l'hôpital du Val-de-Grâce, École et hôpital étant unis, administrativement jusqu'en 1975 et physiquement jusqu'à l'ouverture du nouvel hôpital en 1979.

Jusqu'à ce que n'éclate la guerre en 1914, l'École va poursuivre sa mission en adaptant son enseignement aux besoins du soutien sanitaire de l'armée de Terre, gagnant en notoriété, y compris internationalement, grâce en particulier à la très grande qualité de ses enseignants et à la rigueur de son enseignement.

Lorsqu'éclata la Grande Guerre en août 1914, elle dut être fermée, élèves et professeurs étant engagés au soutien direct des armées alors que tous les locaux retrouvaient leur vocation d'accueil des blessés.

L'École reprit sa fonction d'enseignement dès novembre 1919 au profit d'élèves de l'École de Lyon revenant des unités combattantes mais devant finaliser leur parcours académique interrompu par le conflit qui s'achevait. L'entre-deux-guerres n'apporta pas de bouleversements dans la vie et l'organisation de l'École jusqu'à la mobilisation de 1939 qui imposa à nouveau sa fermeture et ce jusqu'à la Libération. L'urgence se porta alors au soutien des unités dans les conflits en Indochine puis en Algérie au cours duquel certaines promotions portaient en opération avant d'effectuer leur stage en École d'application.

À partir de 1968, s'amorce la fusion des corps de santé qui va mettre un peu de temps pour se stabiliser non sans conséquences dans l'organisation de la formation d'application à l'armée de choix des médecins. Ainsi, par décret, en 1970, l'École devient « École d'application du

service de santé des armées » avec cependant maintien d'écoles de spécialisation par armée, certes au cursus bref ; en 1975 retour en arrière avec recréation des différentes écoles d'application, mais instauration d'un tronc commun obligatoire de formation aux quatre écoles d'application ; en 1993, l'École d'application unique réapparaît, « École d'application service de santé des Armées », mais avec la création de trois instituts spécialisés (aéronautique, naval, tropical) qui lui sont rattachés.

En 2005, la réforme des études de santé imposera une nouvelle adaptation qui consacrera alors le retour de « l'École du Val-de-Grâce » historique, non plus comme école d'application, mais comme structure fédérant la formation continue ou spécialisée et l'enseignement dispensé à tout le personnel du Service. Elle s'adapte aux besoins de chaque corps et, s'agissant des médecins aux différents cursus soit de médecine générale au sein des forces par des formations spécifiques opérationnelles par armée, soit de spécialisations pour la pratique médico-militaire au sein des hôpitaux et en opérations.

Au fil des lois de programmation militaires, l'École connut des ajustements comme l'ensemble du Service pour en arriver à une profonde mutation organisationnelle en 2024 lors de la mise en œuvre de la nouvelle LPM 2024 / 2030 qui fixe une feuille de route ambitieuse au Service de santé des armées afin « de garantir son maintien au plus haut niveau, le premier en Europe, et sa juste place dans les armées, comme véritable outil de Défense ». La refonte de la formation, avec la création de l'Académie de santé des armées (ACASAN) au Val-de-Grâce, constitue l'un des axes de réorganisation structurelle sur lesquels s'appuie cette feuille de route et marque la volonté de disposer d'un creuset identitaire fort de la médecine militaire « en rassemblant toutes les compétences de veille, d'expertise, de recherche et d'innovation », afin de faire disparaître « le morcellement des savoir-faire uniques détenus par le Service dans les domaines de la formation, de la recherche et de l'innovation. »

Les Écoles militaires de santé de Lyon-Bron, l'Institut de recherche biomédicale des armées, le Centre d'épidémiologie et de santé publique des armées et le Service de protection radiologique des armées sont placées sous le commandement de l'École du Val-de-Grâce, devenant « tête de composante », poursuivant sa mission propre, traditionnelle de formation et fédérant désormais au sein de l'ACASAN, les établissements concourant au parcours professionnel que sera amené à suivre au cours de sa carrière tout élève intégrant une école de formation initiale à Lyon-Bron.

MGI (2^eS) Raymond Wey



Baptême de la promotion 2022-2025

« Infirmières et Infirmiers en Indochine »

Allocution prononcée le 29 juin 2024
par le Directeur des soins de classe normale
Thierry Italiano Arcaras
Commandant l'École du Personnel Paramédical
des Armées

Élèves et stagiaires de la promotion 2022-2025 de l'École du personnel paramédical des armées, en cette année où nous célébrons le 70^e anniversaire de la fin de la guerre d'Indochine, vous avez fait le choix de mettre à l'honneur les infirmières et infirmiers d'Indochine.

À travers votre engagement à porter haut les valeurs de ces illustres anciens, vous assurez la continuité du devoir de mémoire que nous leur devons, comme l'ont fait avant vous :

- la promotion 1998-2001 « Caporal-chef Louis-Marie Lebreton » ;
- la promotion 1999-2002 « Premier-maître Jean Segalen » ;
- la promotion 2003-2006 « Infirmiers de Diên Biên Phu » ;
- la promotion 2004-2007 « Quartier-maître de première classe Jean Muller » ;
- la promotion 2005-2008 « Sergent Giorgio Soldati » ;
- la promotion 2007-2010 « Quartier-maître de première classe Gérard Druelle » ;
- la promotion 2008-2011 « Quartier-maître de deuxième classe Jean-Marie Andrez » ;
- la promotion 2009-2012 « Caporal-chef Elie Brault » ;
- la promotion 2012-2015 « Infirmière de première catégorie Emilienne Robinet » ;
- la promotion 2015-2018 « Infirmière AFAT de 4^e catégorie Mauricette Lastecoueres » ;
- la promotion 2017-2020 « Capitaine Jacqueline Domergue ».

Ils sont si nombreux ces soignants engagés en Indochine, de décembre 1946 à juillet 1954, pour porter secours, assistance et soins à leurs frères d'armes ; pour les sauver et entretenir leur moral !

Elles sont si nombreuses ces infirmières pilotes secouristes de l'air, convoyeuses de l'air, auxiliaires féminines de l'armée de Terre, engagées dans ce conflit ; et qui, pour reprendre les mots du maréchal de Lattre de Tassigny, « sans tenir compte du temps,



de la fatigue, du danger, ont accompli leur devoir avec une générosité et un courage qui mérite le respect ».

Ils sont si nombreux ces infirmiers du détachement autonome d'infirmiers coloniaux ou encore du bataillon de parachutistes coloniaux qui au péril de leur vie, ont servi le Service de santé des armées en Indochine. Confrontés à de violents combats, nombreux sont morts dans les embuscades ou de maladies tropicales en portant secours et assistance à leurs frères d'armes.

Dans des conditions tactiques, climatiques et sanitaires des plus critiques, extrêmes, souvent en situation isolée, dans les camps retranchés ou de prisonniers, face à l'horreur de la guerre, des blessures, des maladies, des privations, de la douleur et de la souffrance psychique, maintes fois démunis de moyens médicaux, ces infirmières et infirmiers, n'ont rien lâché, faisant preuve de courage, de dévouement et d'abnégation.

Face à la faim, à l'épuisement et la maladie, ils ont fait preuve de force morale dans l'accomplissement de leur mission. Dignes devant l'atrocité dans toutes ses dimensions, ils ont accompli leur devoir.

Ils ont œuvré, avec altruisme et honneur, sur terre, en mer ou dans les airs, comme vous pourrez le faire, exposés au danger, en unités opérationnelles, en postes isolés, en antenne chirurgicale ou encore en hôpital.

Que leur sacrifice demeure à jamais un exemple et témoigne de la grandeur de leur engagement.

Votre promotion rend donc hommage à toutes et tous et surtout à chacune et chacun de ces infirmières et infirmiers d'Indochine, pour leur courage, leur héroïsme, leur humanité, leur humilité.

Cette année, l'Ange de Diên Biên Phu nous a quitté. Madame Geneviève de Galard, légende de la guerre d'Indochine, à qui vous avez rendu visite en avril 2023, s'est éteinte en confiant à la France, au

monde, un fabuleux patrimoine historique et humain. Vous en êtes en partie les ambassadeurs à présent.

Ainsi vous entretenez la flamme. Quel magnifique symbole en cette année Olympique et anniversaire !

Alors, votre engagement vous oblige ! Vous vous engagez collectivement à perpétuer la tradition, à marcher sur les traces de vos illustres anciens. Que votre collectif soit votre force à jamais !

Que leur exemple et les valeurs qu'ils ont défendues vous portent et vous donnent la force et le courage pour honorer cette promesse !

Dignes représentants, vous devrez, en tous lieux, en tout temps et en toutes circonstances, à leur image, servir la Patrie et faire de la vie de vos frères d'armes votre combat.

Au-delà du serment de l'infirmier qui signe votre engagement solennel, le code du soignant des armées doit également être votre référence.

Vous avez fait un choix professionnel exigeant ; vous visez l'excellence « USQUE AD SUMMUM ». Soyez fiers de vous !

L'École du personnel paramédical des armées, votre école, notre école a pour mission de vous préparer et de vous accompagner pour devenir ce digne soignant militaire au service de la France.

Notre engagement nous oblige !

Je vous souhaite une pleine réussite dans votre scolarité et une carrière épanouissante, respectueuse de vos convictions affirmées en ce jour de baptême.

Longue vie à la promotion « Infirmières et infirmiers d'Indochine » !

Directeur des soins de classe normale
Thierry Italiano Arcaras
Commandant l'École du personnel
paramédical des armées

*Allocution prononcée le 29 juin lors du baptême de la promotion par le médecin général des armées
J. Margery directeur central du Service de santé des armées.*

MINISTÈRE DES ARMÉES

DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES

Ordre du jour n° 90/ 24

—

du médecin général des armées Jacques Margery
Directeur central

Officiers, sous-officiers, militaire du rang d'active et de réserve, personnel civil des écoles militaires de santé de Lyon-Bron, élèves sous-officiers infirmiers de la promotion « infirmières et infirmiers d'Indochine ».

Vous avez fait le choix d'inscrire ou pas dans ceux de ces soignants militaires, qui, il y a maintenant soixante-dix ans, aux confins de l'Asie, ont honoré la France de leur engagement sans faille au service des blessés et des malades d'une guerre brutale et tragique.

Parcourir cette histoire doit vous permettre de prendre la mesure de ceux dont vous êtes les héritiers : des femmes et des hommes qui, à l'autre bout du monde, dans la jungle ou dans la boue des rizières, sur les collines ou dans les vallées, sous la pluie battante ou sous un soleil de plomb, ont soigné les corps meurtris et pansé les âmes de milliers de soldats, alliés ou ennemis engagés dans l'Extrême-Orient embrasé.

« Toute guerre est un manichéisme », nous apprend Jean-Paul Sartre. Aussi, il arrive que dans le chaos soit révélée une humanité insoupçonnée. La guerre d'Indochine en a dévoilé des figures multiples. Je pense à Geneviève de Galard, l'ange de Diên Biên Phu et à toutes ces autres convoyeuses de l'air, aux infirmières auxiliaires féminines de l'armée de terre, aux pilotes secouristes de l'air, aux ambulanciers et ambulancières. Leur courage exemplaire doit pour vous être une boussole.

Faire preuve de courage, c'est cultivé une force d'âme, une endurance du cœur et de l'esprit dans les épreuves difficiles. C'est au fond, un choix existentiel de tous les instants, celui de combattre par tous les moyens à disposition, tout en acceptant la vulnérabilité humaine ; tout en acceptant la peur aussi, qui gronde dans le courage et le pousse au-delà du but.

Cet état d'esprit qui demain, sur le champ de bataille, vous permettra d'emporter la victoire. Engager aux côtés de vos frères d'armes, vous devrez accomplir, avec dévouement et abnégation, la mission qui vous est confiée par la Nation : soigner, sauver vos camarades blessés au combat.

Souvenez-vous toujours qu'à la guerre, le cœur est le point de départ de toute chose. En tant que cadre militaire, vous devrez savoir convaincre, guider et aimer ce que vous commandez. Soyez attentifs et humains. Soyez exigeants, en particulier avec vous-même. L'exemplarité est la première qualité d'un chef.

Au-delà de l'héroïsme, des hauts faits et des actions d'éclat, cultiver le courage du quotidien. Si celui-ci est plus anonyme, il n'est pas pour autant plus anecdotique. Chaque engagement comporte sa part de sujétion. « Servir » c'est accepter de s'en acquitter.

Élèves sous-officiers infirmiers,

L'avenir ne se subit pas, il se prépare, chaque jour. Soyez prêts ! Nous vivons une période profonde bouleversement et de violentes perturbations. L'évolution du monde, le spectre d'un engagement majeur et la rapidité des transformations qui s'enchaînent sous nos yeux doivent vous pousser, toujours, à vous remettre en question, à vous dépasser, à donner le meilleur de vous-même.

Vous pourrez pour cela vous appuyer sur l'excellence de votre école, dont les effectifs ont été rehaussés, notamment pour faire face à ces nouveaux défis. Soyez reconnaissants pour ces années, pour les liens de camaraderie que vous aurez tissés. Soyez reconnaissants, aussi, pour vos enseignants et vos encadrants, tant au sein des instituts de formation en soins infirmiers qu'au sein de votre bataillon : ils vous ont donné d'indispensables clefs, qui vous seront précieuses tout au long de votre parcours.

Alors que je me tiens ici, devant vous tous rassemblés et devant les emblèmes de votre école, je ressens de la fierté et de la confiance. Je sais pouvoir compter sur vous.

En avant !

*Médecin général des armées
Jacques MARGERIE
Directeur central du Service de santé des armées*

Lyon, le samedi 29 juin 2024



Contexte de guerre d'Indochine

En 1905, l'Indochine représente un ensemble de possessions françaises, qui englobe les États actuels du Vietnam, du Cambodge et du Laos. Résultat de diverses opérations militaires, les populations locales vivent difficilement cette domination étrangère.

Ce sentiment est renforcé par la volonté de la France de faire de l'Indochine une colonie d'exploitation sur le plan économique. Les mouvements patriotes indochinois se modernisent et se renforcent. À ces mouvements s'ajoutent les communistes, avec à leur tête Hô Chi Minh, qui se réclament de sentiment patriotique sans renier leurs engagements marxistes et léninistes.

Le bombardement du port de Haiphong entraîne la rupture totale entre les Français et Hô Chi Minh, qui appelle le peuple vietnamien à la résistance et à la guerre contre les Français.

Avec la défaite de Diên Biên Phu, s'amorce la dernière phase de décolonisation, passant par l'Afrique noire, le Maroc, la Tunisie et l'Algérie. En ce qui concerne l'Asie du Sud-Est, la défaite française en Indochine aura de profondes conséquences, menant les États-Unis à la guerre du Vietnam.

Le Service de santé des armées en Indochine :

Le Service de santé des armées en Indochine devait participer à la conservation des troupes, sauver des vies amies ou ennemies et entretenir le moral des combattants. Sur le terrain, se trouvaient les médecins de bataillon qui avaient en charge l'hygiène, les accidents et les maladies avec les pathologies spécifiques au pays (paludisme, dysenterie, maladies infectieuses, maladies vénériennes). Les infirmiers servaient dans les hôpitaux, dans des postes isolés et dans des unités opérationnelles, exposés à tous les dangers. Le personnel médical féminin était représenté par les auxiliaires féminines de l'armée de terre enrôlées comme infirmières et ambulancières (48 seulement à la fin du conflit), les infirmières des hôpitaux et les convoyeuses de l'air. Ces dernières assuraient les évacuations sanitaires entre Hanoï et Saïgon. À bord, elles avaient la responsabilité des malades et des blessés. Elles effectuaient toutes sortes de gestes infirmiers : soins des plaies, perfusions, surveillance hémodynamique, de l'état général. Ces convoyeuses pouvaient participer à des missions en brousse, et à des parachutages de matériel, de soins et de vivres. Elles effectuaient également les rapatriements des grands blessés vers Paris.

Une formation spécifique vit le jour en Indochine l'antenne chirurgicale, dont la mission était d'apporter des soins urgents et de mettre les blessés en état de supporter l'évacuation. En neuf ans, les rapatriements vers la France s'élevèrent à environ 60 000.



La bataille de Diên Biên Phu



En 1954, cette bataille oppose, à Diên Biên Phu, l'armée française et les forces communistes vietnamiennes du Viêt Minh. Cette cuvette est l'un des seuls endroits pouvant accueillir les pistes d'atterrissage, dans des régions stratégiques à proximité des frontières laotiennes et chinoises. L'objectif est de reprendre le secteur pour empêcher l'avancée des troupes vietnamiennes.

Pour ce faire, un camp retranché est placé dans la cuvette de 16 km sur 9, approvisionnée essentiellement par voie aérienne. Les quatre mois qui précèdent ce parachutage, permettent au camp retranché de s'équiper de matériel, rendant Diên Biên Phu, a priori imprenable.

Pourtant, grâce à leur connaissance du terrain, les troupes vietnamiennes, bravant les obstacles de la jungle, parviennent à s'installer dans les hauteurs

de Diên Biên Phu, avec un lourd dispositif d'artillerie. C'est le 13 mars 1954, que les 80 000 hommes de l'armée du Viêt Minh se lancent à l'assaut de la cuvette. Le point d'appui « Béatrice », tenu par les légionnaires de la 13^e Demi-brigade de Légion étrangère (DBLE), est alors anéanti. S'ensuit le terrible sort des autres appuis, a priori imprenables de Diên Biên Phu. À l'origine offensif, leur plan d'action devient défensif. 1 000 soldats français tombent dans les mains des Vietnamiens, qui les font prisonniers. Nombre d'entre eux mourront dans des conditions déplorables dans les camps de captivité.



Portraits d'Indochine

Geneviève de Galard



Projetée sur de nombreux terrains d'opérations, c'est en Indochine que ses actes de bravoure resteront à jamais un pilier de l'histoire du Service de santé des armées. En mai 1953, après sa mission en Algérie, elle est mutée à sa demande en Indochine. Sa mission est alors d'effectuer des évacuations sanitaires

dans des avions militaires qui relient le front aux hôpitaux de Hanoï et de Saïgon.

Le 19 mars 1954, elle réalise sa première mission à Diên Biên Phu et y retourne de nouveau le 28 mars. Mais un défaut mécanique sur son avion l'empêche de repartir, elle reste bloquée dans la cuvette quand l'offensive vietnamienne s'abat sur Diên Biên Phu. Avec les 1 500 soldats français, durant deux mois, elle travaille sans relâche dans l'hôpital souterrain, au milieu des blessés et n'hésite pas à sortir chercher ceux qui ont été laissés à découvert. Nommée infirmière en chef du camp retranché, elle soutient les infirmiers et médecins présents, avec courage et professionnalisme.

À la chute de Diên Biên Phu, le 7 mai 1954, Geneviève de Galard est alors retenue prisonnière, refuse toute collaboration avec l'ennemi, bien qu'elle soit de

nombreuses fois sollicitée, et tient à rester avec les blessés pour leur apporter les soins nécessaires.

Elle est libérée le 24 mai 1954 et devient le célèbre « Ange de Diên Biên Phu ».

Une délégation de notre promotion a eu le privilège de partager un moment chargé d'histoire avec elle et son mari, dans sa maison de repos à Paris, le 2 avril 2023.



Suzanne Counord

Elle s'engage à 21 ans, comme infirmière dans l'armée. Arrivée en Indochine, elle préfère rapidement une antenne chirurgicale près de la frontière chinoise, dans la bataille de Lang Son (route coloniale N° 4), au cabinet confortable d'un dispensaire du Tonkin. Son bataillon, où elle était la seule femme, y disparaîtra presque entièrement. « On ne pensait pas à soi, il fallait ramener les hommes en vie », raconte-t-elle. Elle est médaillée de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieures, décoration remise par le général de Lattre de Tassigny, en 1951, à Hanoï, après de durs combats à Lang Son face au Viêt Minh d'Hô Chi Minh.



Jacqueline Domergue

De 1949 à 1951, tout en faisant ses études d'infirmière, Jacqueline Domergue s'inscrit au corps des Infirmières pilotes secouristes de l'air (IPSA). En 1951, elle s'oriente vers le Groupement des moyens militaires de transport aérien (GMMTA), où elle entre en janvier 1953. À ce titre, elle participe à la campagne d'Indochine,



au côté de sa camarade de promotion Geneviève de Galard. Elle est titulaire de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs, avec citation à l'ordre de l'armée de l'air. Cette citation comporte l'attribution de la croix de la Valeur militaire avec palmes.

Cécile Idrac

Cécile Idrac devient Infirmière pilote secouriste de l'air (IPSA) en 1943, promotion « Espérance ». Convoyeuse de l'armée de l'air en 1946, elle décède en 1949 à Pointe-Noire (République du Congo). En 1945, elle fait quelques convoyages pour la relève coloniale. Fin 1946, avec à son actif déjà 200 heures de vol, on la retrouve convoyeuse de l'air au Tonkin.



Le 24 mai 1947, la voiture qui la ramène à la villa rue 44 Saïgon est attaquée. L'avant-bras fracassé, une balle dans l'omoplate et une à la base du poumon droit, elle est transportée à l'hôpital Grall avant d'être rapatriée au Val-de-Grâce.

« La mort en service commandé de Mlle Cécile Idrac m'a vraiment ému. J'avais en maintes occasions éprouvé de très hautes qualités de courage, d'intelligence et de dévouement de cette jeune et glorieuse assistante sociale. Ses services de guerre, sa grave blessure, tout ce qu'elle a accompli partout et jusqu'à la dernière seconde de sa vie, sont les plus nobles titres possibles. Je ne les oublierai pas ».

Lettre du Général de Gaulle, le 29 septembre 1949 à Mme de Vendevre, présidente des IPSA.

Ginette Pagès

Ginette Pagès devient IPSA en 1945, promotion « Saint-Exupéry ». Elle participe à de nombreuses missions jusqu'en 1948 comme convoyeuse de l'armée de l'air. Sa première mission est d'assurer la liaison entre le Centre médical du personnel de l'aviation militaire à Alger et les infirmiers militaires sur le territoire algérien. Elle effectue ensuite des missions en Irlande, Afrique, Allemagne et trois missions de trois mois en Indochine. Elle reçoit la médaille de l'aéronautique et la médaille vermeil de la Croix-Rouge. Elle meurt en 2018.



Ginette Pagès, devant un Junker 52.



IPSA à Saïgon (de gauche à droite) : Yvonne Cozanet, Lucette Didry, Ginette Pagès, Guite de Guyancourt, Valérie de la Renaudie, Simone Deville.

Marcelle Barry



Marcelle Barry, remise de la Légion d'honneur, février 1958.

Infirmière pilote secouriste de l'air (IPSA), infirmière-major de l'Union des femmes de France, pilote radio-navigateur en 1937, elle effectue plusieurs missions après 1945 pour le compte du Comité international de la Croix-Rouge. Elle deviendra plus tard responsable nationale des services d'urgences de la Croix-Rouge française. En 1945, elle intègre le corps expéditionnaire du général Leclerc en Indochine, où elle dirige 50 infirmières, ambulancières et assistantes sociales.

Antoinette Ruinart De Brimont

Infirmière au moment de l'aviation populaire, elle est convoyeuse de l'air pendant 14 ans. Elle connaît l'accident d'avion en Irlande et la panne sèche en plein désert. Née à Paris en 1909, elle débute comme IPSA en Afrique.

En 1937, elle s'initie au parachutisme. Elle est formatrice à l'école des IPSA.





À la fin de la Seconde Guerre mondiale, elle travaille dans un hôpital en Allemagne. Convoyeuse en 1947, elle est détachée en Extrême-Orient. Elle accompagne, en 1949, le prince héritier du Vietnam à Singapour, et participe aux évacuations sanitaires notamment à Na San et Diên Biên Phu.

À partir de 1955 et jusqu'en 1961, elle effectue plusieurs missions en Algérie. Elle quitte l'armée en 1962, et décède en 1989.

Anne-Marie Rouanet



Anne-Marie Rouanet devient IPSA, promotion « Lilia de Vendeuvre », en 1944. Elle s'engage dans les équipes d'urgences des IPSA. En juin 1946, elle devient convoyeuse de l'air.

Elle enchaîne alors les missions en Afrique, Europe et Indochine. En octobre 1947, elle intègre la compagnie des Transports aériens intercontinentaux (TAI) nouvellement créée. Anne-Marie Rouanet fait la ligne Paris-Casablanca en attendant de revenir rapidement sur les vols vers Saïgon pour de nouvelles évacuations sanitaires. Le 16 octobre, elle remplace sa collègue, Yvonne Massé. Au-dessus de la Méditerranée, après les Baléares, le moteur gauche stoppe. L'avion perd de l'altitude et tombe à l'eau. Excellente nageuse, elle résiste onze heures dans une eau froide et agitée avant de couler. Elle n'aura pas eu le temps de réaliser son rêve de devenir pilote et parachutiste.

Jean Suleman, Jean Seigne de Brives, Sergent Infirmier Zobel



L'infirmier Jean Suleman établit une infirmerie volante dans un village



Opération à l'antenne chirurgicale par le médecin lieutenant Foures, originaire de Paris, assisté du sergent infirmier Jean Seigne de Brives, pour l'anesthésie.



Le sergent infirmier Zobel du 6^e bataillon de parachutistes coloniaux soigne les premiers blessés de l'opération Castor, à l'abri d'un repli de terrain.

Sergent infirmier parachutiste Pierre Maillet

Le sergent infirmier parachutiste Pierre Maillet a servi au sein de la base aéroportée nord (BAPN) de Bach Mai. Il a été projeté en Indochine avec les parachutistes coloniaux sur Diên Biên Phu, où il fut prisonnier.

Il a été décoré de la Légion d'honneur, de la Médaille militaire, de la Croix de guerre 1939-1945 avec palme et de la Médaille commémorative de la campagne d'Indochine.

Nombreuses sont ces femmes ayant servi avec courage et dévotion. Voici une liste d'infirmières auxiliaires féminines de l'Armée de terre (AFAT), pilotes secouristes de l'air, convoyeuse de l'air et ambulancière, engagées dans le conflit.

Infirmières auxiliaires féminines de l'Armée de terre (AFAT)

- Jacqueline Strauss
- Françoise Guillain
- Mauricette Lastécouères
- Alida Caruchet
- Marie-Antoinette Colas des Francs
- Madeleine Henry
- Hélène Carré Tornézy
- La marquise de Noailles
- Lucienne Just
- Béatrix de l'Épine

Infirmières pilotes secouristes de l'air (IPSA)

- Colette de Lauriston
- Jeanine Bourbon
- Thérèse de Lioncourt
- Françoise Schneider
- la marquise de Noailles
- Lucienne Just
- Béatrix de l'Épine
- Gisèle Pons
- Michaëla de Clermont-Tonnerre
- Christiane de Contenson

Convoyeuses de l'air

- Berthe Finat
- Geneviève de Breuil de la Guéronnière
- Geneviève Roure
- Michaëla de Clermont-Tonnerre
- Christiane de Contenson
- Monique Gilles
- Lucienne Just
- Béatrix de l'Épine
- Gisèle Pons
- Valérie de la Renaudie
- Marie-Thérèse Palu
- Monique Marescot du Thilleul

Héraldique de l'insigne de la promotion « Infirmières et Infirmiers en Indochine »

Ecu allongé aux couleurs du ruban de la médaille commémorative de la campagne d'Indochine chargé des mots « INFIRMIERS » et « INDOCHINE » en lettres capitales de sable posés en pal; au chef de candide a une croix de gueules mouvante de la dextre; timbré en chef d'un toit de pagode au naturel, chargé en pointe dextre d'un bras d'ancre d'or; le tout enlacé d'un dragon d'Asie allumé de candide et de sable, langué de gueules et armé de candide; sur-le-tout brochant épée renversée à la garde d'or brochée d'un vol d'or aussi, enlacé d'une bisse de même se mirant dans le miroir de prudence.

Symbolique

L'insigne est séparé en deux parties.

Sur la première, en haut de la pucelle, est représentée la Croix-rouge française, pionnière des soutiens sanitaires lors du conflit en Indochine, surmontée d'une pagode indochinoise.

Sur la deuxième partie de la pucelle, nous trouvons un glaive représentant l'armée de terre. Les ailes sur la garde représentent l'Armée de l'air. Le pommeau du glaive est surmonté du miroir de la Prudence, supervisant l'art médical. Autour du glaive est enroulé le serpent d'Asclépios, attribut du dieu grec de la médecine. L'ensemble symbolise le caducée médical. Celui-ci se présente au-dessus des couleurs de la médaille commémorative de la campagne d'Indochine. Le caducée est encadré par notre nom de promotion: « Infirmiers d'Indochine ». Pour achever de représenter les trois armes soutenues par le Service de santé des armées durant ce conflit, l'ancre de marine soutient l'insigne à sa base, symbolisant de plus le territoire d'Outre-mer qu'a été l'Indochine.

Enfin, le dragon indochinois entourant la pucelle, symbole de prospérité et de force, représente les valeurs de l'infirmier militaire portées par notre Promotion: loyauté, persévérance et dévouement.



Serment de l'infirmier militaire

Je m'engage solennellement devant cette assemblée à mener une vie intègre et à remplir fidèlement le devoir de ma profession, à respecter le code du soldat.

Je m'abstiendrai de toute pratique délictueuse ou malfaisante, je ne prendrai ou n'administrerai volontairement aucun remède dangereux.

Je ferai tout en mon pouvoir pour élever le niveau de ma profession et garderai en confiance les choses privées qui me seraient confiées dans le service ou la vie en collectivité.

Isolé ou membre d'une équipe médicale, je me dévouerai au bien être de ceux qui seront confiés à ma garde ainsi qu'à la réussite de ma mission au sein des forces armées.





Baptême de la promotion 2023 « Médecin général Jean Trassagnac »

Allocution prononcée le 21 septembre 2024
par le MG P.-E. Schwartzbrod,
Commandant les Écoles militaires de santé
de Lyon-Bron.

« 26 février 1915 à gauche, le 3^e bataillon occupe un petit bois d'environ de 200 m de front avec deux compagnies en première ligne, serrées dans les tranchées et deux en réserve également très serrées dans les boyaux de communication et des tranchées de 2^e ligne. Le 3^e bataillon a pour objectif une tranchée allemande dite 208 oblique à son front, éloignée de lui à gauche de 160 m, à droite de 80 m seulement. Notre artillerie ouvre le feu vers 9 h, l'artillerie allemande riposte aussitôt. Dès 13h55 l'artillerie adverse de gros calibre qui n'est pas ou insuffisamment combattue commence un violent bombardement de nos tranchées qui nous cause rapidement de lourdes pertes. C'est ainsi qu'en quelques minutes, la 10^e compagnie a plus de 70 hommes hors de combat. »

Extrait du journal de marche des opérations du 104^e régiment d'infanterie dont le médecin-major de 1^{re} classe Jean Trassagnac était le médecin-chef. De ces lignes parfaitement calligraphiées décrivant de façon factuelle et précise, avec froideur et réalisme, la manœuvre militaire, surgissent les corps meurtris et les esprits à jamais traumatisés fauchés par les combats de la Somme. Dans la marge du journal, le bilan des pertes souvent uniquement chiffré - 52 tués et 205 blessés pour cette journée du 26 février-perdant l'humanité du début du conflit où il était encore parfois possible d'y mentionner les noms des victimes : sergent Joffret, soldat Landais, le 26 novembre 1914.

Jean Trassagnac a 42 ans lorsque son régiment de près de 3400 hommes dans lequel il est affecté depuis quelques mois est mobilisé le 8 août pour rejoindre la Marne. Il connaît bien ce milieu de l'infanterie, son poste à la sortie de l'École du service de santé de Lyon en 1895 qui l'a conduit comme médecin aide-major de 2^e classe au 45^e RI puis deux ans plus tard 14^e à Caylus qui le rapproche de sa Dordogne natale. Son expérience médicale se forge au travers de ses affectations, il passera par ailleurs un an en Tunisie où il alterne les commandements à l'hôpital du Belvédère, de Bizerte et de la Manouba. Promu médecin-major de 2^e classe, il rejoint en 1900 le 20^e régiment d'artillerie et servira cette arme jusqu'au début de l'année 1914 il rejoint alors le 104^e RI. Il soignera dans différentes



« ambulances » de ce régiment pendant presque toute la durée du conflit avant d'être promu médecin divisionnaire de la 45^e DI en avril 1918.

Tahure, le Chemin des Dames, la Somme, Verdun, la guerre de mouvement, la guerre de position, les offensives, les replis, les attaques à l'aube, les gaz, les blessés, les morts les disparus, les actions de bravoure. Le 24 septembre 1914, le journal des opérations relate ainsi la journée : « le 3^e bataillon résiste dans les tranchées, à la ferme de Waucourt. Il y passera la nuit sous un violent feu d'artillerie ». L'action du médecin-major Trassagnac est remarquable et lui vaut une citation à l'ordre de l'armée pour avoir « avoir donné des soins aux blessés sous une pluie de projectiles ». Son courage, son héroïsme et la qualité des soins dispensés lui valent l'attribution de la croix de guerre avec palmes dès novembre 1914.

Blessé par un éclat d'obus lors d'une attaque le 30 mai 1918, il est hospitalisé plusieurs mois avant de reprendre son service et sa mission en tant que médecin-chef chef de l'hôpital de Bueil dans l'Eure, jusqu'à la fin du conflit.

L'après-guerre le voit rejoindre de nouvelles affectations, à Rennes d'abord, puis en Algérie dès 1922 où il a en charge un service à l'hôpital Maillot d'Alger avant d'en occuper les fonctions de médecin-chef puis d'être affecté à la division d'Oran.

1931 : le médecin général Trassagnac est admis à faire valoir ses droits à la retraite, il a 59 ans. Il retrouve sa Dordogne natale et poursuit inlassablement ses travaux de recherche archéologique, passion ancienne qui lui avait sans doute permis d'extraire son esprit des horreurs de la guerre en profitant de ses permissions loin du front pour publier des articles dans le Bulletin de la société préhistorique française. Chercher dans les prémices de l'humanité, les explications de l'incroyable violence de cette guerre totale.

La paix est fragile et moins de dix ans après sa mise à la retraite, le Second conflit mondial entraîne la France dans la guerre, l'occupation et la collaboration.

Jean Trassagnac a 72 ans, il a choisi son camp. Il devient le médecin du 1^{er} régiment de FFI de Dordogne, soigne résistants et soldats alliés dans des conditions d'isolement et de façon totalement clandestine. Il ne se contente pas de cette mission, en intégrant le groupe Roger en janvier 1944, il cache également maquisards et armes dans sa propriété d'Azerat. Dénoncé, il sera fusillé par les Allemands le 30 mars, dans un talus, à quelques mètres de sa demeure.

Qu'est-ce qui conduit un homme, au soir de sa vie, à poursuivre inlassablement ce combat pour la liberté? Qu'est-ce qui conduit un homme qui a vécu l'enfer des tranchées pendant les quatre années du 1^{er} conflit mondial à s'engager de nouveau pour son pays et ses valeurs?

Un courage incroyable, une loyauté sans égale et une foi inébranlable en l'homme, en son pays et en la liberté.

Décoré de la Légion d'honneur sur le front de la Marne, il fut élevé au rang d'officier quelques années plus tard. Titulaire de la croix de guerre 14-18 avec palmes et deux citations, résistant fusillé par l'occupant en 1944, votre parrain, le médecin général Trassagnac a contribué par ses actions et son

engagement à l'attribution de deux des trois croix de guerre que porte votre drapeau dans ses plis.



Élèves de la promotion « médecin général Trassagnac », nul doute que le parcours remarquable et l'engagement sans faille jusqu'au crépuscule de sa vie de votre parrain vous guideront tout au long de votre carrière pour entretenir en vous la détermination nécessaire pour soigner patients et blessés dont vous aurez la charge.

Médecin général Pierre-Éric Schwartzbrod
Commandant les Écoles militaires de santé
Lyon-Bron.

*Allocution prononcée le 21 septembre lors du baptême de la promotion par le médecin général des armées
J. Margery directeur central du Service de santé des armées.*

MINISTÈRE DES ARMÉES

DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES

Ordre du jour n° 107



BAPTEME DE PROMOTION ESA 2024

du médecin général des armées Jacques Margery
Directeur central

Officiers, sous-officiers, militaires du rang d'active et de réserve, personnel civil des écoles militaires de santé de Lyon-Bron, Aspirants médecins et pharmaciens de la promotion « médecin général Paul Trassagnac »,

Donner un sens à sa vie : tel est le défi fondamental, la tâche intimidante à laquelle nous sommes toutes et tous confrontés. Il en va d'un choix radical, vertigineux, qui engage la totalité de l'existence. Ce vertige, le médecin général Paul Trassagnac, dans les pas de qui vous avez collectivement choisi de vous inscrire, l'a embrassé corps et âme.

Du brouillard opaque des canons de la Marne aux tranchées de Verdun et de la Somme, jusqu'aux plaines des Flandres labourées par les bombes, c'est animé par une certaine idée de l'honneur qu'il a sans relâche traduit en actes sa volonté d'espérer pour la France et porté ses idéaux : le devoir, l'humanisme, le dévouement.

Engagé, au crépuscule de sa vie, auprès « du peuple de la nuit », il incarnera ces idéaux jusqu'à son dernier souffle et paiera de son propre sang son engagement aveugle pour la résistance et la liberté, lâchement exécuté par les nazis.

Alors qu'à travers vous résonne aujourd'hui le souvenir de ce médecin militaire d'exception, je pense à André Malraux, qui, en ce soir de décembre 1964, prononçait cette phrase, devant la Nation réunie, pour accueillir Jean Moulin au Panthéon : « aujourd'hui, jeunesse, puisses-tu penser à cet homme comme tu aurais approché tes mains de sa pauvre face informe du dernier jour, de ses lèvres qui n'avaient pas parlé; ce jour-là, elles étaient le visage de la France. ».

À vous qui êtes le nouveau visage de la France, à l'aube d'une vie exaltante, et qui avez fait le choix de la plus belle des vocations, soigner, servir votre pays, soyez dignes de cet héritage glorieux dont vous êtes les dépositaires.

À vous, soignants des armées et futurs chefs militaires, soyez exigeants envers vous-mêmes, toujours. Remettez-vous continuellement en question, soyez humbles : n'oubliez jamais que l'existence est avant tout un effort vers soi; qu'elle est une passion intérieure qui se définit d'abord par l'abandon de toute certitude. Soyez également exigeants avec les femmes et les hommes qui vous seront confiés, et ayez toujours pour eux la plus grande des considérations. Comme vous, ils ont eu le courage, pour certains l'audace, de ne pas choisir la voie de la facilité mais le Service de la Nation.

Cette audace, cette force d'âme que je lis dans vos regards, il vous faudra l'entretenir et la cultiver. Car demain, dans vos hôpitaux, vos centres médicaux, vos ERSA ou sur le champ de bataille, confrontés à ces extrémités où la vie sera en jeu, vous serez hommes et femmes de décision. Cette réalité vous engage et vous oblige, auprès de vos patients, de vos frères d'armes, de vos camarades blessés au combat. Prenez-en toute la mesure.

Aspirants médecins et pharmaciens,

Vous êtes désormais les gardiens du savoir-faire, de l'expérience, des traditions et de la mémoire du service de santé des armées. En ces temps d'incertitude, et alors que sont ranimées, partout, les braises ardentes de la violence et de la guerre, soyez à la hauteur la confiance et de l'espoir que la Nation place en vous.

Soyez reconnaissants, et formez-vous pour être les praticiens militaires dont nos armées ont besoin et en qui ils pourront avoir confiance.

Le plus dur et le plus beau sont devant vous !

Lyon, le 20 septembre 2024



Chers proches, chers invités, mes très chers camarades.

Enfin! Le jour du baptême de notre promotion est arrivé. Voilà un peu plus d'un an que nous sommes arrivés dans cette école et pourtant, c'est comme si notre incorporation avait eu lieu hier.

Nous avons parcouru du chemin depuis nos premiers pas hésitants en ordre serré lors de notre formation initiale. Après avoir lu la fierté dans les yeux de nos familles lors de la cérémonie de remise des épées, marquant symboliquement nos débuts dans le cursus de praticien militaire, nous sommes entrés dans l'arène, ensemble, pour triompher de cette première année d'études. Cours après cours, face à l'adversité, nous avons su nous épauler les uns les autres pour nous envoler vers la deuxième année. Mais n'oubliez pas que ce n'est que le début, le prologue de notre parcours est qu'il nous reste encore beaucoup de travail devant nous pour accomplir notre idéal.

Cependant, à partir d'aujourd'hui, nous pouvons compter sur un modèle commun autour duquel nous rassembler: le médecin général Trassagnac. Il nous portera dans nos projets qui feront rayonner son nom et resserreront « nos liens d'amitié et de camaraderie, qui doivent être sacrés chez une jeunesse à la fois intellectuelle et militaire ». Rappelez-vous toujours « le plus grand dévouement » avec lequel il alla « donner des soins aux blessés sous une pluie de projectiles et assurer leur évacuation ». Inspirez-vous de son « plus complet mépris du danger » et de son amour de la Patrie qui le poussèrent à rejoindre les rangs de la résistance face à l'occupation. Jusqu'aux derniers instants de sa vie il aura su se battre pour des valeurs qui étaient siennes et qu'il nous laisse en héritage: le courage, l'abnégation et la fraternité.

Si d'aventure, votre envie de servir ou votre désir de devenir médecin ou pharmacien militaire s'essouffle, n'oubliez pas ces quelques mots du général Mac Arthur: « La jeunesse n'est pas une période de la vie, elle est un état d'esprit, [...] on ne devient pas vieux pour avoir vécu un certain nombre d'années, on devient vieux parce qu'on a déserté son idéal ». Alors, sachez entretenir cette flamme qui brûle en chacun d'entre nous et qui nous pousse vers ce métier d'exception rempli d'humanité et de dévouement.

Enfin, pour nos camarades qui ne nous suivent pas cette année, et qui poursuivent en deuxième année de licence, je voudrais leur dire qu'« à cœur vaillant, rien d'impossible » et que nous ne les oublions pas pour autant.

Pour conclure, je souhaiterais remercier notre École et ses cadres, pour l'environnement qu'ils nous offrent et la rigueur qu'ils nous instruisent. Par ailleurs, j'aimerais saluer nos familles pour leurs encouragements, sans relâche. Notre réussite est aussi leur. Merci aussi, à nos aînés qui nous ont transmis tous ces conseils, qui nous ont inspirés par leur exemple; ils nous ont donné les clés de la réussite, et c'est avec reconnaissance que nous ferons de même à notre tour.

En espérant que chacun de vous puisse se reconnaître dans notre promotion portant le nom du médecin général Trassagnac, laissant derrière lui un pan de l'histoire qu'il ne tient qu'à nous de ne pas oublier.

A.M.Yacine Bocoum

Héraldique de l'insigne de la promotion 2023 « Médecin général Jean Trassagnac »

Targe partie de gueules et d'azur chapée de sable, timbrée en chef d'un chevron diminué du premier métal chargé de la devise « Vivre libre ou mourir »; broché en chef d'une croix de gueules; broché à dextre et à senestre de deux lames d'argent, l'une brochée d'un casque Adrian d'azur, l'autre chargée du millésime « 1916 » en cœur brochant épée de médecin à la lame entourée d'une bisse d'or, à la garde chargée d'une étoile d'officier de la Légion d'honneur, le tout accompagné à dextre du nom « TRASSAGNAC » en lettres capitales d'or posées en pal surmontant deux étoiles du même et à senestre d'une croix de Lorraine mouvante de la lame et des lettres capitales de turquin, de candide et de gueules « FFI » posées en fasces. En pointe senestre brochant palme d'or.



(Service historique de la Défense)

Fanions des promotions en 3 École de Lyon



Fanions des promotions en 3 École de santé navale



Un retour très attendu : la biennale de la recherche du Service de santé des armées

Après quatre années d'absence, la 9^e édition de la Biennale de la recherche s'est tenue les 20 et 21 novembre 2023 sur le site de l'École du Val-de-Grâce.

Le premier jour était consacré aux travaux récents pouvant être reliés aux travaux du Pr Henri Laborit, chirurgien de la marine et neurobiologiste de très grand renom dont le fonds scientifique a été accueilli à la bibliothèque du Val-de-Grâce. Le second jour était dédié à la coopération internationale avec l'accueil de chercheurs des ministères de la Défense britannique et allemand.

Les chercheurs de l'ensemble des établissements du Service de santé des armées ainsi que leurs partenaires et collaborateurs civils, ont été conviés à présenter et partager les résultats de leurs travaux scientifiques.

Dans une ambiance studieuse et confraternelle plus de 160 invités ont pu se retrouver pour échanger autour d'un programme centré sur les questions majeures portées par le ministère des Armées en particulier autour des défis scientifiques et techniques du soutien médical des engagements de haute intensité.



Chercheurs des ministères de la Défense britannique et allemand à la biennale de recherche du SSA

Ce rendez-vous a également été l'occasion de mettre en avant les résultats de recherches des nombreux participants, en récompensant les meilleurs travaux. Un jury spécialement composé pour l'occasion est allé à la rencontre des équipes de recherche et a souhaité récompenser les posters présentant les travaux de recherche suivants :

- **1^{er} prix** pour MC Clément Derkenne et son équipe (2^e CMA, 1^{er} AMS) sur l'« Impact de l'exposition au froid négatif sur la sécurité et la fonctionnalité de culots de globules rouges » remis par le PCS Frédéric Dorandeu chef de la division Recherche et innovation de la DFRI et en charge de l'organisation de la biennale ;
- **2^e prix** pour la PHP Aurélie Nervo et son équipe (IRBA) sur l'« Évolution de l'efficacité de la décontamination d'urgence RSDL* dans un modèle porcin anesthésié d'exposition percutanée aiguë aux composés organophosphorés », remis par le Pr Mounier Chennaoui, directeur scientifique et technique de l'IRBA.
- **3^e prix** MP Maella Daurat et son équipe (8^e CMA, 88^e AM) sur l'« Étude descriptive des pratiques des femmes militaires en matière de l'hygiène menstruelle en opération extérieure à Gao (opération Barkhane) », remis par PCS Christophe Renard, directeur adjoint de la DFRI.



Ces prix comportaient un soutien financier de la Société amicale des élèves et anciens élèves des écoles du service de santé des armées et de l'École du Val-de-Grâce et des objets de Tradition de la DFRI.

Le prix Dominique Dormont a pour vocation de récompenser une équipe de recherche dont les recherches précliniques ont un fort potentiel d'application médicale. Ce prix porte le nom d'un célèbre maître de recherches du Service de santé des armées (biophysique et radiobiologie), spécialiste des prions. Financé cette année par la mutuelle UNEO, il a été attribué à « L'unité thérapie cellulaire et tissulaire - équipe de Clamart (UTC) » représentée par Mme Juliette Peltzer au titre de ces travaux sur la biothérapie acellulaire pour la prévention des lésions d'organes induites par un choc hémorragique traumatique. Il a été remis par Mme Anne Mounolou de la direction de la prévention de la mutuelle UNEO et la MGI Nathalie Koulmann, directrice de la formation, de la recherche et de l'innovation.

Direction de la formation,
de la recherche et de l'innovation



Gala de la promotion « Rhin et Danube » de l'École des commissaires des armées



Ce vendredi 24 mai s'est tenu le traditionnel gala des élèves commissaires des armées de la promotion Rhin et Danube au fort Ganteaume de Marseille. Évènement incontournable de la scolarité, il est l'occasion de rassembler les générations de commissaires, leurs pairs des différents services et armées et leurs proches.

La promotion Rhin et Danube est particulièrement reconnaissante du soutien apporté par la Société amicale des élèves et anciens élèves des Écoles du service de santé des armées et de l'École du Val-de-Grâce, à l'organisation de cette soirée. En effet, cette collaboration de longue date témoigne du lien privilégié établi entre les commissaires d'ancrage du Service de santé des armées et les Écoles de santé des armées. Cette relation est fondée

sur des valeurs communes d'engagement et de dévouement. Le Service de santé des armées, pilier inébranlable de la santé et de la sécurité de nos forces armées, a toujours démontré un engagement sans faille envers le bien-être des militaires et de leurs familles. Leur soutien va bien au-delà des champs de bataille et s'étend à diverses initiatives civiques et communautaires, comme celle que nous avons eu l'honneur d'organiser.

Engagés à servir le SSA dans leurs affectations futures, les commissaires d'ancrage santé de la promotion Rhin et Danube se sont sentis pleinement intégrés au Service de santé des armées. Ce sentiment renforce en outre la joie avec laquelle ces huit commissaires accueillent la perspective du début de leur scolarité au sein de l'École du Val-de-Grâce en novembre prochain.

Grâce à l'appui de la SEVG, cette soirée a été une réelle réussite. Les élèves de la promotion ont présenté leur chant de promotion et le discours du président de promotion a été l'occasion d'exposer aux convives l'origine du nom « Rhin et Danube ».

Cet évènement a permis à la SEVG de rayonner auprès de 250 invités civils et militaires. Le gala était ainsi un temps de partage entre les différents acteurs des armées, et ainsi l'opportunité pour le SSA d'y être représenté.

CR3 Charlotte Cuignet
Officier-élève de la promotion Rhin et Danube
École des commissaires des armées



4L TROPHY une aventure unique

Depuis 2019, quelques élèves de l'École de santé des armées forment des équipages via l'association Road'ESA pour participer au 4L Trophy. Cette année nous sommes deux élèves de la promotion médecin général inspecteur Scrive à avoir préparé et réalisé le 4L Trophy 2024.



Mais qu'est-ce que le 4L Trophy ?

Réservé seulement aux 4L, le raid du 4L trophy n'autorise que ces véhicules fétiches, pour un rallye de 6000 km à effectuer en 10 jours sur les pistes du Maroc. Ce n'est pas une course de vitesse, mais plutôt un raid d'orientation doublé d'un projet humanitaire car chaque voiture transporte des denrées alimentaires, des fournitures scolaires et du matériel sportif à destination de la Croix Rouge et de l'association Enfants du Désert.

C'est au mois de juin que nous nous sommes décidées à participer à ce rallye. Tout s'est enchaîné très vite

avec l'achat de la 4L fin juin, un premier contact avec les sponsors durant l'été et enfin, début de la préparation de la 4L en septembre.

Grâce à un ami et aux mécaniciens du 7^e RMA et des EMSLB notre 4L a été préparée avec grand soin.

Après avoir rallié Lyon à Biarritz et passé les contrôles techniques, nous prenons le départ le 15 février. Nous avons eu deux jours pour traverser l'Espagne et rejoindre le port d'Algésiras afin de prendre le ferry direction Tanger. (Et tout ça sans assistance mécanique!!!)

C'est seulement avec quelques heures de sommeil que nous avons pris le ferry à 2 heures du matin avant de rejoindre Boulajoul, avec pas moins de 10 heures de route, avec la découverte de la conduite Marocaine plutôt sportive !



À Boulajoul : premier bivouac avec des températures glaciales (-4 °C).

Le 19 février, nous avons rejoint le désert marocain: Merzouga. Ce fut la découverte des pistes marocaines pour notre 4L qui n'a pas forcément apprécié (un train arrière cassé...), première soirée au bivouac passée aux côtés des mécaniciens et des soudeurs !



Nous avons pu le même jour donner à l'association Enfants du Désert les fournitures scolaires et sportives que nous avons récoltées au cours de notre préparation.

Les deux jours suivants, nous avons sorti boussole et plaques de désensablage. En effet, le passage des oueds n'était pas de tout repos. Franchir ces rivières asséchées revenait à traverser d'énormes bacs à sable, nous obligeant à descendre de voiture à de nombreuses reprises afin de pousser les 4L bloquées, dont la nôtre... !



Un nouveau passage au pôle mécanique à la fin de ces deux étapes pour remettre d'aplomb le châssis avant l'étape marathon tant attendue par les Trophystes.

Le 22 et 23 février a donc eu lieu la dernière étape marathon du Raid, composée de deux parties avec un bivouac à Tazarine en autonomie :

- Le 22 février, première partie 100 % piste (290 km)
- Le 23 février, direction Marrakech et l'arche d'arrivée par une liaison routière à travers les montagnes de l'Atlas.



Après une bonne douche bien méritée, nous avons pu profiter de la ville de Marrakech le samedi et la soirée de clôture avant de reprendre la route direction la boîte !

C'est avec des paysages grandioses en tête, des moments d'entraide, de partages et de rencontres inoubliables que nous quittons l'Atlas pour rentrer à l'École !



Cette aventure humaine, dont nous ressortons grandies, est une école de la débrouille et nous a permis de représenter fièrement notre École et notre promotion.

Nous tenons à remercier infiniment la SEVG pour leur soutien dans la réalisation de ce projet.

A.M.Léane Vieilledent et A.M.Agathe Chabert



La 56^e édition de la Course-Croisière EDHEC (CCE) s'est déroulée aux Sables d'Olonne en Vendée. La course-croisière EDHEC est le plus grand évènement étudiant sportif

européen, rassemblant des étudiants de différentes écoles. L'association L'équipage de l'École de santé des armées a permis la participation de 39 Santards parmi les 3 200 étudiants inscrits.

La régata étant l'élément phare de la CCE, nous avons monté un équipage notamment grâce au club voile de la Boîte. Ils ont commencé par 2 jours d'entraînement spécifiques à la régata puis ont enchaîné sur la compétition tous les jours suivants.

À côté de cela, nous avons également participé aux différents défis sportifs organisés durant les 10 jours et avons réussi à nous hisser sur le podium.



En effet, nous avons inscrit 3 équipes de triathlon, une masculine, féminine et mixte qui ont fini respectivement 4^e, 6^e et 2^e. Le triathlon s'organisait sur 3 jours d'épreuves comprenant

course d'orientation, triathlon et laser-run.

Nous avons également inscrit une équipe féminine et masculine dans la discipline de Beach-Rugby pour laquelle les masculins se sont hissés à la 5^e place. Ils se sont en effet inclinés en quart de finale après 3 jours de compétition éprouvante.

Enfin, pour l'année spécifique à l'organisation des JO 2024, la CCE a décidé de mettre en place une nouvelle discipline Défis Olympiques pour laquelle les équipes se sont confrontées tous les jours de la semaine sur des sports différents tels que le volley-ball, triathlon, waterpolo, basket-ball... Notre équipe a réussi à performer et se placer à la 2^e place du classement général.



Nous repartons donc de ces 10 jours de compétition avec des souvenirs plein la tête et la fierté d'avoir représenté l'École de santé des armées.

A.M. Hugues Schneider



La 41^e fête des élèves

« Astérix et les 12 travaux de la Boîte »

En 1982, lorsque les Santards quittent Berthelot pour entrer dans la nouvelle école de Bron qu'est notre chère Boîte, ils y découvrent l'amphi Strasbourg. Ils y voient l'opportunité d'y organiser un événement entre élèves, où chacun peut participer de quelque manière que ce soit, sur scène devant les historiques sièges orange. Moment de partage et d'amusement, cet événement est reconduit d'année en année aux alentours de Noël. Ce 17 février 2024, soit 42 ans plus tard, s'est tenue, selon la tradition, la 41^e Fête des Élèves avec pour thème « Astérix et les 12 travaux de la Boîte ». Précédée d'un cocktail permettant un temps de partage entre élèves et cadres, la soirée s'est poursuivie par un film d'1h15 entièrement écrit et réalisé par les élèves, puis d'un enchaînement de sketches et vidéos (qui cette année a battu des records de durée) traditionnellement humoristiques, dépeignant le quotidien des Santards.

Mais pour s'embarquer totalement dans l'ambiance de cette fête, parlons de son organisation. La FDE est gérée depuis plusieurs années par l'association Noël, Danse et Spectacle (NDS), composée pour cette édition de 15 élèves des promotions Charmot, Rondy et Scrive. Pour eux la FDE débute dès octobre avec le

choix du thème annuel, autour d'un univers connu de tous. Pour cette 41^e édition c'est le célèbre Astérix qui a été retenu. S'en suit l'écriture et le tournage du film suivant le thème, tourné pour se dérouler à la Boîte. Puis dès le mois de janvier commencent les répétitions du spectacle, lors desquelles tout Santard volontaire peut venir proposer sketches, vidéos, chansons, danses ou autres formats, traitant de la vie à l'école à travers ses défauts et qualités, c'est un moment de partage, de convivialité entre les élèves. Cette fête est l'occasion pour chacun de pouvoir participer à cette soirée.

Le grand soir, après les derniers préparatifs, le rideau se lève et tout ce travail est récompensé par les rires du public, les yeux ébahis et les applaudissements. Pour cette 41^e édition, grâce à la forte participation et au film qui se rapproche de plus en plus du long métrage, le spectacle a duré en tout plus de 5 h et a été en toute objectivité un succès.

Toute la famille NDS aura le plaisir de reconduire cette fête en février 2025 pour la très attendue 42^e édition.

L'Équipe

La Boîte à Muse

Au mois de mai, la troupe de théâtre de l'École de santé des armées, « La Boîte à Muse », a eu l'immense plaisir de présenter sa version de la comédie « Edmond » d'Alexis Michalik, dans l'amphithéâtre Strasbourg.

Le public, composé d'élèves médecins, pharmaciens et infirmiers, de familles des acteurs, ainsi que de cadres de l'École, a pu apprécier cette mise en scène captivante, qui romance l'écriture de l'un des plus grands succès du théâtre français: « Cyrano de Bergerac »



Cette pièce moderne nous plonge avec humour dans la vie d'Edmond Rostand, jeune dramaturge en quête d'inspiration, qui finira par écrire l'œuvre qui le consacrera.

La troupe de Santards a lancé le défi audacieux de mettre en scène cette œuvre exigeante, nécessitant plus de 30 changements de décors sans interruption, au fil de l'action. Vingt acteurs se sont produits sur scène, certains interprétant jusqu'à six personnages différents.

La création des costumes, des décors, ainsi que la mise en scène et le jeu des acteurs ont demandé un travail acharné de plusieurs mois à cette association d'élèves, qui a pris un immense plaisir à interpréter

cette pièce où certaines scènes font écho aux passages les plus emblématiques de *Cyrano*.

Escrime, costumes, chants et jeux de lumière ont rehaussés cette soirée pleine d'éclat et de réussite.

Pour donner vie à ses ambitions, La Boîte à Muse a pu compter sur le précieux soutien de la Société amicale des élèves et anciens élèves des Écoles du service de santé des armées et de l'École du Val-de-Grâce.

**Nous les remercions chaleureusement
pour leur confiance.**

La troupe



Laboratoire d'anatomie de la Boîte

Pour donner un souffle nouveau à cette association à but pédagogique, cette année nous avons déménagé dans une nouvelle salle, plus grande et récemment rénovée. Notre collection de 28 cires anatomiques de la maison Tramond basées sur les travaux du médecin major Ferraton de la fin XIX^e, bien qu'ayant souffert des nombreux déménagements et de conditions de conservation qui n'étaient jusqu'alors pas optimales, bénéficie aujourd'hui d'une grande salle climatisée non exposée directement au soleil. Les cires sont ainsi mieux mises en valeur.

Il ne nous reste plus qu'à acquérir du matériel pour enseigner, notamment la suture aux élèves des deux écoles (ESA, EPPA). Les cours d'anatomie, la première année, sont maintenant pris en charge



par un professeur pleinement dédié à cela, et le tutorat de l'association continue de vivre grâce à nos moniteurs pour aider et soutenir nos bizuths dans l'apprentissage de l'anatomie.

**Nous tenons à remercier la SEVG pour son aide
qui est précieuse pour une petite association
comme la nôtre.**

Le bureau du labo



Ça va marcher... au Canada

Cette année fut ponctuée de nos nombreuses activités, d'un beau voyage ceci dans l'optique de continuer notre action caritative... Qu'avons-nous fait de beau cette année ?

Ventes de crêpes à la sortie du foyer, brunchs, croque-monsieurs, fête des élèves, orchestre, spectacle de théâtre et d'autres manifestations nous ont permis de récolter de l'argent pour soutenir l'association que nous avons choisie cette année : **Entraide Montagne !**

Cette association, par ses actions, vient en aide aux blessés des régiments de montagne, blessés en service ou non, s'appliquant aussi bien aux soldats qu'à leurs familles. Elle organise des événements caritatifs afin de participer aux dépassements d'honoraires des frais de santé, ou encore à des formations de reconversion professionnelle, sans oublier d'accompagner veuves, veufs et orphelins. Elle a notamment permis le soutien du sergent Michaud, amputé, pour participer aux JO paralympiques 2024.

Notre équipe s'est envolée pour le Canada, direction les Rocheuses, une chaîne de montagnes située à l'Ouest où nous avons parcouru plus 130 de km au milieu d'immenses étendues de forêts de sapins,

parsemées de lacs, de torrents. Nous laissant incontestablement en mémoire des souvenirs que nous ne sommes pas près de laisser filer...

Notre semaine de marche s'est conclue par 4 jours de découverte de Vancouver, nous permettant de nous imprégner de ses contrastes et de son ambiance singulière. (Toute cette aventure a été richement documentée sur notre compte Instagram @cavamarcheres).

Le mandat de notre équipe 2023-2024 s'achèvera bientôt, à la fois par la remise de notre chèque d'un peu plus de 8000 € au président d'**Entraide Montagne**, mais surtout par la passation du flambeau à notre relève !

Notre équipe tient particulièrement à remercier la SEVG dont la subvention a permis d'augmenter le montant notre chèque, répondant ainsi pleinement à l'esprit humanitaire de notre association .

Merci.

A.M. Mackowiak



Orchestre de la Boîte

L'orchestre a pu donner avec succès, cette année encore, de nombreux concerts.

Comme à son habitude, l'année a commencé avec le gala de l'ESA au profit des élèves de deuxième année.

Au mois de décembre, une dizaine de musiciens de l'orchestre a eu la chance de se produire dans l'hôtel particulier du Gouverneur Militaire de Lyon pour un concert privé.

Le second semestre a débuté avec un concert lors des vœux du maire de Bron, avant de se poursuivre pendant la fête des élèves ainsi que lors d'un concert réunissant les chœurs de l'école, le club de danse et l'orchestre.

Comme depuis plusieurs années, en partenariat avec Sant'art, l'orchestre a joué dans l'église du Val-de-Grâce ainsi qu'à l'hôpital Percy au profit des associations de blessés de guerre.

Enfin, l'année s'est terminée en beauté avec une collaboration entre la Glaneuse (harmonie de la ville de Bron), les chœurs de l'École de santé des armées et

l'orchestre. Nous nous sommes produits au profit de l'Association Ça Va Marcher récoltant des fonds pour l'association Entraide Montagne, réunissant ainsi plus de 70 musiciens.

Pour cette nouvelle année, nous comptons maintenir beaucoup de ces concerts et collaborations, notamment avec les différents clubs de l'école ainsi que les concerts à Paris avec Sant'art. Nous aimerions également mettre en place de nouveaux projets, notamment avec un orchestre civil afin de faire connaître au plus grand nombre l'orchestre et faire briller l'école.

L'orchestre remercie chaleureusement la SEVG pour son aide. Nous avons ainsi la possibilité d'employer un véritable chef d'orchestre pour des représentations de meilleure qualité ainsi que d'investir dans l'entretien, l'achat de matériel et partitions, nécessaires au fonctionnement de notre club et participant activement au rayonnement de l'École de santé des armées.

Les Musiciens



Chapelle du Val-de-Grâce



Hôtel du gouverneur



« Le temps est une force, pas un canapé ! » Morgan Estebe




TRAIL MORGAN
10^e édition
Le 6 avril 2025
A Sainte-Croix-en-Jarez

2 parcours :

- 12km, 300m D+
- 21km, 900m D+

Logos: MACSF, SEVG, Audithum, sodexo, AGESSA

Depuis 2015, l'École de santé des Armées honore chaque année la mémoire de Morgan Estebe à travers un événement qui nous rassemble et nous unit : **Le Trail Morgan**. Ce rendez-vous sportif et solidaire c'est bien plus qu'une simple course, c'est un hommage vibrant, un moment de partage et de souvenir.

Chaque année, anciens et actuels élèves ainsi que des participants extérieurs se réunissent pour parcourir les sentiers, braver les dénivelés et puiser dans leurs ressources physiques et mentales. Ce trail est une façon pour nous de garder vivant le souvenir de notre camarade féru de sensations fortes.

Cette course, au-delà du défi sportif, nous rappelle les valeurs de solidarité, de persévérance et de camaraderie qui sont au cœur de notre formation et de notre métier. Elle incarne l'esprit de cohésion et de dépassement de soi qui nous caractérise.

Vous êtes les bienvenus à la 10^e édition qui se tiendra au printemps 2025 à Sainte-Croix-en-Jarez afin que la mémoire perdure et que nous continuons à lier des liens face à la difficulté. Infos à venir sur nos comptes Facebook (Trail Morgan) et Instagram (@etrailmorgan).

Nous tenons enfin à remercier chaleureusement tous les participants, les bénévoles et les partenaires qui rendent cet événement possible année après année...

L'équipe du trail

Santards du Soleil



Tout au long de l'année, l'équipe SDS a régalé l'École au cours de ventes de crêpes, paninis et autres gourmandises au foyer mais aussi lors des différents événements de l'École. Nous étions présents lors des tournois sportifs, de la journée porte ouverte, de la fête des élèves et de la journée des anciens, aux côtés des élèves pour récolter de l'argent. Les 5600 € récoltés ont été reversés à l'association du Kaicedrat fondée en 2012 par le général Klotz, dont dépend directement le centre médical de Bala, au Sénégal. Le concept initial du centre est de projeter, avec des véhicules, une équipe médicale pour faire de la prévention et prodiguer des soins aux villages les plus isolés.

Mais nous ne nous sommes pas arrêtés là ! Trois équipes d'aspirants médecins ont fait leurs bagages et se sont relayées de juin à août pour participer à l'action médicale réalisée dans le centre de Bala. En équipe mobile, les Santards ont pu découvrir la médecine de brousse, visiter des villages, faire de nombreuses rencontres et appréhender une culture différente. Cette année, ce que nous avons pu récolter, a servi à la construction d'une latrine dans le village de Gayparadji, construction à laquelle nous avons participé.

Dans le but de maintenir un peu de magie à l'École et préserver l'esprit de Noël, nous avons aussi organisé des ventes de chocolats au profit du centre de recherche contre le cancer Léon Bérard auquel nous avons pu reverser 2 200 €.



Enfin, les Santards étant de grands romantiques, nous les avons accompagnés lors de la Saint Valentin en organisant une vente de roses rouges et blanches que nous avons distribuées aux heureux élus. Ainsi, 2 200 € ont été récoltés et donnés à l'hôpital pédiatrique Bullion.

L'association Santards du Soleil tient à remercier chaleureusement la SEVG dont la subvention a permis d'augmenter les dons que nous avons fait aux différentes associations et ainsi de maintenir l'esprit humanitaire qui nous représente. Merci !

Les stantards du soleil



1 - Accueil du président

Le médecin général inspecteur Wey (2^eS), président de la SEVG accueille et remercie les participants pour cette assemblée générale statutaire qui exceptionnellement et compte tenu des aspects conjoncturels tiendra aussi lieu de conseil d'administration.

Le président :

- Remercie également et tout spécialement les élèves de l'ESA de BRON, venus témoigner leur soutien à la SEVG et faire connaître les activités de cohésion organisées tout au long de leur présence à l'École de santé des armées, l'association apportant dans ce contexte une aide morale et financière.
- Souhaite la bienvenue aux nouveaux administrateurs élus, le vétérinaire en chef (ER) Jean-Paul MERIGAUD, Mme Mireille James, Mme Daniëlle Trioreau.
- Remercie et souligne le dévouement exemplaire à la cause de la SEVG et la fidélité sans faille de ceux qui nous ont quittés : Le MGI (2^eS) Giudicelli, le MG (2^eS) Maillard décédés, le MGI (2^eS) François Eulry, la M.A Claire Herranz, parvenus en fin de mandat et qui pour des raisons personnelles n'ont pas renouvelé leur candidature et enfin les administrateurs élèves à l'ESA ayant quitté BRON.
- Justifie l'absence du PCHS (ER) Paul Lafargue, hospitalisé à la suite d'un accident et auquel il transmet les meilleurs vœux des membres présents de la SEVG.
- Souligne le dévouement des membres du comité d'entraide pour l'organisation de la vente annuelle reprenant cette année.

Puis le président précise les circonstances ayant conduit à regrouper le compte rendu des activités et des gestions 2022 et 2023 sur cette unique assemblée, principalement en conséquence de l'explosion du 21 juin 2023 ayant détruit un bâtiment historique de l'ancienne abbaye royale, jouxtant le domaine.

Enfin le président remercie tout spécialement l'École de santé du Val- de- Grâce et son directeur pour l'aide et le soutien apporté à l'association mais aussi l'attention portée à sa parfaite intégration au sein de l'établissement.

2 - Rapport moral du secrétaire général

C'est sans aucun doute une curiosité statutaire que d'avoir dû regrouper les assemblées générales de 2023 et 2024, pour conclure les gestions 2022 et 2023 et ouvrir l'exercice 2024 sur un seul ordre du jour.

La continuité des affaires courantes, assurée par la bonne situation administrative et financière de l'association, aura permis ce report conjoncturel justifié par :

- La fermeture des locaux recevant traditionnellement la vente d'entraide, l'assemblée générale et le conseil d'administration, après le « séisme » de la rue Saint Jacques du 21 juin 2023 et l'impossibilité matérielle de réunir l'assemblée aux dates prévues sur d'autres locaux à devoir louer sans pouvoir organiser la vente d'entraide ;
- La difficulté conjoncturelle de mobiliser la gouvernance de l'association reposant sur des membres obligés temporairement à devoir ralentir leurs activités pour des raisons de santé.

Fonctionnement du bureau de l'association :

Le bureau est réorganisé au cours de l'année 2022 après :

- Le départ du secrétaire et l'arrivée de Mme Trioreau assurant bénévolement le secrétariat avec une parfaite connaissance de l'environnement de la SEVG,
- La démission du trésorier muté à Bordeaux et la reprise du poste par Mme Jammes, dont l'installation et l'accréditation par la banque postale qui a mis 5 mois pour rendre pleinement opérationnelle la fonction de trésorière.

Fonctionnement du bureau de l'association

Le bureau est réorganisé au cours de l'année 2022 après :

- Le départ du secrétaire et l'arrivée de Mme Trioreau assurant bénévolement le secrétariat avec une parfaite connaissance de l'environnement de la SEVG,
- La démission du trésorier muté à Bordeaux et la reprise du poste par Mme Jammes, dont l'installation et l'accréditation par la banque postale qui a mis 5 mois pour rendre pleinement opérationnelle la fonction de trésorière.

La charge financière dégagée du poids des rémunérations et charges sociales et la parfaite maîtrise des tâches de secrétariat et de l'environnement institutionnel de l'association par Mme Trioreau sont un gain évident d'efficacité.

La compétence technique financière de Mme Jammes aura permis son immersion rapide et efficace dans la reprise des écritures comptables.

Un gros travail d'allégement des archives était rendu nécessaire avant le changement de local prévu dans le cadre d'une redistribution des espaces de la nouvelle académie de santé des armées.

Un gain de surface attendu de ce déménagement devrait permettre une réduction de la taxe d'occupation dont le montant, augmenté cette année de +8 %, représente le quart du budget de fonctionnement (8427 € pour 35 m²).

La vie de l'association.

Elle s'articule sur les éléments suivants :

✓ Répondre aux sollicitations des adhérents

Leur effectif conditionne une partie du financement de leurs activités organisées ou sponsorisées au titre de la SEVG, et des aides individuelles pouvant être attribuées.

Toutes catégories confondues, la SEVG compte aujourd'hui 1 185 membres, avec certes une érosion marquée de ses adhérents « historiques ».

L'apport en cotisations demeure « freiné » par les droits acquis des 66 membres « permanents » ayant à une époque pu bénéficier d'un régime de souscription forfaitaire pour la durée de leur vie, lequel régime n'apparaît plus aujourd'hui en adéquation ni avec la solidarité entre adhérents, ni avec les contraintes financières du fonctionnement associatif, ni même avec le coût de la revue qu'ils continuent de recevoir.

Néanmoins, la SEVG démontre sans faillir son utilité reconnue envers les jeunes générations des élèves de l'ESA de Bron, les internes de l'EVDG de Paris, et des élèves commissaires ancrage santé, ces catégories formant aujourd'hui la part dominante pour la dynamique associative.

La SEVG s'inscrit donc comme un véritable outil de cohésion et de soutien aux activités organisées par les élèves : sportives, culturelles, de tradition, de loisirs mais aussi humanitaires...

En témoigne en retour un processus d'adhésions favorisées sur la durée des études et une expression des besoins claire et parfaitement identifiable, exprimée à travers une procédure simplifiée de fiches – projets, complétées par les présentations en AG des représentants des élèves. Ainsi l'association appréhende mieux les charges en perspective, pour équilibrer la répartition de la ressource, satisfaire plus de projets et de causes, en suivre l'exécution à travers les comptes rendus publiés dans la revue.

Dix-huit projets sont ainsi aidés.

Hors du soutien des activités collectives organisées par les élèves et les internes, la SEVG répond à quelques demandes individuelles de nature sociales et familiales, très peu nombreuses et désormais imputées sur les intérêts du legs Cantoni.

En effet, l'exploration juridique d'une extension des bénéfices du legs a conduit à cette possibilité, dans l'esprit du donateur, pour ne pas risquer le versement à la Caisse des Dépôts des comptes inactifs et donc l'extinction de fait de toute capacité d'emploi des produits de ce capital privant les camarades du corps et de leurs familles de la générosité du médecin général Cantoni.

Hélas, et malgré quelques approches, l'ouverture de l'association vers les élèves de l'EPPA et les adhésions de paramédicaux n'ont pas encore décollé.

✓ L'hommage rendu aux anciens

Il se manifeste à travers les actions mémorielles conduites en lien avec l'ASNOM et le GORSSA : le ravivage de la flamme sous l'Arc de triomphe ainsi que la messe du souvenir en la chapelle du Val- de- grâce, dédiée aux membres décédés en 2022 et 2023.

Ces deux années ont été effectivement marquées par un nombre important de départs, dont des personnalités viscéralement attachées à notre institution, comme le furent le MGI Claude Guidicelli, le MG Armand Maillard, ou le MGI Jean Mine.

✓ Le renouvellement du conseil d'administration

Pour prendre en compte une rotation plus importante des administrateurs que pour les années précédentes, 750 courriers avec bulletins de vote et plus de 400 courriels ont été adressés aux adhérents avec hélas très peu de retour ! (<10%) un résultat apparaissant en rupture totale avec le taux relativement élevé des retours de cotisations.

Ayant réuni 14 candidatures pour 19 mandats à renouveler et obtenu si peu de votes exprimés, les élections restent néanmoins valides car les statuts ne prévoient pas de quorum.

Cependant l'impact de la dissociation de cet acte statutaire de la SEVG d'avec la communication associative, imposée par les conditions exorbitantes tarifs postaux, reste très interrogatif !

Depuis les dernières élections, deux décès et une démission étant intervenus, le conseil d'administration comprend aujourd'hui 18 administrateurs.

✓ La vente d'entraide

Conjuguée avec l'assemblée générale, le report de date demeure une incertitude pour le succès de cette opération qui a ses fidèles ; il convient donc d'espérer un résultat honorable, les recettes nettes étant essentiellement consacrées au soutien de projets collectifs des élèves et internes.

✓ Le lien avec les associations

Les liens entretenus avec les autres associations du service, AMSSA, AAEVDG, BIA, ASNOM, A3, visent à rapprocher, dans le respect de l'objet social et des spécificités de chacune, ceux des adhérents qui ont partagé l'idéal commun vécu pendant et depuis leur formation, une même vie d'engagements, un même objectif au service de la santé en milieu militaire.

✓ La communication

Le site internet (www.sevg.org) est relié à l'ensemble des portails du SSA, publiant les principales informations de l'association ainsi que la revue en différé.

La revue, organe annuel de communication, est très appréciée des anciens dans sa forme actuelle. Son coût (1/3 environ du budget de fonctionnement) est lié à la qualité graphique et d'impression, pour un contenu intéressant, mais de plus en plus difficile à alimenter faute d'auteurs.

Des économies sont réalisées sur les frais d'impression et les frais postaux par l'envoi électronique à tous ceux qui en expriment le souhait.

Enfin la communication pourrait s'appuyer sur les réseaux sociaux,

Mais pour cela, le bureau de la SEVG lance un appel dans ses rangs à toute bonne volonté maîtrisant ces technologies

✓ Les moyens financiers

Sans développer ici le rapport du trésorier, il est important de noter que les finances sont saines. La réorganisation du bureau et des modes de gestion permet des économies significatives sur les charges.

Le lien avec le gestionnaire de portefeuille est confiant et préserve nos ressources au mieux des possibilités du marché.

Le paiement des cotisations oblige à un suivi en relances annuelles.

Ces relances permettent aussi de mettre à jour nos fichiers (décès, adresses...)

Cependant trop de changements de situations ou d'adresses non signalés aboutissent à une perte d'adhérents.

En revanche les cotisations des élèves et internes sont collectées régulièrement avec l'aide très attentive et efficace de nos administrateurs et correspondants dans les écoles.

Les perspectives

Avec des objectifs clairs, des finances saines, un capital de bonne volonté, le soutien de la hiérarchie du Service de santé des armées, celui des écoles et des adhérents, la SEVG devrait non seulement pouvoir pérenniser, mais améliorer ses capacités d'action.

Aussi serait-il bien dommage que notre institution ait à souffrir d'un manque de rajeunissement des membres dans ses instances statutaires.

D'un côté un « collègue » de plus en plus ancien, de l'autre une jeunesse active en demande !

Un constat interrogatif

Que restera-t-il de la SEVG quand les plus anciens ne seront plus disponibles pour gérer et administrer l'association ?

Combien d'adhérents sont aujourd'hui prêts à rentrer au conseil d'administration ?

Qui peut donner de son temps pour s'inscrire dans une indispensable relève des membres du bureau, que l'âge ou l'état de santé incite raisonnablement à souhaiter passer la main, pour assurer la continuité historique de cette œuvre de solidarité et de cohésion et conduire ses propres défis ? Enfin, n'oublions surtout pas par qui et comment faire vivre le comité d'entraide, une institution active depuis les origines de l'association, mais un véritable sacerdoce associant les conjoints d'adhérents pour que la vente annuelle soit un succès.

Autant de questions qui relèvent à l'évidence de la volonté individuelle des membres de l'association.

Colonel (ER) Yves le Marchant de Trigon
Secrétaire général de la SEVG

3 – Rapport Financier

Bilan financier SEVG au 31 décembre 2023

ACTIF	2022	2023	Budget 2024	PASSIF	2022	2023	Budget 2024
ACTIF IMOBILISÉ				CAPITAUX PROPRES			
Immobilisations corporelles							
Immobilisations financière							
Prêts d'honneur						769 606,66	765 269,94
Total (1)				Fonds associatif			
ACTIF CIRCULANT				Provisions fonds social	781 343,00		
Bilan financier SEVG au 31 décembre 2021				Résultat exercice	(21 575,75)	(12 614,22)	(8 300,00)
Charges payées d'avance	6 632,50	7 022,50	7 000,00	Provisions risques et charges			
Total (2)	6 632,50	7 022,50	7 000,00	Total (4)	759 767,25	756 992,44	756 969,94
DISPONIBILITÉS				DETTES			
Valeurs mobilières	540 799,31	553 853,42	553 853,42	Charges sociales			
Legs Cantoni (V. Mob)	146 286,25	139 875,75	139 875,75	Impôts			
Liquidités vente entraide	66 049,19	56 240,77	56 240,77	Revue + Lettres			
Total (3)	753 134,75	749 969,94	749 969,94	Total (5)			
TOTAL (1+2+3)	759 767,25	756 992,44	756 969,94	TOTAL (4+5)	759 767,25	756 992,44	756 969,94

COMPTE de RESULTATS							
PRODUITS	2022	2023	2024	CHARGES	2022	2023	2024
Cotisations et abonnements	12109,52	14161,40	15 000,00	Salaires + charges sociales	8 227,84		
Revenus du portefeuille	14 476,57	8 583,73	10 000,00	Loyer	16 828,50	8 037,00	8 000,00
				Revue avec affranchissement	11 952,78	11 547,02	11 500,00
Recettes occasionnelles diverses	8 900,00	13 500,00	9 000,00	Impôts	357,00	307,00	300,00
Recettes au profit d'œuvres sociales				Œuvres sociales	9 000,00	14 036,00	12 000,00
Produits Financiers	1096,52	302,17	500,00	Vie de l'association	6 407,95	6 703,47	3 000,00
Dons				Assurance	755,39	2 023,66	2 000,00
				Commissions Gestion et Droits	4 229,39	3 749,76	4 000,00
				Frais Financiers	399,51	2 757,61	2 000,00
Total produits	36 582,61	36 547,30	34 500,00	Total charges	58 158,36	49 161,52	42 800,00
Excédent				Déficit	- 21 575,75	- 12 614,22	- 8 300, 00

Commentaires sur les résultats financiers

Compte de Résultats

Le résultat comptable pour 2023 enregistre un solde négatif avec un déficit d'exploitation de 12 614,22 € (34,5 %), dans un contexte de nette amélioration sur les années antérieures (déficit de 21 575,75 € en 2022, 59 %).

Produits

- Les cotisations s'élèvent à 14 161,40 € au 31.12.23 contre 12 109,52 € au 31.12.22 soit une augmentation significative de + 16,9 %,
- Les autres revenus s'élèvent à 22 385,90 € au 31.12.23 contre 24 473,09 € au 31.12.22 soit une baisse de - 5.5 % en raison notamment de performances négatives des revenus du portefeuille.

Globalement les produits sont stables par rapport à l'année précédente.

Charges

- La réorganisation du fonctionnement du bureau a permis d'annuler les salaires et les charges sociales 2023 ;
- La taxation sur les locaux est en baisse de - 52 % en raison du cumul en 2022 des paiements des années 2021 en 2022, (retard des services fiscaux sur l'envoi des titres de perception) ;
- Les dépenses de soutien, sponsoring d'activités et dons correspondant aux activités statutaires de l'objet social associatif sont en hausse de + 56 % principalement dû à des reports de paiement de 2022 sur 2023 ;
- Les dépenses concernant la revue restent stables ;
- Les autres dépenses fonctionnement courant sont en hausse de + 28 % principalement dû à certains frais exceptionnels (frais d'avocat, fournitures, dépenses mémorielles, fleurs...).

Bilan

Le total du bilan s'élève à 756 992,44 € contre 759 767,25 € au 31.12.22, soit une diminution de - 0,3 % de la valeur générale des actifs, dû principalement aux variations enregistrées sur les mouvements du fond associatif et à l'augmentation de certaines charges dont la taxation sur les locaux.

À l'actif

- Des charges payées d'avance 7 022,50 € correspondant aux coûts des locaux pour la période de janvier à octobre 2024,
- Le portefeuille « titres », en augmentation de + 2.40 % avec une forte hausse sur les valeurs du « luxe » et une baisse sur les OPCVM de taux, et les autres valeurs.
- Le portefeuille du « Legs Cantoni » en baisse de - 4.38 % principalement dû à la baisse des taux sur l'année.

Au passif

- Nous retrouvons dans les Capitaux Propres les Fonds associatifs.
- Le résultat négatif de l'exercice s'élevant à Euros 12 614,22.

Budget 2024

- La prévision de revenus reste stable avec une légère hausse des revenus du portefeuille, et une baisse des autres revenus.
- La prévision de charges est en baisse : baisse de la ligne Vie de l'association (pas de frais d'avocats) et stabilité des autres dépenses.
- Le résultat net pour l'exercice 2024 est estimé avec un déficit d'exploitation de 8 300,00 €.

Mireille Jammes
Trésorière de la SEVG

4 – Résolutions prises par l'assemblée générale

Résolution 1 :

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité les comptes des gestions 2022 et 2023, le bilan au 31 décembre 2023 ainsi que le projet de budget pour 2024.

L'Assemblée Générale donne quitus au trésorier pour la tenue des comptes.

Résolution 2 :

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité le maintien des taux de cotisations.

5 – La parole est aux élèves

Le président donne ensuite la parole aux élèves de l'ESA présents, tous en charge d'activités de cohésion au sein de l'école, activités sponsorisées par la SEVG afin de faire connaître leur projet.

- **Revue Le Santard :** Une réapparition de ce bulletin à connotation humoristique interne à l'école, pensé par les élèves pour les cadres et les élèves, qui a pour but d'informer et de distraire. Il est distribué gratuitement dans

l'École. À ses débuts de relance il connaît encore bien des inconnues dans son développement et dans sa vie économique. À ce jour les frais d'édition sont de l'ordre de 750 € pour 2 publications annuelles. L'objectif est d'atteindre l'indépendance financière et d'envisager une publication numérique. L'initiative est très appréciée au sein de l'ESA.

- **Association « Ça va marcher » :** Cette petite association choisie chaque année un thème d'action en soutien d'une cause.
Cette année a été retenue une activité avec montage et diffusion d'un film dont les bénéfices reviendront aux familles de militaires des troupes de montagne. La fin de la campagne se terminera par une marche de cohésion qui cette année sera précisément en montagne.
- **Association « Santards du soleil » :** Développe chaque année un projet humanitaire sur un pays du continent africain. Cette année deux équipes médicales iront l'une au Togo, l'autre au Sénégal pour y apporter localement un soutien humanitaire. Les équipes réalisent une prise vidéo de leur expédition
- **41 ° fête des élèves :** Organisée par l'association SDF, qui monte un spectacle festif écrit par les élèves en lien avec l'ancienne école de l'Avenue Berthelot. Les frais importants sont représentés par les besoins en matériel de sonorisation.

Cette présentation aura été limitée, en raison des contraintes des études n'ayant pas permis à d'autres responsables de groupes ou d'associations de se libérer pour venir présenter leurs activités.

Cependant la SEVG a examiné les 18 projets qui lui ont été soumis.

Le président remercie les élèves d'être ainsi venu faire connaître leurs engagements que bien entendu la SEVG va aider à hauteur de ses capacités financières, les besoins déjà, exprimés fin 2023 ayant été inscrits sur le budget 2024.

L'Assemblée Générale se clôture donc sur cette présentation d'activités sponsorisées par la SEVG dans le cadre de sa mission de soutien à la cohésion.

Le président remercie l'ensemble des participants et ouvre la séance du conseil d'administration.

Fait à Paris le 15 mars 2024 :
Le MGI (2°S) Raymond Wey
Président de la SEVG

Le col (ER) Yves le MARCHANT de TRIGON
Secrétaire général de la SEVG

SEVG

Procès verbal du conseil d'administration du 15 mars 2024

Étaient Présents :

PCC (ER) J.L. Charrieau, MG (2°S) O. Farret,
Mme M. Jammes, PGI (2°S) Y. Lemontey,
Col. (ER) Y. le Marchand de Trigon ,

VEC (ER) J.P. Merigaud, MGI (2°S) J.P. Renard,
MGI (2°S) A. Richard,
Mme D. Trioreau. MGI (2°S) R. Wey.

Ordre du jour : Élection des membres du Bureau.

- Mme D. Trioreau, membre du bureau, chargée du secrétariat.

Ont été élus à l'unanimité :

- MGI R. (2°S) Wey , président de la SEVG,
- PGI Y. (2°S) Lemontey , vice-président, rédacteur en chef de la revue.

- VEC J-L.(ER)Merigaud, rédacteur adjoint de la revue
- Col Y (ER) Y. le Marchand de Trigon, secrétaire général.
- Mme M. Jammes, trésorière.
- Mme D. Trioreau ,secrétaire.

L'ordre du jour du conseil étant épuisé, le président remercie les participants et lève la séance.

Fait à Paris le 15 mars 2024
Le MGI (2°S) Raymond Wey, président de la SEVG .
Le Col(ER) Yves le Marchand de Trigon, secrétaire général .

Le conseil d'administration de la SEVG s'est réuni le jeudi 12 décembre 2024 pour faire un point de situation sur le fonctionnement de la SEVG en 2024 et sur les perspectives de l'année 2025.

Les élèves responsables des divers groupes et associations de l'ESA bénéficiaires de soutiens financiers, avaient été invités mais n'ont pu se rendre disponibles en raison de leurs contraintes d'études universitaires.

Membres du bureau

Présents :

MGI (2^eS) R. WEY, président
 PGI (2^eS) Y. LEMONTEY, vice-président
 Col (ER) Y. le MARCHANT de TRIGON
 secrétaire général
 Mme. M. JAMMES trésorière
 VEC (ER) J.-P. MERIGAUD
 Mme D. TRIOREAU secrétaire

Membres du conseil d'administration

Présents :

PC (ER) J.-L. CHARRIEAU
 MGI (2^eS) O. FARRET
 MG (2^eS) A. PIERRE
Absents excusés
 PCSHC P. LAFARGUE
 MGI (2^eS) J.-P. RENARD
 MGI (2^eS) A. RICHARD.
 Les élèves et internes retenus par leurs examens.

Membres invités

Absents excusés

Directeur de l'Académie de santé des armées
 Commandant les Écoles militaires de santé de Lyon- Bron

--o0o--

Le président ouvre la séance à 14 heures 30, et après avoir souhaité la bienvenue aux participants engage l'ordre du jour :

1 - Année 2024 :

1.1 - Fonctionnement du bureau et déménagement des locaux :

Dans le cadre de la réorganisation des locaux du site du Val-de-grâce, consécutive à la création de l'Académie de santé des armées, la SEVG s'est vu octroyer un autre espace d'installation pour son siège social.

Aidé par les personnels et les moyens de l'École, le déménagement s'est effectué la seconde semaine de juin, et la réinstallation de fin juin à mi-juillet.

Un gros travail d'épuration des archives et de matériels liés à la vente annuelle, a été réalisé dans le cadre de la libération des locaux dont la SEVG disposait jusqu'alors.

L'EVDG a la main sur l'opération d'élimination définitive, de livres et quelques mobiliers encore présents dans ce local.

Une demande de révision de l'assiette de la taxe d'occupation temporaire (AOT, redevance domaniale) a été faite pour tenir compte de la réduction de la surface occupée par l'association.

Le fonctionnement interne du bureau en 2024 aura donc été marqué avec cette nouvelle installation et une nouvelle composition des membres du bureau (Mme Jammes, Mme Trioreau, VEC (ER) Merigaud).

1.2 - Les effectifs et adhésions

La SEVG, comprend actuellement 1325 adhérents cotisants toutes catégories confondues, sachant que tous les élèves de l'ESA et les internes de l'EVDG sont membres actifs cotisants.

1.3 - La vente annuelle

Ce fut une réussite avec de nombreux visiteurs, un peu moins de stands, mais des produits et des fabrications artisanales de qualité ;

Succès également du tournoi de bridge et de la tombola ;

Le chiffre d'affaires réalisé (20 000 €) diminué de quelques frais en hausse (achats de petits matériels de restauration) dégage néanmoins un bénéfice à hauteur des attentes (7 500 €).

À signaler une perte de 390 € sur un stand, par confusion entre marchandises destinées à des offres commerciales et produits destinés à la vente...

1.4 - L'assemblée générale 2024

Peu de participants, mais une bonne représentation d'élèves de l'ESA qui ont pu exposer leurs souhaits et justifier des aides demandées pour leurs projets.

Trop peu de pouvoirs sont revenus au siège.

1.5 - Les soutiens financiers (sponsoration) et l'entraide

20 projets ont été soutenus, avec une amélioration et une simplification de la procédure de demande (fiches – projets, déposées au siège pour décembre) permettant de mieux appréhender le besoin et l'emploi des subventions accordées, et donc une meilleure approche budgétaire pour l'année N+1

1.6 - Les cérémonies

La messe du souvenir 2024 fut une belle cérémonie honorée de la présence du directeur central et 3 autres officiers généraux du service;

Célébrée par l'évêque aux armées et les aumôniers du VDG et des écoles de Bron, on notera la difficulté pour les élèves et les internes de constituer une délégation significative en raison des contraintes de calendrier sur les études.

La cérémonie du ravivage de la flamme 2024 rassemblait les composantes actives, les associations et les cadres de la réserve du SSA:

La cérémonie a supporté les intempéries justifiant sans doute la très faible participation des deux associations.

1.7 - Ouverture de la SEVG aux paramédicaux

Pas d'avancées sur ce chapitre au cours de l'année 2024.

Une initiative de rencontre l'EPPA de BRON, semble difficile à mettre en œuvre (calendrier / activité des élèves).

2 - Les finances

Les recettes pour 2024 s'élèvent à 37 000 € et les dépenses à ce jour à 50 000 €.

Les cotisations reçues représentent 15 % des recettes (5 500 €)

Une contribution financière sur fonds propres de la SEVG est envisagée pour la restauration des vitraux de la chapelle royale; elle sera versée à la fondation du patrimoine le moment venu, compte tenu des divers intervenants dans ce dossier.

3 - Les activités 2025 (calendrier)

La vente d'entraide est prévue pour les 22, 23, 24 mai 2025,

On espère un succès, car il n'y a pas eu de choix possible sur les dates de disponibilité des lieux.

Le comité d'entraide recherche des lots pour la tombola.

L'assemblée générale se tiendra donc le vendredi 23 mai 2025

Concernant la messe du souvenir et pour espérer avoir une meilleure représentation des élèves, en donnant priorité à Bron, l'approche du 11 novembre, est retenue mais sans certitude de réussite sur l'objectif (Les Internes sont plus disponibles en octobre, avant leurs mutations, les élèves de Bron plus disponibles après les contraintes de formation de la rentrée), soit le dimanche 9 ou le dimanche 16 novembre 2025.

Le ravivage de la Flamme concerne surtout les adhérents franciliens, dont on souhaite qu'ils soient le plus nombreux possible.

Il se déroule en général à l'approche de la Saint-Luc en octobre, et se fait en lien avec la DCSSA qui en fixe la date.

4 - Renouvellement du conseil d'administration

L'assemblée générale de 2022 ayant prolongé exceptionnellement et conjoncturellement les mandats des administrateurs d'une année, cette résolution décale d'un an les candidatures au renouvellement pour les membres élus au titre de l'année 2021.

Sont donc concernés pour les élections de 2025: Le MGI (2^{es}) O. Farret, Le M.G. (2^{es}) A. Pierre, Le Col (er) Y. le Marchant de Trigon, le M. A PL Quere.

4.1 - Des candidatures nouvelles à rechercher.

En effet, deux considérations sont à prendre en compte pour le conseil d'administration:

- Pouvoir rétablir le nombre d'administrateurs prévu par les statuts après les récents décès et départs;
- Permettre d'envisager la relève des membres du bureau dont le mandat déjà prolongé doit se conjuguer avec des considérations personnelles et/ou de santé.

L'AM Guillaume Fauvel, nouveau correspondant de la SEVG au sein de l'ESA devrait être candidat

4.2 - Procédure du vote pour 2025

La procédure de vote par correspondance électronique devrait être privilégiée en tenant compte des dates de congés scolaires.

Le calendrier proposé (resserré sur les dates et au plus près de l'AG pour éviter l'oubli) pourrait être :

- L'appel à candidature mi-mars, par mailing.
- L'envoi de la liste et des consignes de vote mi-avril.
- Retours des votes avec prévision participation à l'AG par courrier électronique ou par courrier classique, pour le 15 avril.

5 - Changement de prestataire pour la revue

Monsieur Rabagnac, infographiste, s'est retiré définitivement après avoir assuré la dernière revue.

Sa fidélité et la qualité de son travail justifie que lui soit remise une médaille souvenir de la SEVG.

Le conseil d'administration décide à l'unanimité des présents d'accorder à Monsieur Rabagnac cette récompense.

Son remplacement par Sté Corbet à côté d'Orléans assurant l'infographie, l'impression et le routage, devrait permettre une réduction du prix de revient de la revue, de l'ordre de 2000€.

Mais la problématique récurrente de la revue demeure la production d'articles !

Dès la prochaine revue le millésime sera celui de l'année de l'édition associé à celui de la préparation.

6 - Sponsorisation des projets des élèves et galas des écoles

Douze demandes de soutien financier ont été reçues pour 2025 et seront pour l'essentiel accepté à hauteur de la demande.

Nous y ajouterons les demandes traditionnelles non encore reçues pour le gala des internes, celui des commissaires (selon l'effectif « ancrage santé ») et une provision au budget pour d'éventuelles actions à venir.

7 - Utilisation des revenus du legs Cantoni

Pour ne pas risquer de perdre le bénéfice du capital et de ses revenus dormants pour un compte déclaré inactif avec reversement à la caisse des dépôts, les produits du capital seront utilisés pour aider des activités que l'on classera, par analogie avec la volonté du donateur, dans un contexte social, familial (primes naissances, mariages, aides sociales individuelles le cas échéant), culturel ou de loisirs collectifs, bien évidemment à hauteur maximum des disponibilités acquises par les intérêts.

Doivent en revanche être imputés au compte principal : les galas, les activités sportives, de traditions, de prestige pour le renom des Écoles.

L'ordre du jour étant épuisé, et sans autres questions posées en tour de table, la séance est levée à 16h30.

MGI (2°S) R. Wey
Président

Col (ER) Y. Le Marchant de Trigon
Secrétaire général

www.sevg.org : votre portail !



Le site de la SEVG évolue. Les “liens” (Image sous **liens et partenariats**, dans la colonne de droite) vous permettent d’accéder aux informations sur le SSA (lien “*Service de santé des armées*”), sur la vie dans les Écoles (liens “*ESA de Bron*” et “*École du Val-de-Grâce*”). Vous pouvez également accéder aux sites partenaires des associations (ASNOM, AAMSSA, GORSSA...) et directement aux portails des HIA (en cours de mise à jour) ainsi que d’organismes utiles (CNMSS, UNEO, AGPM...).

Il évoluera encore avec l’adjonction des rubriques “*Vie des sections*” et “*Contact*” permettant de dialoguer directement avec le bureau de la SEVG.

Pour améliorer votre portail nous attendons l’expression de vos attentes et vos suggestions à l’adresse mail :

sevg75005@gmail.com

Cher adhérent, si vous connaissez un camarade qui désirerait nous rejoindre dans la SEVG, voici un bulletin d’adhésion.

BULLETIN DE COTISATION-ADHÉSION

Cotisation annuelle à régler au cours du 1^{er} trimestre par chèque bancaire ou postal à l’ordre de la SEVG

NOM : _____

PRÉNOMS : _____

Année de naissance : _____

Grade (éventuel) : _____

Membres titulaires et membres associés ☐ Médecin ☐ Pharmacien ☐ Vétérinaire		☐ Cadre de santé ☐ Commissaire ancrage santé / OCTASSA ☐ Membre associé / Bienfaiteur	35 €
☐ Membres paramédicaux non cadre			20 €
Membres élèves des Écoles du SSA		☐ EVDG ☐ ESA ☐ EPPA	10 €

Domicile : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Téléphone personnel : _____ / Portable : _____

Adresse électronique : _____

N'oubliez pas de nous signaler vos changements d'adresse, afin d'éviter tout retard dans la transmission de la revue, invitations et correspondances diverses.